

Industrie Canada
Rapport sur le rendement

**Pour la période se terminant
le 31 mars 2006**



Ministre de l'Industrie

Table des matières

Section 1 : Survol du Ministère	1
1.1 Message du ministre	1
1.2 Déclaration de la direction	3
1.3 Renseignements sommaires	5
1.4 Sommaire du rendement du Ministère par résultat stratégique	7
Section 2 : Analyse des activités de programme par résultat stratégique	13
Un marché équitable, efficace et concurrentiel	13
Une économie innovatrice	25
Industrie concurrentielle et collectivités durables	32
Section 3 : Renseignements supplémentaires	43
3.1 Renseignements sur l'organisation	43
3.2 Tableaux financiers récapitulatifs	44
3.3 Frais d'utilisation	55
3.4 Principaux objectifs réglementaires	69
3.5 Renseignements sur les dépenses de projets	70
3.6 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert	70
3.7 Fondations (subventions conditionnelles)	71
3.8 Initiative de diversification des modes de prestation de services	71
3.9 Initiatives horizontales	72
3.10 États financiers du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	73
3.11 États financiers du ministère de l'Industrie	83
3.12 Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2005-2006	104
3.13 Stratégie de développement durable	106
3.14 Amélioration des services	108
3.15 Réservoirs de stockage	110
Section 4 : Autres sujets d'intérêt	111
4.1 Renforcement des pratiques de gestion à Industrie Canada	111
4.2 Gouvernance de la GI-TI et responsabilités connexes à Industrie Canada	112
4.3 Article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	112
Annexe	115
Index	163

Section 1

Survol du Ministère

1.1 Message du ministre



L'économie canadienne s'est bien adaptée à l'évolution de l'économie mondiale. L'inflation de base reste faible, l'emploi est encore proche du niveau plancher enregistré en plus de 30 ans et le taux d'emploi frôle des records, les entreprises canadiennes continuant de croître et de créer des emplois. Les industries du pays ont les travailleurs qualifiés, le savoir-faire technologique, la capacité d'innovation et la motivation nécessaires pour soutenir la concurrence et prospérer sur la scène internationale.

Mon but en tant que ministre de l'Industrie, comme celui du gouvernement du Canada, est de faire en sorte que les entreprises canadiennes puissent continuer de prendre de l'expansion et d'évoluer dans le meilleur environnement possible — un environnement qui encourage l'innovation et permet aux Canadiens de réaliser tout leur potentiel. Cela veut

dire un marché efficace qui appuie la concurrence, attire l'investissement en provenance du Canada et du monde entier, et encourage et récompense les idées nouvelles et les inventions. Cela veut dire réduire les obstacles au commerce et à la mobilité de la main-d'œuvre, dans l'union économique canadienne et avec les partenaires commerciaux du pays. Et cela veut dire disposer de l'infrastructure nécessaire pour appuyer une croissance durable.

À l'appui de ces buts, le Ministère et le portefeuille de l'Industrie ont continué de progresser au cours de la dernière année dans un vaste éventail de responsabilités, notamment le financement des petites entreprises, la protection des consommateurs, la santé continue du secteur manufacturier, le droit de la concurrence, les sciences fondamentales et appliquées, et la recherche pratique. Par ces efforts, le portefeuille de l'Industrie joue un rôle important à l'appui de la santé économique du pays — et du mieux-être de tous les Canadiens.

Le portefeuille de l'Industrie se compose d'Industrie Canada et de dix autres organismes, sociétés d'État et organismes quasi judiciaires. Ces organisations jouent collectivement un rôle clé dans le développement industriel, économique et scientifique du Canada et nous aident à demeurer concurrentiels sur un marché de plus en plus planétaire.

Le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Industrie Canada pour la période se terminant le 31 mars 2006 décrit les réalisations et les résultats du Ministère, notamment :

- **Continuer de moderniser les cadres du marché** en coopérant avec les gouvernements de l'Amérique du Nord pour harmoniser les systèmes réglementaires et réduire les chevauchements et les coûts; en travaillant avec les représentants de l'industrie pour réduire le fardeau des formalités administratives des petites entreprises; et en examinant le cadre stratégique et réglementaire canadien des télécommunications ainsi que le cadre stratégique du spectre.
- **Assurer l'affectation stratégique des ressources financières dans les technologies habilitantes** par l'intermédiaire de Génome Canada et des conseils subventionnaires fédéraux.

- **Appuyer la création et la commercialisation de connaissances** en effectuant des investissements, par l'intermédiaire des organismes subventionnaires fédéraux, pour soutenir la recherche de deuxième et troisième cycle universitaire au Canada et le système national d'innovation.
- **S'efforcer d'éliminer les obstacles technologiques et de relier les entreprises, les personnes et les collectivités** par des programmes comme le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord, l'Initiative nationale de satellite, Premières nations sur Rescol, et PerLE, afin de maintenir le rôle d'avant-garde du Canada à l'échelle mondiale en tant que cyberéconomie.
- **Appuyer le développement et la croissance à long terme des entreprises et promouvoir le développement durable** en encourageant l'expansion et la modernisation des petites entreprises et des entreprises autochtones et en collaborant avec les dirigeants locaux pour contribuer au développement économique des collectivités des régions rurales et du Nord de l'Ontario.

Membres du portefeuille de l'Industrie

- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada
- Commission canadienne du tourisme
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Industrie Canada
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

Nous avons beaucoup accompli, mais il est possible de faire mieux encore. Nous continuerons de collaborer avec les entreprises et les industries pour qu'elles soient capables de saisir les possibilités que présente une économie mondiale en évolution, tout en restant conscients du fait que les Canadiens s'attendent à ce que nous soyons financièrement responsables et axés sur les résultats.

Je suis heureux de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Industrie Canada pour 2005-2006.

Le ministre de l'Industrie,



Maxime Bernier

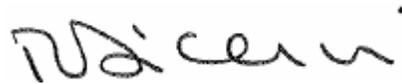
1.2 Déclaration de la direction

Je sou mets, aux fins de dépôt au Parlement, le *Rapport ministériel sur le rendement de 2005-2006* d'Industrie Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de préparation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2005-2006 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* :

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du SCT.
- Il repose sur l'architecture des activités de programme approuvée du ministère figurant dans la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR).
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable.
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées.
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada dans le RMR.

Le sous-ministre,



Richard Dicerni

SEP
SEP. 15 2006

Date

1.3 Renseignements sommaires

Le mandat d'Industrie Canada

Industrie Canada (www.ic.gc.ca) a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie dans le pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique et novatrice qui :

- procure aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favorise la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur les plans de la productivité et de l'innovation;
- donne aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel;
- intègre les intérêts économiques, environnementaux et sociaux des Canadiens.

Afin de stimuler la croissance et de créer des emplois de qualité, bien rémunérés, le gouvernement du Canada s'est, entre autres, fixé comme grande priorité de bâtir une économie du XXI^e siècle. Industrie Canada continuera d'appuyer cette priorité par ses résultats stratégiques :

- Un marché équitable, efficace et concurrentiel;
- Une économie innovatrice;
- Industrie concurrentielle et collectivités durables.

Ces trois résultats stratégiques se renforcent mutuellement. Des structures de marché solides contribuent à créer un climat d'affaires propice à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat. Encourager l'innovation scientifique et technologique revient à s'assurer que des découvertes et des percées se produisent au Canada et que leurs retombées socio-économiques contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens. En encourageant l'investissement dans la technologie, le Ministère aide les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence sur le marché mondial et il stimule le commerce. Des entreprises prospères unissent leurs efforts à ceux d'entreprises sociales florissantes dans un contexte stable pour former des collectivités durables qui attirent l'investissement. Collectivement, les résultats stratégiques du Ministère appuient la croissance de l'emploi, du revenu, de la productivité et du développement durable au Canada.

Le présent *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) explique comment Industrie Canada travaillera à appuyer les grands objectifs du gouvernement du Canada, en continuant de collaborer avec ses partenaires et ses intervenants pour améliorer la qualité de vie des Canadiens. Il énumère également les réalisations du Ministère et les résultats obtenus pour l'exercice 2005-2006.

Architecture des activités de programme d'Industrie Canada

Afin de renforcer l'obligation de rendre compte et la communication de l'information, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a remplacé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) et la structure correspondante des secteurs d'activité par un nouveau système moderne et intégré de gestion des dépenses appelé Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR).

L'Architecture des activités de programme (AAP) constitue un élément clé de la SGRR. Elle relie les renseignements financiers et non financiers et explique comment les secteurs, les directions générales, les programmes et les initiatives d'Industrie Canada contribuent aux trois résultats stratégiques du Ministère. Le diagramme de la page 6 illustre la relation entre les divers paliers d'activité. Grâce aux résultats obtenus à chaque palier, le Ministère progresse dans la réalisation de son mandat.

En mettant au point son AAP, Industrie Canada a défini des résultats prévus et des indicateurs pour chaque activité, ce qui lui permet d'évaluer ses progrès. Les progrès par rapport à ces indicateurs sont indiqués dans le présent rapport. Les renseignements sur le rendement, les résultats et les réalisations ministérielles contenus dans le présent rapport portent sur les indicateurs décrits dans la structure de l'AAP de 2005-2006, approuvée par le SCT, et dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2005-2006 du Ministère.

Les indicateurs sont examinés actuellement pour les futurs rapports, afin que le Ministère soit en mesure de mieux rendre compte de ses programmes par rapport à ses résultats stratégiques. Il est prévu qu'Industrie Canada continuera d'améliorer avec le temps sa capacité de fournir de l'information de qualité sur le rendement, démontrant clairement les résultats atteints.

En définissant les résultats prévus, Industrie Canada cherche à montrer dans quels secteurs il contribue à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens. Il est convenu qu'Industrie Canada n'est que l'un des nombreux acteurs qui influencent le bien-être économique du Canada.

Il faut noter que, dans le présent rapport et dans tous les autres documents du Budget des dépenses, le Ministère rend compte des résultats stratégiques et des activités de programme plutôt que des secteurs d'activité.



Les résultats stratégiques d'Industrie Canada figurent dans la présente section du rapport. La section 2 fournit des renseignements sur les activités de programme d'Industrie Canada. L'information sur les activités de sous-programme et de sous-sous-programme figure à l'annexe, à la page 115.

Ressources financières et humaines d'Industrie Canada

Ressources financières (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1 557,4 \$	1 827,4 \$	1 617,0 \$

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues	Réelles	Écart
5 942	5 683	(258)

1.4 Sommaire du rendement du Ministère par résultat stratégique

Le tableau suivant présente les priorités d'Industrie Canada par résultat stratégique. Les résultats stratégiques se situent au palier le plus élevé de l'AAP du Ministère. Autrement dit, ils correspondent aux avantages durables qu'Industrie Canada cherche à procurer à la population du pays. Le tableau donne des exemples de résultats atteints par Industrie Canada, ainsi que d'autres ministères, pour chacun des trois résultats stratégiques. Ces résultats illustrent le succès des plans mis en œuvre par Industrie Canada, ainsi que les progrès du Ministère vers la réalisation des priorités et des résultats prévus présentés dans les RPP antérieurs. Le tableau indique aussi les ressources financières et humaines qui ont été consacrées à chaque résultat stratégique au cours de l'exercice qui vient de se terminer.

Après le tableau, un bref résumé apporte des précisions sur les résultats de haut niveau d'Industrie Canada, y compris les priorités fixées pour l'exercice 2005-2006, les résultats atteints et les éléments restés en suspens.

État du rendement

Résultat stratégique		
Un marché équitable, efficace et concurrentiel		
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)* 2005-2006	Total des autorisations d'après les Comptes publics de 2005-2006	Dépenses réelles et équivalents temps plein (ETP)* 2005-2006
213,5 millions de dollars 3 083 ETP	391,9 millions de dollars	225,2 millions de dollars 3 030 ETP
S'aligne avec le résultat stratégique du gouvernement du Canada suivant : Économique : Un marché sécurisé et équitable		
Priorité	Indicateur	État du rendement
Continuer de moderniser l'encadrement du marché à l'appui d'une économie très concurrentielle et novatrice, profitable à tous les Canadiens.	Obstacles à la concurrence	En 2003, le Canada est arrivé au sixième rang parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui ont le moins d'obstacles à la concurrence ¹ .
	Capacité de réglementation	En 2003, le Canada est arrivé au deuxième rang parmi les pays de l'OCDE qui ont la capacité réglementaire et administrative la moins restrictive ² . Le Canada arrive au deuxième rang parmi les grands pays — en tête des pays du G7 — du point de vue de l'administration équitable de la justice ³ .
	Perceptions des chefs d'entreprise sur comment des politiques d'institutions et du gouvernement favorisent la compétitivité	En 2002 et 2003, le Canada se classait au deuxième rang des pays du G7 en ce qui concerne les perceptions des chefs d'entreprise sur la façon dont les politiques institutionnelles et gouvernementales favorisent la compétitivité.

* Les ETP ne comprennent pas les services de gestion ni les services généraux.

(Suite à la page suivante)

1. OCDE, *Réglementation des marchés de produits dans les pays de l'OCDE, 1998 à 2003*, Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 419, février 2005.

2. *Ibid.*

3. The International Institute of Management Development, *World Competitiveness Yearbook 2005*, juin 2005.

État du rendement

(Suite de la page précédente)

Résultat stratégique				
Une économie innovatrice				
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)* 2005-2006		Total des autorisations d'après les Comptes publics de 2005-2006	Dépenses réelles et équivalents temps plein (ETP)* 2005-2006	
437,8 millions de dollars	718 ETP	787,2 millions de dollars	765,7 millions de dollars	674 ETP
S'aligne avec le résultat stratégique du gouvernement du Canada suivant :				
Économique : Une économie axée sur l'innovation et le savoir				
Priorité	Indicateur	État du rendement		
Veiller à investir des ressources stratégiquement dans des technologies habilitantes. Appuyer la création et la commercialisation de connaissances.	Dépenses du gouvernement en recherche-développement (R-D)	En 2003, le gouvernement a financé 24,5 p. 100 des dépenses intérieures brutes en R-D (DIRD) ⁴ .		
	Dépenses intérieures brutes de R-D (DIRD) en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)	En 2005, les DIRD représentaient 1,92 p. 100 du PIB du Canada ⁵ .		
	Collaboration université-industrie en R-D	En 2002, le Canada se classait deuxième dans le groupe de pays examinés, du point de vue de la collaboration université-industrie en R-D, 9,6 p. 100 de la R-D réalisée par le secteur des études supérieures étant financés par l'industrie ⁶ .		
	Investissement dans le capital de risque	De 1998 à 2001, le Canada a investi 0,25 p. 100 du PIB dans le capital de risque, ce qui l'a placé au deuxième rang dans le groupe de pays examinés ⁷ .		

* Les ETP ne comprennent pas les services de gestion ni les services généraux.

(Suite à la page suivante)

4. Site Web de Statistique Canada : www40.statcan.ca/l01/cst01/scte01a_f.htm?sdi=gerd5. Site Web de Statistique Canada : www40.statcan.ca/l01/cst01/scte03_f.htm?sdi=gerd6. Le Conference Board du Canada, *Exploring Canada's Innovation Character: Benchmarking Against Global Best*, 2004.7. *Ibid.*

État du rendement

(Suite de la page précédente)

Résultat stratégique				
Industrie concurrentielle et collectivités durables				
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)* 2005-2006		Total des autorisations d'après les Comptes publics de 2005-2006	Dépenses réelles et équivalents temps plein (ETP)* 2005-2006	
906,1 millions de dollars	1 298 ETP	648,3 millions de dollars	626,2 millions de dollars	1 050 ETP
S'aligne avec le résultat stratégique du gouvernement du Canada suivant : Économique : Croissance économique forte				
Priorité	Indicateur	État du rendement		
Appliquer des cadres stratégiques dans les secteurs industriels prioritaires ayant une incidence importante sur l'économie canadienne. Promouvoir une cyberéconomie d'avant-garde qui élimine les obstacles et relie les entreprises, les personnes et les collectivités. Travailler avec les Canadiens afin qu'ils puissent profiter des possibilités économiques, appuyer le développement des entreprises et la croissance à long terme et promouvoir le développement durable.	Investissement dans les machines et le matériel en pourcentage du PIB	En 2005, 97 673 millions de dollars ont été investis dans les machines et le matériel, ce qui représente 7,1 p. 100 du PIB ⁸ .		
	Utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC)	En 2003, le Canada se classait au deuxième rang dans le groupe de pays examinés, pour ce qui est de l'utilisation des TIC.		

* Les ETP ne comprennent pas les services de gestion ni les services généraux.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : UN MARCHÉ ÉQUITABLE, EFFICACE ET CONCURRENTIEL

Un marché équitable, efficace et concurrentiel, combiné à une réglementation efficace, crée un climat d'affaires qui favorise l'innovation et la croissance économique et protège les Canadiens.

Priorité : Continuer de moderniser l'encadrement du marché à l'appui d'une économie très concurrentielle et novatrice, profitable à tous les Canadiens.

En 2005-2006, Industrie Canada s'est engagé à collaborer avec d'autres gouvernements afin d'harmoniser les règlements et, ainsi, de réduire les chevauchements et les conflits de réglementation.

Grâce au travail d'Industrie Canada, le 25 novembre 2005, le projet de loi C-55, Loi édictant la Loi sur le Programme de protection des salariés et modifiant la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et d'autres lois en conséquence, a reçu la sanction royale. Cette nouvelle loi vise à accroître l'efficacité, l'efficacité et l'équité du régime d'insolvabilité.

D'autres projets de loi déposés au Parlement, comme le projet de loi C-21, la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, visant à moderniser le cadre de gouvernance des organisations à but non lucratif, et le projet de loi C-60, Loi modifiant la *Loi sur le droit d'auteur*, sont morts au Feuilleton le 29 novembre 2005, en raison de la dissolution du Parlement.

8. Source : Site Web de Statistique Canada : www40.statcan.ca/101/cst01/busi02a_f.htm

Le 11 avril 2005, le ministre de l'Industrie établissait le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications (GECRT), chargé d'examiner la politique et le cadre réglementaire des télécommunications au Canada. Le 22 mars 2006, le Groupe d'étude publiait son rapport final, qui contenait plus de 120 recommandations visant à améliorer ladite politique et ledit cadre. Le Ministère entend répondre au rapport du GECRT afin que l'industrie canadienne des télécommunications soit concurrentielle et prospère à l'échelle internationale et qu'elle continue d'évoluer avec les besoins des Canadiens.

Industrie Canada a aussi entrepris, en mai 2005, un examen complet du Cadre de la politique du spectre. Ce cadre énonce les principes directeurs de la gestion du spectre au Canada ainsi que les politiques, pratiques et normes en la matière.

Le 1^{er} février 2006, le projet de loi C-29, Loi modifiant la *Loi sur les brevets*, qui avait reçu la sanction royale au printemps de 2005, est entré en vigueur. La Loi accorde maintenant un délai d'un an aux titulaires de brevets pour effectuer des paiements correctifs afin de garantir la validité de leurs droits de brevet.

En novembre 2004, le gouvernement a déposé au Parlement le projet de loi C-19, Loi modifiant la *Loi sur la concurrence* et d'autres lois en conséquence. Les changements proposés, qui donnent partiellement suite aux recommandations du rapport de 2002 du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie — *Plan d'actualisation du régime de concurrence canadien* — visaient à s'assurer que la *Loi sur la concurrence* continuait d'être un cadre de réglementation moderne et de tout premier ordre dans ce domaine. Le projet de loi est mort au Feuilleton.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : UNE ÉCONOMIE INNOVATRICE

Priorité : Veiller à investir des ressources stratégiquement dans des technologies habilitantes.

En 2005-2006, Industrie Canada s'est efforcé d'obtenir des fonds pour plusieurs programmes prioritaires qui affectaient des ressources aux technologies habilitantes. Le budget de 2005 a annoncé un financement pour les programmes suivants :

- les Académies canadiennes des sciences (désormais, le Conseil des académies canadiennes);
- Génome Canada;
- les conseils subventionnaires fédéraux.

Investir suffisamment dans des projets de recherche et d'innovation axés sur les technologies habilitantes est un des principaux moteurs d'une économie innovatrice.

En 2005-2006, par l'entremise d'un accord de financement avec CANARIE Inc., Industrie Canada a continué d'appuyer le développement et l'exploitation de CA*net 4, le réseau de recherche de pointe du Canada.

Priorité : Appuyer la création et la commercialisation de connaissances.

En appuyant les conseils subventionnaires en 2005-2006, Industrie Canada a veillé à ce que des fonds soient disponibles pour appuyer les études supérieures et la recherche dans tout le Canada. Le Ministère a également appuyé le système national d'innovation en continuant d'investir dans des organismes subventionnaires nationaux, comme les conseils subventionnaires fédéraux (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada), contribuant ainsi à la réalisation de travaux de recherche et à l'acquisition de savoir au Canada.

Industrie Canada a appuyé la commercialisation du savoir par plusieurs initiatives. Un Groupe d'experts en commercialisation a été établi le 18 mai 2005 et chargé de conseiller le gouvernement sur un plan d'action pour atteindre ses objectifs en la matière. Il a également été

chargé de proposer des mesures que le gouvernement, le secteur privé et le milieu universitaire peuvent prendre pour améliorer la commercialisation dans tous les secteurs de l'économie.

Une stratégie de commercialisation a été élaborée dans le cadre du Partenariat sur les sciences et technologies des océans, afin d'encourager et de faciliter la commercialisation de la prochaine génération de technologies canadiennes. Le Ministère a également encouragé la commercialisation de technologies canadiennes de l'hydrogène et des piles à combustible en rédigeant le document intitulé *Vers une stratégie nationale sur l'hydrogène et les piles à combustible : Document de discussion pour le Canada*.

À titre de coprésident du Comité canadien de l'hydrogène et des piles à combustible, formé de 17 ministères et organismes fédéraux, Industrie Canada a aidé à coordonner et à surveiller les mesures prises par le gouvernement fédéral dans ce domaine. Le Ministère a également dirigé les consultations auprès des principaux intéressés, y compris les représentants des provinces, du milieu universitaire et du secteur privé, afin de dégager les grands enjeux et priorités du secteur de l'hydrogène et des piles à combustible. Ces travaux constituent une première étape importante vers l'élaboration d'une stratégie nationale visant à promouvoir et à accélérer le développement de technologies canadiennes de l'hydrogène et des piles à combustible.

Industrie Canada a également davantage cherché en 2005-2006 à combler les lacunes de la recherche et à faire des investissements ciblés pour que l'on progresse dans la mise au point et l'adoption de technologies habilitantes clés.

Le rapport intitulé *Inventaire des activités du gouvernement fédéral suivant « l'Appel à l'action » des Manufacturiers et Exportateurs du Canada* a été déposé en 2005-2006. Plusieurs activités nouvelles en ont découlé, dont la création d'un réseau de 30 ministères fédéraux pour résoudre divers problèmes auxquels sont confrontés les fabricants. De plus, un guide de planification de la continuité pour les entreprises canadiennes en cas de pandémie de grippe a été rédigé, afin de prévoir et d'atténuer les effets de pandémies qui pourraient avoir des répercussions importantes sur les manufacturiers et les exportateurs.

Le Secrétariat canadien de la biotechnologie a entrepris un examen et une mise à jour de la Stratégie canadienne de la biotechnologie, ainsi que du cadre stratégique de la biotechnologie.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : INDUSTRIE CONCURRENTIELLE ET COLLECTIVITÉS DURABLES

Le Ministère a poursuivi la modernisation des cadres stratégiques qui permettent de créer et de faire prospérer des entreprises solides et concurrentielles. Industrie Canada a contribué à la création d'infrastructures modernes et continué de promouvoir le développement durable.

Priorité : Appliquer des cadres stratégiques dans les secteurs industriels prioritaires ayant une incidence importante sur l'économie canadienne.

L'industrie canadienne de l'aérospatiale, qui occupe le quatrième rang mondial, est une source de richesse importante pour le pays. Le gouvernement a élaboré pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense un cadre stratégique qui établit une vision à long terme (20 ans) pour les industries canadiennes concernées. Ce cadre définit des politiques et des activités de l'industrie et des gouvernements visant à appuyer la croissance du secteur et à renforcer sa position très concurrentielle. A aussi été mis sur pied le Partenariat canadien pour l'aérospatiale (PCA), un conseil composé de représentants de l'industrie, des gouvernements, des syndicats et du milieu universitaire, qui a apporté une contribution à l'élaboration de ce cadre. En 2005-2006, le Secteur de l'industrie a participé à des groupes de travail du PCA afin d'analyser les grandes questions stratégiques et de définir des politiques et des activités pour y arriver.

En partenariat avec les intervenants pertinents de l'industrie, des stratégies détaillées ont été élaborées dans les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale, des sciences de la vie, du tourisme et de l'énergie renouvelable pour définir les avantages concurrentiels et les défis de plusieurs industries clés canadiennes. Une stratégie a également été élaborée afin de mieux cibler l'appui à la R-D et à la commercialisation dans les sciences de la vie, étant donné que ce secteur devrait jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale.

Priorité : Promouvoir une cyberéconomie d'avant-garde qui élimine les obstacles et relie les entreprises, les personnes et les collectivités.

En 2005-2006, Industrie Canada a continué d'éliminer les obstacles et de relier les entreprises, les personnes et les collectivités afin de maintenir le rôle du Canada comme cyberéconomie de tout premier ordre.

Le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord a continué de fournir aux collectivités une infrastructure d'information et de communications ultramoderne qui garantira un accès équitable à tous les Canadiens. Le service Internet haute vitesse est maintenant offert dans 294 collectivités. De plus, 18 collectivités éloignées sont maintenant branchées grâce à l'Initiative nationale de satellite. Industrie Canada a aussi aidé les Canadiens à profiter des avantages de la connectivité en appuyant près de 4 000 centres du Programme d'accès communautaire, en fournissant un accès public à Internet et les compétences dont les Canadiens ont besoin pour s'en servir efficacement. De plus, Premières nations sur Rescol a accru son implantation pour atteindre quelque 600 écoles des Premières nations dans les réserves. Le Ministère a également fourni 113 411 ordinateurs remis en état à des écoles, des bibliothèques et des organismes d'apprentissage sans but lucratif.

Priorité : Travailler avec les Canadiens afin qu'ils puissent profiter des possibilités économiques, appuyer le développement des entreprises et la croissance à long terme et promouvoir le développement durable.

Industrie Canada a continué de travailler avec les Canadiens en 2005-2006 pour les aider à profiter des possibilités économiques.

Au cours de l'exercice, le programme Entreprise autochtone Canada a aidé 576 clients à fonder, à agrandir ou à acquérir une entreprise, au moyen de contributions d'une valeur de 22,7 millions de dollars. L'appui aux entreprises autochtones a été fourni dans les domaines suivants : tourisme; fabrication; services commerciaux, professionnels ou scientifiques; jeunesse; débouchés commerciaux liés à de grands projets; innovation et commerce; et expansion des marchés. Les investissements directs de 22,7 millions de dollars dans le capital-actions se sont traduits par des investissements totaux, toutes sources confondues, de 82,9 millions de dollars dans la croissance des entreprises autochtones et dans l'économie canadienne en général.

En 2005-2006, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a contribué à favoriser la croissance et la diversification économiques ainsi que la création d'emplois dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario, dans le but de bâtir des collectivités autonomes et durables, en investissant 97 millions de dollars dans 516 entreprises et organismes communautaires. Ce financement a permis d'obtenir en tout d'autres sources plus de 110 millions de dollars supplémentaires.

Enfin, en 2005-2006, le Programme de financement des petites entreprises du Canada a enregistré plus de 10 800 prêts de démarrage d'entreprises, d'une valeur totale de plus de 1 milliard de dollars. Ce financement a favorisé l'expansion et la modernisation de petites et moyennes entreprises (PME). Le premier examen du programme a été achevé et déposé au Parlement en avril 2005.

Section 2

Analyse des activités de programme par résultat stratégique

● RÉSULTAT STRATÉGIQUE : UN MARCHÉ ÉQUITABLE, EFFICACE ET CONCURRENTIEL

Chacune des activités de programme suivantes contribue au résultat stratégique grâce à l'élaboration de politiques, à des programmes, à des initiatives et aux services fournis. Des renseignements tant financiers que non financiers sont donnés pour chaque activité de programme. Les résultats obtenus représentent une tentative préliminaire visant à montrer quel a été le rendement d'Industrie Canada par rapport aux résultats prévus tels qu'ils sont exposés dans son RPP. D'autres détails sur les programmes et les initiatives mentionnés dans le texte figurent à l'annexe, à la page 115.

Analyse par activité de programme

Activité de programme : Secteur de la politique — Marché

Description: Élaboration de la politique d'encadrement du marché			
Résultat prévu : Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant un marché efficace, équitable et concurrentiel			
Indicateurs		Résultats	
<ul style="list-style-type: none"> Mesures législatives déposées et approuvées, visant à améliorer l'encadrement général du marché 		<ul style="list-style-type: none"> Le projet de loi C-55, Loi édictant la Loi sur le Programme de protection des salariés et modifiant la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>, la <i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i> et d'autres lois en conséquence, a reçu la sanction royale le 25 novembre 2005. Le <i>Règlement sur l'usage de produits brevetés à des fins humanitaires internationales</i> a été adopté le 14 mai 2005. Des modifications ont été apportées à la <i>Loi sur les brevets</i> le 31 août 2005. Le projet de loi C-60, Loi modifiant la <i>Loi sur le droit d'auteur</i>, a été déposé le 20 juin 2005, mais il n'a pas été adopté à la Chambre des communes avant la dissolution du Parlement le 29 novembre 2005. Le <i>Règlement modifiant le Règlement sur la définition de petit système de retransmission</i> a été publié dans la <i>Gazette du Canada</i> le 1^{er} juin 2005. Le <i>Règlement modifiant le Règlement sur la définition de petit système de transmission par fil</i> a été publié dans la <i>Gazette du Canada</i> le 1^{er} juin 2005. 	
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles
7,1 millions de dollars	78 ETP	8,1 millions de dollars	7,2 millions de dollars 79 ETP

En partenariat avec d'autres secteurs, le Secteur de la politique a continué en 2005-2006 de prendre diverses initiatives pour mettre à jour la politique d'encadrement du marché. Il a également continué de travailler à l'amélioration de la réglementation pour stimuler l'innovation et la concurrence dans les industries à forte concentration de savoir. Malheureusement, les résultats prévus n'ont pas été tous atteints en 2005-2006, en raison de la dissolution du Parlement, le 29 novembre 2005.

Le projet de loi C-55, Loi édictant la Loi sur le Programme de protection des salariés et modifiant la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et d'autres lois en conséquence, a été déposé à la Chambre des communes le 3 juin 2005. Cette nouvelle loi a pour but d'accroître l'efficacité et l'équité du régime d'insolvabilité et de protéger davantage les travailleurs en cas de faillite et de restructuration d'entreprises. Le projet de loi C-55 a reçu la sanction royale le 25 novembre 2005.

Le 15 novembre 2004, le ministre de l'Industrie déposait à la Chambre des communes le projet de loi C-21, Loi régissant les organisations à but non lucratif et les autres organisations sans capital-actions. Aussi appelé Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, le projet de loi a été renvoyé au Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie le 23 novembre 2004. Le 29 novembre 2005, il est mort au Feuilleton. Les changements législatifs proposés auraient modernisé le cadre de gouvernance des organisations à but non lucratif, et ce, en améliorant la responsabilisation financière, en simplifiant le processus de constitution en personne morale et en clarifiant les rôles et les responsabilités des administrateurs et des dirigeants. Ces mesures auraient été conformes au programme de réglementation intelligente, qui vise à alléger le fardeau réglementaire pesant sur les entreprises.

L'Initiative d'allègement du fardeau de la paperasserie (IAFP) a été lancée en 2005, et le comité consultatif qui la supervise a présenté son premier rapport au ministre de l'Industrie en mars 2006.

Le 14 mai 2005, des modifications à la *Loi sur les brevets* liées au Régime canadien d'accès aux médicaments⁹ sont entrées en vigueur avec l'adoption du *Règlement sur l'usage de produits brevetés à des fins humanitaires internationales*.

Ces modifications mettaient en œuvre la décision prise en 2003 par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de renoncer à certaines obligations imposées par l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et qui empêchaient les pays développés d'autoriser l'exportation de versions à moindre coût de médicaments brevetés vers des pays moins développés ou en développement ayant une capacité de production pharmaceutique insuffisante ou inexistante. La renonciation porte sur les médicaments dont ces pays ont besoin pour lutter contre des problèmes de santé publique, tout particulièrement le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres épidémies.

Le 31 août 2005, le gouvernement a modifié la *Loi sur les brevets* afin d'ajouter les combinaisons à dose fixe (CDF) d'antirétroviraux utilisées dans le traitement du VIH/sida à la liste des produits pharmaceutiques (l'annexe 1) pouvant être exportés en vertu du Régime canadien d'accès aux médicaments. Les CDF d'antirétroviraux sont une découverte importante pour le traitement du VIH/sida dans des endroits démunis, car elles favorisent l'adhésion des patients à la thérapie et nécessitent moins de supervision médicale.

Le 20 juin 2005, le projet de loi C-60, Loi modifiant la *Loi sur le droit d'auteur*, était déposé pour première lecture à la Chambre des communes. Le 29 novembre 2005, il est mort au Feuilleton.

Des modifications au *Règlement sur la définition de petit système de retransmission* et au *Règlement sur la définition de petit système de transmission par fil* ont été publiées dans la partie II de la *Gazette du Canada* le 1^{er} juin 2005. Il s'agissait de modifications d'ordre administratif visant à refléter des changements apportés à la manière dont le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) régit les petits systèmes de retransmission et les petits systèmes de transmission par fil.

9. Appelé auparavant l'Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique.

Activité de programme : Secteur des opérations — Marché

Description : Mise au point d'instruments et conformité à la politique d'encadrement du marché				
Résultat prévu : Un marché qui respecte les lois cadres et les besoins des parties intéressées				
Indicateurs		Résultats		
• Nombre de nouveaux mécanismes d'encadrement		Mécanismes d'encadrement de Mesures Canada : 3 Mécanismes d'encadrement du Bureau du surintendant des faillites Canada : 4 Nombre de nouveaux mécanismes d'encadrement : 7		
• Nombre de modifications aux mécanismes d'encadrement existants		Modifications de Mesures Canada : 5 Modifications de Corporations Canada : 1 Nombre de nouvelles modifications : 6		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
115,5 millions de dollars	1 223* ETP	118,9 millions de dollars	110,2 millions de dollars	1 261* ETP

* Ne comprend pas les ETP de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, indiqués à la page 23.

Les unités opérationnelles du Secteur des opérations ont assuré un marché équitable, efficace et concurrentiel dans les domaines de la gestion du spectre, des poids et mesures, de l'insolvabilité et de la constitution en société de régime fédéral. Elles ont utilisé pour ce faire des instruments d'encadrement nouveaux et existants comme les règlements, les lois, les politiques et les procédures.

Par l'intermédiaire du **Programme du spectre et des télécommunications**, les bureaux régionaux d'Industrie Canada sont chargés de fournir un accès rapide à un spectre des radiofréquences de qualité en respectant le cadre réglementaire du Canada. L'exécution régionale du programme est axée sur trois types d'activités. Premièrement, les bureaux régionaux influent sur le cadre réglementaire du Ministère en représentant les besoins des clients et en présentant le contexte régional lors de l'élaboration des politiques et des règlements. En 2005-2006, les bureaux régionaux ont participé à l'élaboration de la Circulaire des procédures concernant les clients portant sur l'installation de systèmes d'antenne de radiodiffusion, ainsi que l'élaboration de modifications proposées à la *Loi sur la radiocommunication*. Deuxièmement, Industrie Canada fournit aux clients un accès rapide au spectre des radiofréquences. En 2005-2006, le Ministère a reçu 21 263 demandes de licence radio, dont 95,4 p. 100 ont été traitées conformément aux normes de service établies. De plus, un nombre croissant de clients ont présenté leur demande sur le site des services en ligne du Ministère (**sd.ic.gc.ca**). Ces services aident les clients à obtenir un accès plus rapide au spectre des radiofréquences. Enfin, le Ministère est chargé de faire observer les règlements sur le spectre des radiofréquences. Les bureaux régionaux ont effectué diverses enquêtes dans tout le Canada, ce qui a permis aux Canadiens de bénéficier d'un spectre des radiofréquences de qualité.

Mesures Canada (mc.ic.gc.ca) assure l'intégrité et l'exactitude des mesures commerciales au Canada en administrant et en appliquant la *Loi sur les poids et mesures* et la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*. En 2005-2006, il a entrepris des consultations auprès des parties intéressées dans les secteurs de la pêche et des produits forestiers, y compris les fabricants d'instruments de mesure, les propriétaires-exploitants, les entreprises, les consommateurs et les autres parties vulnérables, afin de connaître leurs points de vue et leurs idées sur la façon d'obtenir des mesures dans ces secteurs et d'en vérifier l'exactitude. Les résultats de ces examens sectoriels permettront de s'entendre avec les parties intéressées sur des recommandations relatives aux mesures d'encadrement, programmes et services qui régiront les mesures commerciales dans les secteurs de la pêche et des produits forestiers dans les années à venir.

Pour donner suite à des recommandations fondées sur un consensus avec les intervenants découlant d'un examen du secteur de l'eau, les premières exigences canadiennes relatives aux compteurs d'eau ont été élaborées par un groupe de travail mixte constitué de représentants de Mesures Canada et de l'industrie de l'eau. L'établissement de ces exigences améliorera l'exactitude des mesures relatives à ce produit de plus en plus précieux et coûteux.

À l'échelle internationale, Mesures Canada a joué un rôle actif dans l'élaboration par l'Organisation Internationale de Métrologie Légale (OIML) de l'accord de reconnaissance mutuelle sur les instruments de pesage non automatiques, annoncé récemment. Dans le contexte de cet accord multilatéral, les instruments de pesage non automatiques (p. ex., les balances pour la vente de marchandises au détail dans les épiceries) approuvés par des laboratoires internationaux homologués ISO 17025 (ou ayant fait l'objet d'une évaluation par les pairs de l'OIML) signataires de l'accord seront approuvés pour utilisation au Canada sans autre contrôle. L'accord de reconnaissance mutuelle de l'OIML entrera en vigueur en 2006-2007.

Afin que la politique et le cadre réglementaire en matière d'insolvabilité restent adaptés aux besoins changeants du marché, le **Bureau du surintendant des faillites (osb-bsf.ic.gc.ca)** a travaillé en étroite collaboration avec la Direction des politiques du droit corporatif et de l'insolvabilité pour élaborer des propositions de modifications législatives à la *Loi sur les faillites et l'insolvabilité* et à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, et pour établir la *Loi sur le Programme de protection des salariés*. Cette étroite collaboration a joué un rôle clé dans le dépôt à la Chambre des communes du projet de loi C-55 et dans son examen par les comités parlementaires, le résultat étant que le projet de loi a reçu la sanction royale en novembre 2005.

Les réformes instaurées par le projet de loi (qui est devenu le chapitre 47 des Lois du Canada, 2005) visent à moderniser le régime d'insolvabilité du Canada et à accroître la compétitivité. Les modifications législatives, comme celles qui portent sur la restructuration des entreprises en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, créent des règles prévisibles qui encourageront l'investissement et la confiance dans le marché, tout en préservant la latitude des tribunaux de trancher, au besoin, des questions particulières au cas par cas. La réforme vise aussi à rationaliser les procédures d'insolvabilité, à rendre le système plus équitable pour tous les participants et à réduire les risques d'abus.

En outre, le BSF a procédé à une restructuration de son organisation afin de tenir compte de l'évolution de son environnement. Le système axé sur les processus (examens des syndics dossier par dossier) a été remplacé par un système fondé sur les risques qui ne cible que les débiteurs et les syndics à haut risque. Cette réorientation permet au BSF d'affecter ses ressources là où elles sont le plus nécessaires, rend l'organisation plus responsable en ce qui concerne les marchés émergents et permet d'améliorer le service à la clientèle.

Corporations Canada (corporations.ic.gc.ca) a mené de vastes consultations en vue de modifier le *Règlement sur les sociétés par actions de régime fédéral* afin de changer la période de dépôt des rapports annuels. Cette modification simplifie l'exigence relative au dépôt des rapports annuels et rend plus à jour l'information sur les sociétés visées par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le règlement proposé a été publié préalablement dans la Partie I de la *Gazette du Canada*, le 26 novembre 2005 et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2006.

Corporations Canada a mis en place avec succès un partage électronique de ses listes de sociétés dissoutes ayant une adresse en Ontario avec la Direction des compagnies et des sûretés mobilières de la province de l'Ontario. Cette procédure aide l'Ontario à maintenir l'exactitude de sa base de données d'entreprises enregistrées actives. Une première liste de 38 625 sociétés de régime fédéral établies en Ontario a été envoyée au registraire de l'Ontario, et 9 250 autres noms de sociétés dissoutes ont été envoyés depuis que ce programme a été lancé. Celui-ci a profité du programme conjoint d'inscription en direct des entreprises, qui permet aux petites et moyennes entreprises (PME) de s'inscrire par voie électronique en Ontario en même temps qu'elles se constituent en société de régime fédéral auprès de Corporations Canada.

Corporations Canada a également révisé son sondage permanent sur les transactions en ligne afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs. À l'aide de l'Outil de mesures communes, les données du sondage peuvent être comparées à celles de sondages semblables, ce qui permet

à Corporations Canada d'évaluer et d'améliorer la qualité de ses services aux Canadiens. Le sondage a aussi été conçu de manière à s'assurer que les clients ne participent pas au sondage plus d'une fois par mois.

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché

Description : Élaboration des règlements, politiques, procédures et normes régissant le spectre, les industries des télécommunications et l'économie numérique au Canada				
Résultat prévu : Un cadre stratégique et réglementaire pour régir les industries du spectre et des télécommunications du Canada de même que l'économie numérique				
Indicateurs		Résultats		
<ul style="list-style-type: none"> Évaluation du cadre stratégique et réglementaire 		<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications a publié son rapport final le 22 mars 2006. Le 13 juin 2006, dans une première réponse aux recommandations contenues dans le rapport, le gouvernement du Canada déposait une proposition de directives en matière de politique à l'intention du CRTC, lui demandant de s'en remettre autant que possible au libre jeu du marché tout en respectant la <i>Loi sur les télécommunications</i>. Le gouvernement du Canada étudie encore les autres recommandations du rapport. Le gouvernement a lancé une <i>Consultation sur le renouvellement du Cadre de la politique canadienne du spectre et sur les progrès constants de la gestion du spectre</i>, puis reçu et examiné les observations du public. En tenant compte de ces observations, il rédige actuellement un nouveau Cadre de la politique du spectre, qui devrait être publié à l'automne 2006. 		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
54,1 millions de dollars	371 ETP	76,8 millions de dollars	73,4 millions de dollars	352 ETP

Le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications a poursuivi en 2005-2006 l'élaboration de règlements, politiques et normes de tout premier ordre qui régissent les industries canadiennes du spectre et des télécommunications et contribuent à l'expansion du commerce électronique sur le marché canadien.

Le 22 mars 2006, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications (GECRT) publiait son rapport final, qui contenait plus de 120 recommandations visant à améliorer le cadre réglementaire des télécommunications au Canada. Industrie Canada entend répondre au rapport du Groupe d'étude afin que l'industrie canadienne des télécommunications soit concurrentielle et prospère sur les marchés internationaux, et qu'elle continue d'évoluer en fonction des besoins des Canadiens.

Industrie Canada a aussi entrepris de réviser son cadre de la politique du spectre, qui énonce les principes directeurs de la gestion du spectre au Canada et constitue la base d'autres politiques, pratiques et normes relatives au spectre. Un examen complet, lancé en mai 2005, comprend des consultations sur certains sujets afin d'améliorer la gestion du spectre. Dans son rapport, le GECRT attire l'attention sur la consultation en cours sur le cadre en soulignant qu'elle appuie l'intention du rapport. Plusieurs recommandations du GECRT peuvent être prises en considération dans une révision du cadre. De plus, l'examen et la modification des systèmes de technologie de l'information du spectre d'Industrie Canada se poursuivent, à l'aide d'une approche fondée sur les risques, pour assurer la viabilité des principales composantes des systèmes.

Le gouvernement a déposé le projet de loi C-73, qui propose des modifications à la *Loi sur les télécommunications*, afin que le CRTC puisse créer et administrer une pénalité pour les contraventions à ses décisions ou à la Loi. Le projet de loi a fait l'objet d'une première lecture avant la dissolution du Parlement, le 29 novembre 2005. D'une façon plus limitée, le projet de loi C-37 — la loi sur la liste des abonnés auto-exclus — a été adopté, ce qui a entraîné une modification de la *Loi sur les télécommunications* afin de prévoir de petites pénalités pour les télévendeurs contrevenants.

De plus, dans le Plan budgétaire du 23 février 2005, le gouvernement du Canada annonçait son intention de demander au CRTC d'instaurer rapidement la transférabilité des numéros sans fil. L'Association canadienne des télécommunications sans fil a annoncé par la suite que les entreprises de service sans fil instaureront cette transférabilité et élaboreront un plan de mise en œuvre détaillé.

Le 17 mai 2005, le Groupe de travail sur le pourriel, formé de représentants du gouvernement et de l'industrie ainsi que d'autres intervenants, a déposé son rapport final, à la fin de son mandat d'un an. En plus de promouvoir un éventail de mesures antipourriel dans le secteur privé, le Groupe de travail demandait au gouvernement de renforcer les mesures législatives pour protéger Internet contre les pourriels, les logiciels espions et les menaces connexes par une nouvelle loi anti-pourriel.

Au niveau international, Industrie Canada a codirigé la délégation canadienne à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) des Nations Unies qui a eu lieu à Tunis, du 16 au 18 novembre 2005. Les déclarations politiques convenues au Sommet de Tunis reflétaient bien les points de vue du Canada sur la société de l'information et sur le rôle des technologies de l'information et des communications comme grand outil de développement économique, social et culturel, et sur l'importance des partenariats pour le développement. Industrie Canada a joué un rôle prépondérant dans l'examen de la gouvernance d'Internet au Sommet et continuera de veiller à ce que l'Internet reste stable et sûr. Pour faire suite au Sommet, Industrie Canada participera à des examens et initiatives relatives au SMSI entrepris au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui est un des principaux organismes qui assurent le suivi du SMSI.

Industrie Canada a continué de collaborer avec l'industrie canadienne des télécommunications pour s'assurer que les normes mondiales relatives aux applications des radiocommunications et des télécommunications établies par l'UIT sont appliquées. Dans le domaine des télécommunications, des contributions techniques ont été apportées à l'élaboration de normes de base pour les réseaux de la prochaine génération et à un cadre normatif pour la sécurité des télécommunications. Le Ministère a également présidé les comités préparatoires canadiens pour trois groupes d'études internationaux du bureau de normalisation de l'UIT. De plus, Industrie Canada a proposé à l'UIT une trentaine de recommandations dans le domaine des radiocommunications. Grâce aux efforts canadiens, les recommandations de l'UIT relatives à l'utilisation de la technologie des bandes ultralarges font en sorte de protéger les services existants contre l'interférence radio tout en permettant aux produits à bandes ultralarges d'entrer sur le marché. De plus, l'UIT a adopté une nouvelle recommandation qui a établi un plan de bande mondial pour les systèmes mobiles de pointe dans la bande de 2,5 GHz. Ce plan est harmonisé avec l'utilisation future de ce spectre pour les services mobiles au Canada.

Activité de programme : Secteur de l'agent principal de l'information — Marché

Description : Amélioration de l'accès et renforcement de l'intégrité du système de recherche de dénominations sociales et de marques de commerce en offrant aux Canadiens et aux entreprises canadiennes un accès en ligne direct à un outil Internet permettant d'effectuer des recherches				
Résultat prévu : Délai d'exécution plus rapide pour les rapports de recherche sur la dénomination sociale fournis au milieu des affaires et aux partenaires et intervenants fédéraux et provinciaux				
Indicateurs		Résultats		
• Atteinte des niveaux de normes de service (90 p. 100)		• Niveaux de normes de service atteints (lots, 100 p. 100; en ligne, 90 p. 100)		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
0,6 million de dollars	6,0 ETP	0,6 million de dollars	0,6 million de dollars	5,0 ETP

NUANS® (nuans.com) est un logiciel qui permet de rechercher une dénomination sociale proposée dans la base de données des dénominations sociales et des marques de commerce existantes. Cette recherche automatisée détermine les similarités entre une dénomination proposée ou une marque de commerce et celles qui se trouvent dans la base de données. Par la suite, il produit une liste des noms les plus similaires.

Des mécanismes novateurs comme NUANS en ligne, NUANS B2B et Rapport NUANS accéléré ont été lancés afin de permettre une meilleure intégration des sites des parties intéressées et de NUANS. Ces mécanismes permettront aux parties intéressées (p. ex., maisons de recherche, gouvernements, etc.) de servir les clients plus rapidement, en moins d'étapes et de manière plus simple et plus compatible avec leurs systèmes en ligne respectifs.

Activité de programme : Bureau de la consommation — Marché

Description : Défense des intérêts des consommateurs				
Résultat prévu : Intervention consolidée sur le plan des questions de consommation				
Indicateurs		Résultats		
• Nombre d'initiatives prises en vue de régler des questions de consommation auxquelles participe activement le Bureau de la consommation		• 24 initiatives		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
5,2 millions de dollars	23 ETP	5,8 millions de dollars	5,6 millions de dollars	23 ETP

Le Bureau de la consommation collabore avec d'autres ministères et gouvernements, l'industrie, les organismes de consommateurs et le milieu universitaire, et il joue un rôle déterminant dans l'élaboration de politiques et d'instruments non réglementaires relatifs à la protection des consommateurs.

En 2005-2006, le Bureau a entrepris des recherches sur de grandes questions relatives à la protection des consommateurs, allant de l'usurpation d'identité aux droits des consommateurs concernant les rapports de crédit, en passant par les prêts sur salaire. Ces recherches appuient les délibérations continues, au sein du Comité des mesures en matière de consommation fédéral-provincial-territorial, sur le travail effectué dans ces domaines. Une consultation publique fédérale-provinciale-territoriale sur les moyens de protéger les consommateurs contre l'usurpation d'identité a également été achevée. L'information et la sensibilisation des consommateurs sont également demeurées des priorités du Bureau dans ses travaux au sein du Comité.

De plus, le Bureau de la consommation a effectué des recherches qui donnent suite au *Rapport sur les tendances en consommation*. Les premières mises à jour seront publiées l'an prochain (2006-2007) et porteront sur les téléphones cellulaires et la littérature des consommateurs. D'autres questions pourraient être examinées par la suite.

Le Bureau a également contribué aux travaux du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications en commandant des recherches par des groupes de consommateurs sur les aspects de la politique des télécommunications qui touchent à la consommation. Vu l'importance de ces priorités de recherche, le Bureau a modifié son intention originale de publier les études de suivi sur le *Rapport sur les tendances en consommation* durant la période visée par le rapport. La publication a été reportée à l'exercice 2006-2007.

Conscient de la grande influence que peut avoir le secteur privé sur les consommateurs, les employés, les collectivités et l'environnement, le Bureau a entrepris des travaux sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE). En mars 2006, après des consultations et la création d'un groupe consultatif multilatéral, le Bureau a publié un document intitulé *Responsabilité sociale des entreprises : Guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes*.

Ce guide s'appuie sur deux guides précédents du Bureau, le premier portant sur les codes volontaires et le second, sur la gestion des plaintes des consommateurs. Ces deux guides précédents sont devenus des documents de base pour l'élaboration, par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), de normes internationales sur la satisfaction des consommateurs et sur le règlement des différends.

Récemment, l'ombudsman des services bancaires et d'investissement a annoncé son intention d'aligner ses activités sur la norme de règlement des différends de l'ISO. On espère que le guide sur la RSE jouera un rôle semblable pour stimuler la bonne conduite en affaires et qu'il servira de base aux normes internationales.

En plus du rôle prépondérant qu'il joue dans l'élaboration de normes internationales à l'ISO, le Bureau joue aussi un rôle important dans la diffusion de renseignements aux consommateurs et dans le renforcement des capacités du secteur bénévole de la consommation. Par exemple, le Bureau a participé à la création d'outils efficaces afin d'aider les consommateurs à porter plainte contre des marchands. Le Courriel des plaintes, sur le site Internet du Bureau, est un outil d'avant-garde qui permet aux consommateurs de déposer plainte plus efficacement. Le site du Bureau donne un accès intégré à une foule de renseignements fiables sur la consommation, ce qui aide à s'assurer que les consommateurs ont les connaissances nécessaires pour mieux se protéger et mieux s'y retrouver sur le marché, et pour prendre des décisions en toute confiance.

En 2005-2006, le nombre moyen de visiteurs différents dans les deux secteurs du site du Bureau a été de 56 875 par mois pour le Carrefour des consommateurs et de 38 933 par mois pour la Passerelle d'information pour le consommateur canadien. Le Bureau a continué de renforcer sa présence sur Internet et il a élaboré des plans pour fusionner ces deux secteurs, ce qui se fera au début du prochain exercice. Le nouveau site sera accessible à **www.infoconsommation.ca**.

Le Bureau et ses partenaires ont élaboré et diffusé de l'information et des conseils à l'intention des consommateurs par les moyens suivants :

- *Prenez vos dettes en main* (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inoca-bc.nsf/fr/h_ca02144f.html**);
- la version mise à jour de la Liste de vérification concernant le vol d'identité des consommateurs (**cmcweb.ca/epic/internet/incmc-cmc.nsf/fr/fe00088f.html**);
- la visite guidée mise à jour (tutoriel en ligne) (**consumerinformation.ca/app/oca/ccig/guidedTour.do?language=fr**);
- le *Guide du consommateur canadien*, édition 2006 (**consumer.ic.gc.ca/epic/internet/inoca-bc.nsf/fr/h_ca02058f.html**).

Enfin, par son programme de contributions, le Bureau appuie le renforcement de la capacité des organisations bénévoles et de consommation. En 2005-2006, le Bureau a financé 38 projets de recherche et cinq projets de développement organisationnel. Les projets de recherche subventionnés en 2005-2006 portaient sur des questions relatives à la consommation dans des domaines comme les services financiers, les aliments et la nutrition, les télécommunications, l'usurpation d'identité, les recours internationaux, les garanties et les ventes d'automobiles.

Activité de programme : Bureau de la concurrence — Marché

Description : Définition et respect de l'encadrement du marché en ce qui concerne la concurrence				
Résultat prévu : Respect des lois relevant de la compétence du Bureau de la concurrence				
Indicateurs		Résultats		
• Mesure dans laquelle les groupes cibles respectent les nouvelles exigences du Bureau		• Un avis non donné en vertu de la partie IX de la <i>Loi sur la concurrence</i>		
Résultat prévu : Application des principes de concurrence au sein du marché canadien				
Indicateurs		Résultats		
• Mesure dans laquelle de nouveaux cadres et politiques sont élaborés		• En 2005-2006, aucune mesure d'encadrement n'a été adoptée par le Parlement afin de modifier les lois relevant de la compétence du Bureau.		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
46,5 millions de dollars	440 ETP	60,0 millions de dollars	55,7 millions de dollars	453 ETP

Sensibilisation

Le Bureau de la concurrence s'est associé avec les États-Unis pour sensibiliser les consommateurs aux dangers de la fraude et leur apprendre comment la repérer, la signaler et l'arrêter. La campagne a touché près de deux fois plus de personnes (70 millions) que l'année précédente. La campagne a été largement médiatisée à la télévision, à la radio et dans les journaux. À titre de président du Forum de la prévention de la fraude, le Bureau travaille en étroite collaboration avec plus de 75 partenaires canadiens et américains, représentant la police, des groupes de consommateurs, des groupes bénévoles, le gouvernement et le secteur privé, afin d'accroître la sensibilisation.

Le mois de mars a été désigné « Mois sur la prévention de la fraude », et une série de mesures ont été prises pour accroître la sensibilisation. Par exemple, en collaboration avec Shred-it (une entreprise privée de déchiquetage sécuritaire), le Bureau, les services de police et les bureaux d'éthique commerciale de toutes les régions du pays ont participé à la première opération nationale de déchiquetage communautaire. Les consommateurs ont été invités à apporter leurs documents personnels pour les faire déchiqueter et à se protéger ainsi contre l'usurpation d'identité.

Sur le front mondial, le Forum sur la prévention de la fraude attire maintenant l'attention internationale. Par l'entremise du Réseau international de contrôle et de protection des consommateurs (ICPEN), 24 pays se sont engagés à sensibiliser le public dans le monde entier à l'aide de leurs campagnes respectives dans le cadre du Mois sur la prévention de la fraude.

Application de la loi

À l'issue d'une enquête complexe menée par le Bureau, les sociétés Cascades Groupe Papiers Fins Inc., Domtar Inc. et Unisource Canada Inc. ont été reconnues coupables, par la Cour supérieure, de deux accusations de conspiration visant à réduire la concurrence, en infraction à l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*. Chaque société s'est vu infliger une amende record de 12,5 millions de dollars pour son rôle dans un complot national sur le marché du papier autocopiant en feuilles. Une ordonnance d'interdiction a été rendue à l'encontre des sociétés, et les membres du personnel clé ayant pris part au complot ont été démis de leurs fonctions à titre de négociants en papiers. Au cours des trois prochaines années, chaque société devra produire une preuve écrite qu'elle se conforme à l'ordonnance d'interdiction. Enfin, chaque société

devra, au cours des cinq prochaines années, communiquer toute information ou tout document exigé par la commissaire de la concurrence afin que cette dernière puisse s'assurer de la conformité.

Cineplex Galaxy a communiqué avec le Bureau au sujet de son projet d'acquérir Famous Players. Le Bureau a donc effectué un examen rigoureux de la fusion proposée pour déterminer ses effets sur la concurrence. Par suite de cette enquête, le Bureau a conclu qu'une fusion de Cineplex Galaxy et Famous Players entraînerait vraisemblablement une diminution sensible de la concurrence sur le marché de la présentation de films en première exclusivité dans un certain nombre de régions urbaines. La commissaire de la concurrence et Cineplex Galaxy ont conclu un accord de consentement en vertu de l'article 105 de la *Loi sur la concurrence*. Il prévoyait que Cineplex Galaxy vende 35 cinémas, dans 17 villes de 6 provinces, ayant des recettes à la caisse totales d'environ 100 millions de dollars. En examinant la question des villes où des dessaisissements seraient requis, le Bureau a pris en compte un certain nombre de facteurs, y compris les parts de marché avant et après la fusion, l'emplacement des cinémas, la qualité et le style des cinémas ainsi que la concurrence subsistante.

En avril 2005, Sears Canada Inc. s'est vu ordonner de payer, en vertu des dispositions sur les pratiques commerciales déloyales de la *Loi sur la concurrence*, une sanction administrative pécuniaire de 100 000 \$, ainsi que la somme de 387 000 \$ pour les frais judiciaires du Bureau de la concurrence, soit un montant total de 487 000 \$. Cette ordonnance faisait suite à une décision rendue en janvier par le Tribunal de la concurrence selon laquelle Sears avait enfreint la Loi en donnant, dans ses annonces de rabais sur certains pneus diffusées dans l'ensemble du Canada, des indications fausses ou trompeuses au sujet des économies susceptibles d'être réalisées par les consommateurs. L'ordonnance du Tribunal interdit également à la division commerciale des accessoires d'autos de Sears de se livrer à de telles pratiques pendant une période de dix ans. Sears a accepté, dans une présentation conjointe adressée au Tribunal de la concurrence, de payer la sanction administrative pécuniaire de 100 000 \$ et les frais, sanction maximale qui peut être imposée à une entreprise suite à une première conclusion de conduite susceptible d'examen.

Services

L'étude de référence sur le Centre d'information a été achevée en juillet 2005, et neuf recommandations sur dix ont été adoptées et sont mises en œuvre. Étant donné que le Centre d'information est le principal point d'accès pour les demandes d'information et les plaintes adressées par les consommateurs et les entreprises au sujet de l'activité anticoncurrentielle, les recommandations insistaient sur le fait qu'il est important de réduire les goulets d'étranglement et les appels sans fondement, et de s'assurer que les agents sont bien formés et conscients de l'importance de leur rôle dans l'application et l'administration des quatre lois. En 2005-2006, le Bureau a mis en place un système téléphonique automatisé afin de filtrer les appels, ce qui a réduit de moitié le nombre d'appels sans fondement. Le système donne aux consommateurs et aux entreprises une brève description du mandat du Bureau et de son rôle dans l'application de la *Loi sur la concurrence* et des trois lois sur l'étiquetage.

Activité de programme : Office de la propriété intellectuelle du Canada — Marché

Description : Octroi de droits de propriété intellectuelle et diffusion de renseignements sur la propriété intellectuelle afin d'accélérer le développement économique du Canada			
Résultats prévus :			
<ul style="list-style-type: none"> Assurer des produits et des services de qualité et opportuns en matière de propriété intellectuelle Accroître la sensibilisation concernant la propriété intellectuelle et l'utilisation de celle-ci 			
Indicateurs		Résultats	
<ul style="list-style-type: none"> Temps de réponse courts pour : <ol style="list-style-type: none"> les brevets les marques de commerce les droits d'auteur les dessins industriels 		<ol style="list-style-type: none"> Brevets : 82 p. 100 des demandes d'examen ont été traitées en moins de 30 mois. Marques de commerce : Les demandes ont été traitées dans un délai de 5,6 mois suivant la date du dépôt. Droits d'auteur : Les demandes ont été traitées dans un délai de 4 jours civils suivant la date de réception. Dessins industriels : Les demandes ont été traitées dans un délai de 12,6 mois suivant la date de réception. 	
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles
(15,6 millions de dollars)*	942 ETP	121,8 millions de dollars	(27,6 millions de dollars)* 857 ETP

* Voir le tableau 3 à la page 48 et le tableau 7 à la page 52.

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) s'efforce d'offrir à ses clients et intervenants des produits et services de propriété intellectuelle de haute qualité et ce, en temps opportun, et de sensibiliser les Canadiens à une utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle.

En 2005-2006, l'OPIC a établi un nouveau record de demandes de brevets traitées¹⁰ en terminant l'année avec 32 113 examens traités, comparativement à 31 282 en 2004-2005 et 26 731 en 2003-2004. Le nombre de demandes de marques de commerce et de dessins industriels a continué de grimper en 2005-2006, tandis que les demandes de droits d'auteur et de brevets n'ont augmenté que légèrement par rapport à l'an dernier. Les demandes d'examen de brevet étaient au nombre de 28 352, dépassant ainsi d'environ 10 p. 100 les prévisions du milieu de l'exercice.

Afin de mieux faire connaître la propriété intellectuelle aux Canadiens, l'OPIC a élaboré un programme de sensibilisation destiné au secteur de l'éducation et présenté plus de 150 exposés d'un océan à l'autre. L'OPIC a également mis à jour son site Web (**cipo-opic.ic.gc.ca**) avec l'ajout d'un tutoriel sur la base de données sur les marques de commerce, qui explique l'importance de l'information sur les marques de commerce et la façon de mieux faire ses recherches.

L'OPIC a également lancé la base de données sur les dessins industriels canadiens et révisé ses bases de données sur les marques de commerce, les brevets et les droits d'auteur, rendant ainsi plus conviviales que jamais les recherches sur toutes les catégories d'enregistrement de la propriété intellectuelle. Quelque 60 p. 100 des demandes de droits d'auteur et près de 84 p. 100 des demandes de marques de commerce reçues cette année ont été présentées en ligne, comparativement à 50 p. 100 et 81 p. 100 environ, respectivement, l'an dernier.

10. Les demandes traitées comprennent les demandes autorisées, qui ont mené à l'obtention de brevets, et celles qui sont abandonnées parce que les dispositions de la loi ne sont pas respectées.

Après avoir reçu la sanction royale au printemps de 2005, l'article 2 du projet de loi C-29, Loi modifiant la *Loi sur les brevets*, est entré en vigueur le 1^{er} février 2006. Cet article prévoit que les titulaires et les demandeurs de brevets disposent d'un délai d'un an pour effectuer des paiements correctifs afin d'assurer la validité de leurs droits de brevet.

Sur la scène internationale, l'OPIC a franchi la dernière étape de sa progression vers la reconnaissance internationale en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et d'administration chargée de l'examen préliminaire international (ACRI/ACEPI) lorsqu'elle a publié son premier *Rapport d'examen préliminaire international sur la brevetabilité* au début de juillet 2005. Le statut d'ACRI et d'ACEPI renforce l'engagement du Canada d'améliorer sans cesse la gamme et la qualité des services liés à la propriété intellectuelle qui sont offerts à la clientèle.

● RÉSULTAT STRATÉGIQUE : UNE ÉCONOMIE INNOVATRICE

Chacune des activités de programme suivantes contribue au résultat stratégique grâce à l'élaboration de politiques, à des programmes, à des initiatives et aux services fournis. Des renseignements tant financiers que non financiers sont donnés pour chaque activité de programme. Les résultats obtenus représentent une tentative préliminaire visant à montrer quel a été le rendement d'Industrie Canada par rapport aux résultats prévus tels qu'ils sont exposés dans son RPP. D'autres détails sur les programmes et les initiatives mentionnés dans le texte figurent à l'annexe, à la page 125.

Analyse par activité de programme

Activité de programme : Secteur de la politique — Science et technologie (S-T) et innovation

Description : Élaboration de la politique économique et scientifique				
Résultat prévu : Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant une économie innovatrice				
Indicateurs		Résultats		
<ul style="list-style-type: none"> Des fonds ont été réservés ou approuvés pour des initiatives en place ou nouvelles qui améliorent les résultats de l'innovation 		Industrie Canada a élaboré plusieurs propositions visant à améliorer les résultats de l'innovation et défendu leur inclusion dans le budget. Le budget de 2005 a annoncé une augmentation de l'appui fédéral aux programmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> les Académies canadiennes des sciences (désormais le Conseil des académies canadiennes); Génome Canada; les trois conseils subventionnaires fédéraux; les coûts indirects de la recherche subventionnée par le gouvernement fédéral; le plan de recherche quinquennal TRIUMF (TRI-University Meson Facility); la prochaine phase quinquennale de PRECARN. 		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
26,1 millions de dollars	86 ETP	43,0 millions de dollars	42,2 millions de dollars	65 ETP

Les connaissances issues de la R-D comptent parmi les principaux moteurs de la croissance économique. En 2005-2006, le Secteur de la politique a continué de promouvoir l'innovation et la recherche en appuyant divers établissements de recherche et chercheurs canadiens.

L'intervention la plus visible et la plus directe du gouvernement sur les plans de la recherche et de l'innovation se manifeste dans l'aide financière que les trois conseils subventionnaires accordent à la recherche universitaire. Les contributions du gouvernement aux conseils subventionnaires permettent de financer la recherche partout au Canada et aident des étudiants canadiens talentueux dans leurs études de deuxième et de troisième cycle.

Le gouvernement aide également les universités à couvrir les coûts indirects de la recherche, c'est-à-dire les coûts qui ne sont pas liés directement à un projet de recherche. Les universités, les collèges et leurs établissements affiliés peuvent ainsi accroître les résultats de leurs recherches, former un plus grand nombre de professionnels hautement qualifiés, et mieux contribuer au développement socio-économique de leurs collectivités. Tout cet appui aide les établissements postsecondaires canadiens à devenir de grands centres de création et de diffusion de connaissances et de technologies au Canada et ailleurs dans le monde.

Le secteur a continué de travailler en étroite collaboration avec la Banque de développement du Canada (BDC) afin que des PME novatrices aient accès au financement voulu. La BDC a autorisé des prêts pour un montant record de 2,5 milliards de dollars en 2005-2006 et son service de capital de risque a versé 140 millions de dollars. Le capital de risque de la BDC, qui se concentre dans le financement de démarrage et de début de croissance, vise à trouver de nouvelles façons de transformer de nouvelles idées en entreprises concurrentielles qui contribueront à la prospérité à long terme du Canada.

De plus, Industrie Canada a contribué au système national d'innovation en continuant d'appuyer et de surveiller le rendement d'organismes subventionnaires indépendants comme la Fondation canadienne pour l'innovation (www.innovation.ca).

La Fondation canadienne pour l'innovation appuie la capacité de recherche des universités canadiennes en finançant des infrastructures de recherche d'avant-garde. Cela permet non seulement de garder un personnel très qualifié, mais aussi d'encourager la recherche de pointe au Canada.

Activité de programme : Secteur de l'industrie — S-T et innovation

Description : Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la recherche-développement pour accélérer la commercialisation de nouvelles technologies et des secteurs prioritaires				
Résultat prévu : Une économie du savoir plus performante dans tous les secteurs de l'industrie				
Indicateurs		Résultats		
• Nombre de produits et de services constituant des premières mondiales		• Cet indicateur est mesuré par le pourcentage d'entreprises manufacturières qui ont tiré plus de 25 p. 100 de leur revenu de la vente de nouveaux produits en 2005. La source est l'Enquête sur l'innovation 2005 de Statistique Canada ¹¹ .		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
20,1 millions de dollars	81 ETP	174,0 millions de dollars	172,5 millions de dollars	102 ETP

Le Secteur de l'industrie s'efforce de renforcer l'économie du savoir dans tous les secteurs en renforçant la mise au point, l'adaptation, la diffusion et l'utilisation de technologies stratégiques et durables ainsi que de produits et de services inédits. À cette fin, il a entrepris diverses activités en 2005-2006 pour faire progresser les technologies habilitantes.

Pendant l'exercice 2005-2006, le Secteur de l'industrie a continué à relever les questions et les défis auxquels l'économie canadienne est confrontée à mesure que les nanotechnologies se répandent. Il a collaboré avec le Bureau du conseiller national en sciences pour présenter aux fonctionnaires un atelier sur la nanotechnologie, en avril 2005, et un séminaire intitulé « Nanotechnology : Big Issues for Small Science », en mars 2006. Le Secteur de l'industrie a produit, révisé ou commenté 14 études présentées au Conseil consultatif des sciences et de la technologie du Premier ministre. Il dirige également un réseau fédéral de 130 membres qui échangent de l'information sur les nanotechnologies et apportent des contributions à des organisations internationales comme l'OCDE et l'ISO.

Les fabricants canadiens doivent relever d'énormes défis sur le plan de la concurrence. En 2005-2006, le Secteur de l'industrie a travaillé en étroite collaboration avec les intervenants pour déposer l'*Inventaire des activités du gouvernement fédéral suivant « l'Appel à l'action » des Manufacturiers et Exportateurs du Canada*, ce qui a compris la création d'un réseau de 30 ministères fédéraux, l'élaboration d'un répertoire des programmes fédéraux à l'intention des industries manufacturières et un colloque fructueux auquel ont participé des représentants de l'industrie, des provinces et des ministères fédéraux.

11. www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4218&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2

Une collaboration avec les Manufacturiers et Exportateurs canadiens a également facilité la production du guide intitulé *Pandémie de grippe : Guide de planification de la continuité pour les entreprises canadiennes*, qui vise à aider l'industrie manufacturière à se préparer à une éventuelle pandémie de grippe et à atténuer les répercussions sur l'industrie, les employés, les clients et les résultats financiers des entreprises.

Le Secteur de l'industrie a participé à un groupe de travail interministériel sur un Plan d'action pour les océans. Le Partenariat sur les sciences et technologies des océans (PSTO), initiative du secteur privé visant à promouvoir et à faciliter la commercialisation de la prochaine génération de technologies canadiennes, a été mis sur pied. En collaboration avec le PSTO, Industrie Canada a financé la conception et la constitution d'un répertoire national des sciences et technologies des océans, qui a été distribué à de grands événements internationaux, comme Oceanology International à Londres, en Angleterre, en mars 2006.

Le Canada a acquis un niveau de compétence reconnu à l'échelle internationale dans l'élaboration de cartes routières technologiques (CRT). Élaborées en partenariat avec l'industrie, les CRT posent les fondements intellectuels des progrès technologiques à long terme. En s'alliant avec des partenaires qui ne font pas partie de l'industrie, dont les universités, les centres de recherche et les associations, ainsi que divers ministères, organismes gouvernementaux et, à l'occasion, des provinces et des municipalités, les CRT font également avancer la R-D, l'innovation et la commercialisation.

Le Ministère a dirigé l'élaboration d'une CRT internationale de 15 pays sur les combustibles de l'avenir pour les pays de l'APEC (Forum de coopération économique Asie-Pacifique) en 2005. La CRT a non seulement mis en évidence les capacités canadiennes en ce qui concerne les outils de planification, mais a aussi permis de faire connaître les futurs combustibles de remplacement canadiens. Les autres CRT achevées au cours de l'année portaient sur les produits biopharmaceutiques, le soudage et l'assemblage, l'industrie de la langue, le charbon propre, et la capture et le stockage du dioxyde de carbone. Les cartes en cours d'élaboration portent sur l'intégration des systèmes de gestion des cabines d'avion; la fabrication, la transformation et la réparation à moindre coût de produits en matériaux composites pour l'aérospatiale; et le diagnostic, le pronostic et les systèmes de gestion de la santé des moteurs (strategis.gc.ca/epic/internet/intrm-crt.nsf/fr/Home).

Durant l'exercice 2005-2006, il y a eu une série de réalisations sur les fronts de la politique et des programmes dans le cadre de la Stratégie canadienne de la biotechnologie. Devant la vitesse extraordinaire des progrès scientifiques mondiaux en biotechnologie, le Secrétariat canadien de la biotechnologie (SecCB) a entrepris un examen et une révision du cadre stratégique canadien pour la biotechnologie.

Des contributions ont été apportées au processus d'élaboration des politiques, grâce à des rapports importants du Comité consultatif canadien de la biotechnologie et au soutien opérationnel du SecCB en ce qui concerne le matériel génétique, la propriété intellectuelle et la santé, ainsi qu'à la publication d'un document novateur, l'*Outil de dialogue*, pour aider à résoudre les questions délicates relatives à la biotechnologie. De nouveaux travaux interministériels ont aussi été lancés en 2005-2006. Ils portaient sur l'intégration de la bioéthique dans la prise de décisions et sur des améliorations au régime canadien de réglementation de la biotechnologie. Le SecCB est chargé de la coordination interministérielle, des communications, de la gestion horizontale, de la gouvernance et de la responsabilisation dans le cadre de la Stratégie canadienne de la biotechnologie.

Des améliorations ont été apportées à la principale source canadienne d'information sur la biotechnologie, le BioPortail (www.biotech.gc.ca), qui est devenu la plus importante source mondiale d'information en français sur la biotechnologie. Le SecCB a également lancé le BioRéseau, nouvel outil électronique de gestion des connaissances, afin d'aider les fonctionnaires à gérer les enjeux de la biotechnologie. Enfin, 6 millions de dollars ont été investis dans divers ministères et organismes fédéraux afin de s'attaquer à des questions stratégiques prioritaires dans le secteur de la biotechnologie, comme les stratégies de commercialisation de la biotechnologie, la politique de biosécurité, la recherche sur l'opinion publique et la politique de réglementation de la biotechnologie.

Dans le budget de 2005, le gouvernement s'engageait à renforcer les conditions de recherche au Canada en accordant à Génome Canada (www.genomecanada.ca) 165 millions de dollars de plus pour la recherche en génomique, ce qui a permis à l'organisme de lancer un troisième concours au terme duquel il a financé 33 projets de recherche novateurs et des plates-formes de S-T de pointe au Canada, dans des secteurs clés, comme l'agriculture, l'environnement, les pêches, la foresterie et la santé. Un processus d'examen de la génomique a été lancé afin de définir le rôle le plus pertinent pour Génome Canada et d'autres organismes dans l'appui à la recherche génomique.

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — S-T et innovation

Description : Soutien à la recherche appliquée et de pointe dans le secteur canadien des technologies de l'information et des communications pour la mise au point de technologies novatrices			
Résultat prévu : Recherches avancées et appliquées au sein du secteur canadien des TIC pour le développement de technologies innovatrices			
Indicateurs		Résultats	
• Dépenses brutes en R-D dans le secteur des TIC		• La R-D dans les entreprises de TIC a augmenté de 103 millions de dollars, pour se chiffrer à 5 249 millions de dollars en 2004.	
Dépenses et ressources prévues	Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
2,0 millions de dollars 16 ETP	20,8 millions de dollars	20,8 millions de dollars	4 ETP

Par les **programmes de recherche** des phases III et IV de Precarn, Industrie Canada a continué à appuyer l'adoption et l'utilisation continues de technologies des systèmes intelligents. En 2005-2006, les phases III et IV ont permis à 35 entreprises d'utiliser des technologies appuyées par Precarn. Le développement et la commercialisation de technologies canadiennes des systèmes intelligents se sont poursuivis, et 37 prototypes de nouveaux produits ont été réalisés à l'aide de technologies canadiennes.

Grâce à un accord de financement avec CANARIE Inc., Industrie Canada a continué à appuyer en 2005-2006 le développement et le fonctionnement du CA*net 4, le réseau de recherche de pointe du Canada. CA*net 4 est une infrastructure de recherche qui aide les chercheurs des universités, collèges, centres de recherche et laboratoires gouvernementaux à mener des recherches mondiales concertées dans toutes les disciplines scientifiques, y compris la physique des hautes énergies et les sciences de la vie. Dans le cadre de ses activités visant à développer des technologies pour les réseaux de recherche de pointe, CANARIE a appuyé neuf projets visant à élaborer des outils de réseautage pour aider les chercheurs canadiens à mener des recherches concertées à l'aide du CA*net 4.

Activité de programme : Centre de recherches sur les communications — S-T et innovation

Description : Être le centre d'excellence pour la recherche-développement dans les télécommunications et les technologies de l'information de pointe afin de disposer d'une source de conseils indépendante pour la politique gouvernementale			
Résultat prévu : Bâtir et maintenir une expertise de très haute qualité et des connaissances approfondies en matière de technologies importantes pour le secteur des télécommunications du Canada			
Indicateurs		Résultats	
• Nombre de publications scientifiques		• Articles pour des revues : 145 • Communications à des conférences : 194 • Documents techniques : 35 • Nombre total de publications scientifiques : 374	
• Nombre de brevets		• Brevets actifs : 246 • Nouvelles demandes de brevets : 28 • Nouveaux brevets délivrés : 9	
Résultat prévu : Excellent soutien à la clientèle gouvernementale et industrielle par le biais de la R-D et de conseils			
Indicateurs		Résultats	
• Nombre de partenariats de recherche		• Accords de collaboration actifs avec l'industrie : 30 (4 nouveaux) • Accords de collaboration actifs avec les universités et les gouvernements : 53 (11 nouveaux)	
• Contrats de R-D		• Contrats de services : 65 (31 nouveaux) • Revenu total : 2,71 millions de dollars	
• Nombre de licences de propriété intellectuelle		• Licences de propriété intellectuelle : 381 (36 nouvelles)	
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles
48,7 millions de dollars	421 ETP	58,5 millions de dollars	56,5 millions de dollars 389 ETP

Le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) est le centre d'excellence du gouvernement fédéral pour la recherche-développement dans le domaine des télécommunications. Dans le cadre de son mandat, le CRC est une source indépendante de conseils techniques pour les décisions de politique publique et la réglementation (p. ex., la gestion du spectre et la politique des télécommunications), il contribue aux normes en matière de télécommunications, appuie la technologie répondant aux besoins de la santé publique, de la sécurité, de l'environnement et de la défense et participe au développement économique et social.

En 2005-2006, le CRC a continué d'effectuer de la R-D sur les technologies de communication de grande importance pour le Canada, y compris la radio, les communications par satellite, la radiodiffusion et les fibres optiques. Ces travaux ont mené à 339 publications scientifiques et techniques extérieures, 28 nouvelles demandes de brevet, 36 nouvelles licences permettant à des entreprises d'utiliser la technologie du CRC, et 31 nouveaux contrats de services.

Parmi les résultats de recherche positifs, mentionnons les travaux récents du CRC sur la radio réalisée par logiciel, qui permet l'interopérabilité entre différents systèmes de communication d'urgence par radio. Quatorze entreprises nationales et internationales ont obtenu une licence pour l'utilisation de cette technologie, qui a reçu un Prix d'excellence en transfert de technologie au Canada. Le Réseau structuré optique-micro-ondes (MILTON) du CRC, première technologie radio mondiale vraiment cognitive pour des services à large bande, fait actuellement l'objet d'essais sur le terrain au Canada et en Inde, et offre d'excellentes possibilités de commercialisation sur le marché mondial.

Le CRC a aussi continué d'appuyer l'industrie canadienne, y compris les PME, par le transfert de technologie issue de ses résultats de recherche. Quelques 36 nouvelles licences ont été accordées pour l'utilisation de la technologie du CRC, et plus de 30 nouveaux accords de prestation extérieure de services ont été conclus. À l'heure actuelle, le CRC compte 357 licences actives dans le monde, la plupart en place au Canada. Un des groupes du CRC a reçu un prix fédéral pour son transfert de technologie de radio réalisée par logiciel. Le CRC compte également, en moyenne, six clients sur place dans son Centre d'innovation.

Le CRC a collaboré avec le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications en effectuant des recherches dirigées d'une valeur de 2,75 millions de dollars relatives au mandat d'Industrie Canada dans le domaine de la gestion du spectre, de la politique des communications et de la prise de décisions réglementaires. Le CRC a également travaillé avec l'UIT et l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) pour élaborer des normes visant à faciliter des applications efficaces en télécommunications et en radiodiffusion.

À l'appui de la Défense nationale, des projets de recherche dirigée, d'une valeur de 5,66 millions de dollars, ont été réalisés. Par exemple, la Marine canadienne a évalué, et utilise actuellement, une technologie du CRC pour offrir une capacité de réseau sans fil entre les navires fondée sur le protocole Internet. Le CRC gère également tous les grands programmes de communication par satellite au nom de l'Agence spatiale canadienne.

Activité de programme : Partenariat technologique Canada — S-T et innovation

Description : Promotion de la commercialisation au moyen d'investissements stratégiques dans des projets de recherche-développement novateurs				
Résultat prévu : Commercialisation encouragée par des partenariats stratégiques sur le plan de la R-D innovatrice				
Indicateurs		Résultats		
• Nombre de projets (qui représente le nombre de partenariats stratégiques)		• 56 projets		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
341,0 millions de dollars	116 ETP	490,9 millions de dollars	473,7 millions de dollars	114 ETP

Partenariat technologique Canada (PTC) (ptc.ic.gc.ca) finance de la R-D stratégique et des projets pilotes qui visent à avoir des retombées économiques, sociales et environnementales pour les Canadiens. À l'automne de 2005, le gouvernement a annoncé que les volets technologies habilitantes et technologies environnementales n'accepteraient plus de demandes.

En 2005-2006, PTC a continué d'investir dans des technologies d'avant-garde liées aux domaines de l'aérospatiale et de la défense, des technologies environnementales et des technologies habilitantes (qui comprennent la biotechnologie et les applications liées à la santé, ainsi que les technologies de la fabrication et des communications). Ces investissements appuient les efforts qu'Industrie Canada déploie pour promouvoir le développement durable, maintenir et renforcer les technologies et les compétences industrielles nécessaires à une économie du savoir novatrice, et encourager la croissance des PME dans toutes les régions du Canada.

Les contributions remboursables de PTC ont aidé des Canadiens à élaborer de nouvelles technologies et à concevoir des innovations, qui ont créé ou maintenu au Canada des emplois liés à ces activités tout en développant davantage l'économie du savoir au pays. Les remboursements cumulatifs totaux à PTC au 31 mars 2006 dépassaient 190,6 millions de dollars.

En 2005-2006, PTC et PTC-PARI (partenariat avec le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada) ont investi dans 56 projets évalués à plus de 414 millions de dollars. Il y a eu neuf projets dans les technologies de l'aérospatiale et de la défense, d'une valeur globale approximative de 341 millions de dollars; trois projets dans les technologies habilitantes, d'une valeur approchant les 21,5 millions de dollars; et un projet dans les technologies environnementales, d'une valeur de 30 millions de dollars. PTC-PARI a investi un peu moins de 21 millions de dollars dans 43 autres projets.

De plus, deux projets d'une valeur totale de 300 millions de dollars ont été réalisés dans le cadre du Programme de projets stratégiques industriels (PPSI), et deux projets d'environ 9 millions de dollars ont été réalisés dans le cadre du Programme APh2 (adhérents pionniers de l'hydrogène). Le PPSI établit un cadre pour divers grands investissements stratégiques, tandis que le Programme APh2 a pour but d'encourager le développement de technologies de l'hydrogène et de technologies compatibles avec l'hydrogène, comme les piles à combustible et les technologies servant à produire, à stocker et à distribuer l'hydrogène.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : INDUSTRIE CONCURRENTIELLE ET COLLECTIVITÉS DURABLES

Chacune des activités de programme suivantes contribue au résultat stratégique grâce à l'élaboration de politiques, à des programmes, à des initiatives et aux services fournis. Des renseignements tant financiers que non financiers sont donnés pour chaque activité de programme. Les résultats obtenus représentent une tentative préliminaire visant à montrer quel a été le rendement d'Industrie Canada par rapport aux résultats prévus tels qu'ils sont exposés dans son RPP. D'autres détails sur les programmes et les initiatives mentionnés dans le texte figurent à l'annexe, à la page 139.

Analyse par activité de programme

Activité de programme : Secteur de la politique — Développement économique

Description : Élaboration de la politique industrielle et commerciale internationale			
Résultat prévu : Élaboration et coordination de politiques-cadres favorisant une industrie concurrentielle et des collectivités durables			
Indicateurs		Résultats	
<ul style="list-style-type: none"> Des fonds ont été réservés ou approuvés pour des initiatives en place ou nouvelles qui améliorent la compétitivité de l'industrie 		Industrie Canada a élaboré plusieurs propositions visant à améliorer la compétitivité de l'industrie et a défendu leur inclusion dans le budget. Le budget de 2005 a annoncé une augmentation de l'appui fédéral aux programmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> la deuxième phase des grappes technologiques du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) dans le Canada atlantique; l'Agence spatiale canadienne; 88 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer le développement économique des collectivités dans le Nord de l'Ontario et dans les régions rurales du Sud de la province. 	
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles
12,4 millions de dollars	78 ETP	28,2 millions de dollars	27,2 millions de dollars 68 ETP

Le Secteur de la politique encourage des programmes qui appuient le mandat du Ministère conféré par la loi. Les initiatives découlant de recherches économiques et stratégiques et les propositions présentées par les administrateurs des programmes existants doivent être présentées de manière claire et concise. Les propositions doivent démontrer non seulement qu'elles comblent des lacunes, notamment celles créées par un marché en évolution ou des pressions internationales, mais aussi qu'elles y remédient de la manière la plus efficace possible. Ces propositions sont ensuite présentées en vue de leur éventuelle inclusion dans les budgets et les mises à jour financières du gouvernement.

Le Secteur de la politique encourage également une industrie concurrentielle et des collectivités durables en s'efforçant d'accroître la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les pratiques durables dans l'industrie, les institutions et les collectivités. Il s'efforce d'élargir l'information sur la RSE et de mieux faire connaître cette dernière, ainsi que de faire adopter davantage par l'industrie canadienne des outils et des pratiques novatrices en matière de durabilité. Ces pratiques aident les entreprises à être plus sensibles aux besoins sociaux, environnementaux et économiques des collectivités où elles sont implantées et aussi à améliorer leur image de marque, leur réputation et leurs résultats financiers.

En 2005-2006, le Secteur de la politique a continué d'élaborer et de coordonner des cadres stratégiques qui appuient une industrie concurrentielle et des collectivités durables, tout en participant à des activités de politique et de recherche et à divers programmes administrés par le portefeuille de l'Industrie. La recherche économique aide à repérer les lacunes et les

faiblesses du marché, ainsi que les pratiques exemplaires pour corriger les problèmes. En 2005-2006, le Ministère a préparé quelques rapports de recherche et d'analyse sur les problèmes de financement des PME en se fondant sur les résultats d'enquêtes menées dans le cadre du Programme de recherche sur le financement des PME (PRF PME). Une attention particulière a été accordée au capital de risque, étant donné le rôle crucial qu'il joue dans la commercialisation de la recherche. Des profils des besoins de financement et des caractéristiques de certains groupes particuliers ont été achevés ou lancés (p. ex., les femmes entrepreneures, les jeunes et les entreprises à forte croissance).

Les propositions appuyant le développement des grappes technologiques du CNRC dans le Canada atlantique, le développement économique des collectivités dans le Nord de l'Ontario et dans les régions rurales du Sud de la province, et l'appui accru à l'Agence spatiale canadienne (budget de 2005) sont des exemples de travail fructueux mené par le Secteur de la politique pour appuyer l'industrie et le développement des collectivités.

Le Secteur de la politique et d'autres ministères fédéraux ont collaboré avec les provinces pour éliminer les obstacles à la circulation des biens et des services, des personnes et des investissements au Canada. Des recommandations ont été élaborées dans plusieurs domaines, comme la mobilité de la main-d'œuvre, le règlement des différends et l'agriculture, en vue d'un examen par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) à une réunion en septembre 2006. Elles comprennent un plan d'action pour reconnaître les qualifications professionnelles des travailleurs dans tout le pays, des propositions visant à renforcer le mécanisme de règlement des différends de l'ACI et un chapitre étoffé sur l'agriculture.

Activité de programme : Secteur des opérations — Développement économique

Description : Prestation de programmes et transmission de renseignements sur les possibilités d'investissement et les possibilités technologiques à l'intention du secteur des affaires			
Résultat prévu : Participation accrue des PME et des collectivités à l'économie			
Indicateurs		Résultats	
<ul style="list-style-type: none"> Perception qu'ont les clients des avantages du Secteur des opérations pour leur organisation 		<ul style="list-style-type: none"> La participation des PME et des collectivités à l'économie s'est accrue, comme en témoignent les résultats pour chacun des programmes du Secteur (voir l'annexe, page 141) 	
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles
518,6 millions de dollars	577 ETP	390,1 millions de dollars	377,4 millions de dollars 435 ETP

Le Secteur des opérations d'Industrie Canada a contribué à une industrie concurrentielle et à des collectivités durables en offrant les activités de programmes suivantes :

- le Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC);
- l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor);
- les programmes d'infrastructure en Ontario;
- Entreprise autochtone Canada (EAC);
- les programmes et services régionaux;
- les responsabilités du Ministère en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC)

Le programme FPEC (strategis.ic.gc.ca/fpec) est conçu pour aider les PME à obtenir des prêts et à conclure des contrats de location-acquisition pour la création, l'expansion, la modernisation ou l'amélioration de petites entreprises. Il encourage à cette fin les institutions financières et les sociétés de crédit-bail à fournir leurs services aux petites entreprises du pays. Il contribue ainsi à la croissance et à la viabilité économiques des collectivités.

En 2005-2006, plus de 10 800 prêts, d'une valeur totale de plus de 1 milliard de dollars, ont été enregistrés dans le cadre du programme FPEC. Les démarrages de nouvelles entreprises ont représenté 59 p. 100 des prêts enregistrés. La loi prévoit que le programme doit être examiné en détail tous les cinq ans. Le rapport du premier examen a été achevé et déposé au Parlement le 22 avril 2005. Il concluait que le programme continuait de répondre aux besoins des petites entreprises et qu'il y avait un chevauchement minimal entre le programme FPEC et d'autres initiatives fédérales visant à améliorer l'accès des petites entreprises au financement. Industrie Canada poursuit ses travaux avec les parties intéressées pour améliorer le programme.

FedNor

Par ses programmes, FedNor a continué de favoriser la croissance et la diversification économiques ainsi que la création d'emplois dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario, dans le but de bâtir des collectivités autonomes et viables. En 2005-2006, FedNor a investi 97 millions de dollars dans des entreprises et des organisations communautaires, ce qui a permis d'obtenir plus de 110 millions de dollars d'autres sources.

Par l'entremise du Programme de développement du Nord de l'Ontario, FedNor a effectué des investissements stratégiques dans six domaines prioritaires : développement économique communautaire, TIC, innovation, commerce et tourisme, capital humain et soutien au financement des entreprises. FedNor a appuyé des projets d'innovation visant à aider les collectivités et les entreprises du Nord de la province à accroître leur productivité et à rester concurrentielles à l'échelle mondiale. Ainsi, 6 millions de dollars ont été investis dans l'École de médecine du Nord-Ontario, la première école de médecine créée au Canada depuis 30 ans. Ce financement servira à renforcer la capacité de recherche de l'école et à encourager la recherche sur la santé dans les régions rurales.

Afin d'assurer la participation efficace du Nord de l'Ontario à l'économie du savoir, FedNor a investi près de 12 millions de dollars dans des projets de télécommunications en 2005-2006. Ces projets ont contribué à améliorer la connectivité dans les régions rurales du Nord ontarien, grâce à des applications comme le télé-enseignement, la télésanté, le commerce électronique et des portails Internet.

FedNor a aussi investi plus de 2,8 millions de dollars par l'entremise de son Programme jeunes stagiaires afin de financer 225 stages et de donner ainsi à de jeunes diplômés une expérience de travail utile pouvant les mener à un emploi permanent dans le Nord de l'Ontario. Parmi les 56 p. 100 de participants qui ont trouvé un emploi après leur stage, 91 p. 100 sont restés dans le Nord de l'Ontario, ce qui aide la région à garder et développer un personnel très qualifié.

Par le truchement du Programme de développement des collectivités (en Ontario), FedNor a aussi continué de soutenir un réseau ontarien de 61 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) qui ont aidé des PME en leur fournissant toute une gamme de services, y compris la planification communautaire stratégique, la mise en œuvre de plans et l'attribution de fonds remboursables. En 2005-2006, plus de 50 millions de dollars ont été investis, par l'entremise des activités d'investissement des SADC, dans plus de 1 140 entreprises, ce qui a permis d'obtenir plus de 88 millions de dollars d'autres sources. Grâce aux investissements et aux services des SADC, 8 061 emplois ont été créés ou maintenus, et plus de 3 200 entreprises ont été créées ou ont pris de l'expansion.

FedNor a également administré pour une deuxième année le Fonds de développement de l'Est de l'Ontario, qui vise à promouvoir le développement socio-économique dans les régions rurales de l'Est de l'Ontario. Près de 12 millions de dollars ont été investis dans les 15 SADC de la région, dans cinq secteurs prioritaires : développement des entreprises et développement communautaire, perfectionnement des compétences, possibilité d'attirer et de retenir des jeunes, amélioration de l'accès au capital et recours accru à la technologie. Ces investissements ont contribué à renforcer les capacités locales de développement et à créer les conditions nécessaires pour accroître les débouchés et les possibilités d'emploi.

Programme d'infrastructure en Ontario

Le programme Infrastructure Canada, qui est doté de 2,05 milliards de dollars, contribue à la modernisation et à la construction d'infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines de tout le Canada. Grâce à cette initiative, le Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO), qui est doté de 680,7 millions de dollars, investit depuis 2000 dans des infrastructures municipales « vertes », la culture, le tourisme et les transports en Ontario. En 2005-2006, le financement du PICO a continué d'offrir aux Ontariens une eau potable de meilleure qualité et plus propre, de meilleurs systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées, et un meilleur accès aux installations de récréation et de divertissement (www.ic.gc.ca/coip-pico).

Industrie Canada a aussi continué à administrer le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (fimrco.ca) — volet ontarien du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), auquel 1 milliard de dollars a été affecté à l'échelle nationale — et à participer à l'affectation de l'enveloppe nationale de 4 milliards de dollars du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) à des projets en Ontario. Les rapports détaillés sur le FIMR et le FCIS sont présentés par Infrastructure Canada (infrastructure.gc.ca), membre du portefeuille des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Entreprise autochtone Canada

En 2005-2006, 22,7 millions de dollars de contributions versées directement à des entrepreneurs autochtones dans le cadre du programme Entreprise autochtone Canada (EAC) (abc-eac.ic.gc.ca) ont aidé 289 clients à créer ou acquérir une entreprise et 287 autres clients à agrandir une entreprise. Ces contributions ont entraîné des investissements dans la croissance des entreprises autochtones et dans l'économie canadienne en général, qui ont atteint, toutes sources confondues, 82,9 millions de dollars. En 2005, EAC a recueilli des données sur le rendement des entreprises visées par 273 projets de création ou d'acquisition ayant bénéficié d'une contribution, qui ont révélé que 92,9 p. 100 de ces nouvelles entreprises étaient encore en activité après un an. Même s'il faut s'attendre à ce que ce pourcentage diminue quand les entreprises entrent dans leur deuxième année d'existence ou par la suite, ces résultats préliminaires indiquent que la vaste majorité des clients d'EAC lancent avec succès leur entreprise et franchissent le cap crucial de la première année d'exploitation.

EAC accorde aussi un soutien à un réseau d'institutions financières autochtones (IFA) qui fournissent des prêts et des services d'affaires aux PME autochtones. Le travail d'EAC a permis de développer une infrastructure autochtone de financement institutionnel pour les prêts au développement et les services consultatifs connexes, qui sert 86 p. 100 de la population autochtone. En 2005-2006, EAC a investi 9,4 millions de dollars dans le réseau. Depuis la création d'EAC, 182 millions de dollars ont été investis dans l'appui à la capitalisation de 30 sociétés de financement autochtones (SFA), ce qui a entraîné des investissements totaux de 656 millions de dollars. (L'investissement fédéral a été recyclé 3,3 fois.) Grâce à l'investissement fédéral dans le réseau des IFA, ces institutions renforcées ont pu offrir un large éventail de programmes connexes pour d'autres ministères, créant ainsi un guichet unique pour de nombreux entrepreneurs autochtones. Étant donné que le réseau des IFA rejoint 86 p. 100 des entrepreneurs autochtones, le volet amélioré Accès au capital assure essentiellement un accès complet aux services de prêt dans l'ensemble du Canada.

EAC continue de soutenir 15 organismes de prestation externes (il s'agit d'institutions financières de développement des entreprises autochtones) pour aider à en accroître les capacités. En les appuyant ainsi, EAC renforce le développement commercial et la capacité d'entrepreneuriat de ces organismes et il étend la portée de ses services jusque dans les régions les plus éloignées du Canada, ce qui rend ses programmes plus accessibles.

Programmes et services régionaux

Les cinq bureaux régionaux d'Industrie Canada sont d'importantes sources d'analyse, de collecte d'information et de prestation de conseils. Ils influencent et servent les priorités ministérielles, et ils aident et informent les clients de l'industrie.

Les bureaux régionaux, qui s'appuient sur leurs réseaux et leurs partenariats stratégiques, ainsi que sur l'exécution des programmes locaux, sont très bien placés pour appuyer l'administration centrale d'Industrie Canada et les clients de l'industrie dans les régions. Le personnel des bureaux régionaux se charge d'un vaste éventail d'activités :

- recherche et analyse;
- collecte et diffusion de renseignements;
- exécution de programmes;
- sensibilisation locale;
- appui aux visites des ministres et de la haute direction dans les régions;
- coordination des activités de développement économique avec des intervenants et des clients régionaux.

Article 41 de la Loi sur les langues officielles

Le volet Industrie Canada du Plan d'action pour les langues officielles, du gouvernement du Canada, constitue un élargissement des activités permanentes du Ministère en vue d'améliorer l'accès des minorités aux programmes existants et d'accroître leur participation à ces programmes. Dans le cadre d'une série de séances de sensibilisation, les quatre associations nationales représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire de tout le Canada sont informées des programmes et services d'Industrie Canada. En 2005-2006, les investissements du Ministère dans ces communautés se sont chiffrés à 10,9 millions de dollars, dont 2,95 millions dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles. Une analyse de ces investissements montre qu'ils sont proportionnels au poids démographique des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans l'ensemble du Canada.

Activité de programme : Secteur de l'industrie — Développement économique

Description : Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs prioritaires et de nouvelles technologies			
Résultat prévu : Plus d'entreprises concurrentielles sur les marchés internationaux			
Indicateurs		Résultats	
• Valeur des exportations		• Fabrication : 314,3 milliards de dollars • Services de voyage : 16,5 milliards de dollars • Services commerciaux : 33,2 milliards de dollars	
• Nombre d'entreprises canadiennes présentes au sein des marchés d'exportation par rapport à toutes les entreprises exploitées au Canada		• Exportations en pourcentage des expéditions manufacturières : 49,5 p. 100	
• Valeur des investissements (au pays et à l'étranger)		• Investissement dans les machines et le matériel : • fabrication : 17,823 milliards de dollars • commerce de gros et de détail : 6,912 milliards de dollars • Investissement direct étranger : • fabrication : 105,3 milliards de dollars • commerce de gros et de détail : 44,6 milliards de dollars • Investissement direct canadien à l'étranger : • fabrication : 102,9 milliards de dollars • commerce de gros et de détail : 15,0 milliards de dollars	
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles
231,4 millions de dollars	289 ETP	87,7 millions de dollars	83,0 millions de dollars 289 ETP

Afin d'appuyer la compétitivité mondiale et une croissance économique durable, le Ministère a pris plusieurs initiatives visant à aider les entreprises canadiennes à monter dans la chaîne de valeur et à devenir plus concurrentielles dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales.

En février 2006, Industrie Canada a organisé une Conférence sur les chaînes d'approvisionnement mondiales qui a attiré plus de 270 participants du gouvernement, du milieu universitaire et du secteur privé, et qui a permis d'entendre des conférenciers émérites de ces trois groupes. Elle a aussi permis aux participants de mieux comprendre la croissance des chaînes d'approvisionnement mondiales, leur utilisation par les entreprises canadiennes et leurs répercussions sur l'élaboration des politiques et programmes du gouvernement (strategis.gc.ca/epic/internet/ingsc-gcsf.nsf/fr/Home).

En partenariat avec les parties intéressées de l'industrie, Industrie Canada a élaboré des stratégies approfondies dans les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale, des sciences de la vie, du tourisme et de l'énergie renouvelable, afin de cerner les atouts et les faiblesses de plusieurs industries canadiennes clés en matière de compétitivité.

Afin de renforcer les perspectives du secteur canadien de l'automobile, le Ministère a continué de gérer un processus pangouvernemental auquel participent les hauts fonctionnaires, y compris au niveau des sous-ministres adjoints, afin de cerner des questions de compétitivité clés et d'élaborer des solutions et des stratégies pertinentes pour l'industrie.

Les industries du secteur des sciences de la vie sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale. Une stratégie a été suivie, comportant entre autres : un travail analytique axé sur une approche plus ciblée afin d'encourager la R-D et la commercialisation dans les industries des sciences de la vie; une participation à des initiatives interministérielles dans les domaines des vaccins, des pandémies et des essais cliniques; et des engagements fédéraux dans les domaines de l'énergie de remplacement et de l'ajout de valeur dans le secteur des ressources naturelles.

Le secteur a continué de diriger l'élaboration d'une stratégie nationale du tourisme en obtenant l'accord des sous-ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du tourisme sur six secteurs de collaboration prioritaires, ainsi que sur les buts, stratégies et résultats souhaités. Cette information a été présentée à l'industrie, qui a eu une réaction positive. Des travaux ont été entrepris avec les provinces, les territoires et les partenaires fédéraux afin de proposer des mesures à mettre en œuvre pour aider l'industrie du tourisme à saisir les possibilités et à s'assurer que le Canada demeure une destination touristique concurrentielle.

Industrie Canada participe aux efforts du gouvernement du Canada, dirigés par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui visent à stimuler les flux du commerce et de l'investissement, lesquels peuvent être avantageux pour l'économie canadienne, y compris par des ventes accrues et un meilleur accès à de nouveaux marchés pour les produits canadiens. Le Secteur de l'industrie contribue à ces efforts en faisant des analyses stratégiques et en participant à des programmes de missions nationales et internationales. En outre, il diffuse des outils de commercialisation et de l'information, et il apporte un appui dans le cadre de quelques grands salons commerciaux et missions de promotion commerciale.

SourceCAN (www.sourcecan.gc.ca), initiative multisectorielle dirigée par le Secteur de l'industrie, en partenariat avec des ministères et organismes fédéraux et avec les provinces, se révèle particulièrement efficace pour améliorer l'accès des entreprises canadiennes aux débouchés commerciaux nationaux et internationaux. SourceCAN a ajouté les sources d'appels d'offres internationales provenant des institutions financières internationales (IFI) et de la Banque mondiale. À l'heure actuelle, SourceCAN diffuse 50 sources d'appels d'offres — soit neuf sources canadiennes, une source du gouvernement américain et 40 sources des IFI.

Pour plus de renseignements sur les activités du Secteur de l'industrie, voir l'annexe à la page 145.

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique

Description : Promotion du développement économique en veillant à ce que les Canadiens, les collectivités et les entreprises aient accès à une infrastructure des TIC moderne et fiable et acquièrent les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique. Valorisation de l'entrepreneuriat et de l'acquisition continue du savoir en favorisant la création d'applications et de technologies habilitantes de pointe. Appui au développement d'une industrie des TIC concurrentielle au Canada.

Résultat prévu : Diffusion, utilisation et exploitation accrues des solutions associées aux technologies de l'information et aux télécommunications pour et par les Canadiens

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des résultats attendus des programmes individuels 	<ul style="list-style-type: none"> • L'exercice 2005-2006 a été le plus actif pour le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord, avec des dépenses de déploiement du service à large bande de plus de 37 millions de dollars. Grâce à des négociations et aux économies réalisées, le programme a pu financer quatre autres projets représentant 30 collectivités. • Les résultats suivants reposent sur les rapports finals reçus pour 18 des 29 projets pilotes achevés : <ul style="list-style-type: none"> • De 80 à 95 p. 100 des gens ont l'intention d'utiliser la nouvelle infrastructure pour accéder à des applications de télésanté, aux activités de commerce électronique, aux services de télé-enseignement et aux applications du gouvernement en ligne. • Après moins de trois mois d'exploitation, les abonnements au réseau représentent 54 p. 100 de l'objectif pour l'année. • La deuxième ronde de l'Initiative nationale de satellite s'est terminée en mai 2005 : 29 demandes ont été reçues, deux ont été financées et les autres sont en cours d'examen. L'initiative vise à offrir un accès Internet haute vitesse aux régions les plus éloignées du Canada. • Des données sur la pénétration du Programme d'accès communautaire (PAC) pour combler le fossé numérique ont été recueillies durant l'année. La clientèle cible du programme a été réorientée en 2004 afin de diriger les ressources limitées vers les collectivités où les besoins sont les plus pressants. Les résultats préliminaires indiquent que les sites du PAC sont maintenant axés sur les groupes prioritaires suivants : faible revenu (69 p. 100), régions rurales (68 p. 100), personnes âgées (59 p. 100), francophones (39 p. 100), faible niveau d'instruction (65 p. 100), immigrants récents (37 p. 100), Autochtones (26 p. 100) et personnes handicapées (49 p. 100). • Le développement d'un modèle de consortium pour le téléapprentissage postsecondaire. • Des recherches sur l'utilisation d'Internet pour l'éducation postsecondaire autochtone. • L'évaluation de la gestion des droits numériques dans le contexte du téléapprentissage. • Un appui à la recherche sur les normes d'interopérabilité relatives au téléapprentissage.

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

Résultat prévu : Cadre concurrentiel amélioré du secteur des TIC du Canada				
Indicateurs		Résultats		
• Évaluation du rendement du secteur des TIC et des questions connexes		• Des évaluations trimestrielles du rendement du secteur des TIC, en ce qui a trait à la production, à l'emploi et aux tendances émergentes dans les sous-secteurs.		
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles	
128,2 millions de dollars	245 ETP	122,1 millions de dollars	119,6 millions de dollars	192 ETP

En 2005-2006, Industrie Canada a continué d'offrir aux Canadiens un accès à une infrastructure numérique fiable grâce à des programmes tels que le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord et l'Initiative nationale de satellite (INS). Quelques 294 collectivités ont maintenant accès à Internet haute vitesse.

L'INS a terminé sa première ronde — l'attribution de 28 MHz de la bande C (capacité satellitaire du transpondeur d'intérêt public), évaluée à 20 millions de dollars — et a branché 18 collectivités éloignées. Industrie Canada a également donné à 200 centres de recherche canadiens accès au CA*net 4, qui relie des partenaires de recherche à l'échelle nationale et internationale.

En ce qui concerne le téléapprentissage, 14 établissements membres de Campus Canada et 89 participants de Campus branché ont offert des cours en ligne aux Canadiens. Un peu plus de 3 000 cours postsecondaires sont désormais offerts aux Canadiens.

En outre, Industrie Canada a aidé les Canadiens à profiter de la connectivité :

- en soutenant près de 4 000 centres du PAC;
- en fournissant à des écoles, à des bibliothèques et à des organismes d'apprentissage sans but lucratif 113 411 ordinateurs remis à neuf;
- en accroissant la participation à Premières nations sur Rescol, qui atteint environ 600 écoles des Premières nations dans les réserves.

En 2005-2006, Industrie Canada a appuyé le développement d'une industrie des TIC concurrentielle, en aidant les entreprises canadiennes à croître et à innover sur le marché mondial. Cet appui comprenait une analyse nationale et régionale du secteur canadien des TIC, ainsi que la présentation du point de vue du secteur des TIC sur la commercialisation au Groupe d'experts en commercialisation. Il a également consisté à organiser et à appuyer 96 visites d'entreprises relativement aux cibles d'investissement et 329 pistes sur les acheteurs éventuels, grâce à la coordination des pavillons canadiens à des foires commerciales internationales.

Activité de programme : Secteur de l'agent principal de l'information — Développement économique

Description : Amélioration des services d'information en ligne aux entreprises et aux consommateurs au nom d'Industrie Canada et prestation de services multivoies aux entreprises au nom du gouvernement du Canada (GDC)*			
Résultat prévu : Les entreprises et les consommateurs canadiens obtiennent un meilleur service en ligne d'Industrie Canada			
Indicateurs		Résultats	
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des sites de Strategis et du Portail des affaires/Centre de services aux entreprises du Canada (CSEC) 		<ul style="list-style-type: none"> Les services électroniques du Ministère ont fait l'objet de 18 562 086 consultations durant l'année, ce qui représente une hausse de 15,25 p. 100 par rapport à l'année précédente. En tout, il y a eu 7 millions de consultations sur le site du Réseau Entreprises Canada. Les services Internet ont dépassé les attentes en matière de fiabilité, l'indisponibilité découlant de pannes partielles imprévues se limitant à environ 2,12 p. 100 pendant tout l'exercice 2005-2006. 	
Résultat prévu : Les entreprises et les consommateurs canadiens jouissent d'une prestation de services multivoies au niveau du GDC			
Indicateurs		Résultats	
<ul style="list-style-type: none"> Fusion des sites du Portail des affaires et du CSEC 		<ul style="list-style-type: none"> Le Portail des affaires et le CSEC ont fusionné le 28 avril 2005, afin de former le nouveau site du Réseau Entreprises Canada. 	
Dépenses et ressources prévues		Total des autorisations d'après les Comptes publics	Dépenses et ressources réelles
15,5 millions de dollars	109 ETP	20,2 millions de dollars	18,9 millions de dollars 66 ETP

* Depuis 2005, Entreprises Canada relève du Secteur des opérations d'Industrie Canada. L'information est indiquée sous le Secteur de l'agent principal de l'information afin de refléter la structure de responsabilité du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2005-2006.

Le Ministère gère plus de 200 sites Internet qui servent un vaste éventail de clients. Ces sites proposent des services transactionnels et des produits d'information visant à fournir aux Canadiens l'information dont ils ont besoin pour donner suite à des occasions d'affaires au Canada et à l'étranger. Le site le plus populaire est une base de données électronique sur plus de 60 000 entreprises canadiennes (strategis.ic.gc.ca/sc_coinf/ccc/frndoc/homepage.html), qui sert de répertoire des entreprises où sont réunis acheteurs et vendeurs. Parmi les autres sites populaires d'Industrie Canada, mentionnons des études de marché sur les débouchés au Canada et à l'étranger, ainsi que des statistiques industrielles et économiques d'accès convivial (strategis.gc.ca/epic/internet/inimr-ri2.nsf/fr/gr-01000f.html). Les sondages auprès des clients révèlent que le public considère que les sites d'information d'Industrie Canada font économiser du temps et de l'argent et qu'ils sont utiles pour prendre des décisions d'affaires (strategis.ic.gc.ca/sc_ecnmy/sio/homepagf.html).

Les sites transactionnels se trouvent le plus souvent dans les services au marché. Ils accélèrent les communications avec les clients d'Industrie Canada et font économiser des frais.

Le site Entreprises Canada (entreprisescanada.gc.ca) est un portail de service multivoies qui vise à aider les entreprises canadiennes à trouver les programmes et services du gouvernement du Canada dont elles ont besoin.

Entreprises Canada continue d'encourager l'accès libre-service à sa stratégie de gestion des méthodes d'accès tout en offrant un choix aux clients qui ont besoin d'aide. En 2005-2006, il y a eu 7 millions de visites sur le site Entreprises Canada, ce qui représente une hausse annuelle de 11,8 p. 100. Entreprises Canada a répondu à environ 235 280 appels téléphoniques, visites en personne et courriels d'entrepreneurs canadiens, soit une diminution de 11,9 p. 100 par rapport à l'année précédente, ce qui indique que les ressources électroniques sont de plus en plus efficaces pour répondre aux questions.

En 2005-2006, Entreprises Canada a réalisé des sondages sur la satisfaction de la clientèle. Des sondages internes ont été effectués dans le Réseau Entreprises Canada en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec et ont tous révélé des taux de satisfaction élevé de la clientèle.

En 2005-2006, Entreprises Canada a mis en place un nouveau mécanisme de diffusion d'information électronique en réalisant un projet pilote de syndication de contenu avec plusieurs partenaires. La syndication de contenu est un moyen nouveau et très efficace d'élargir la portée de l'information et des services d'Entreprises Canada en rendant l'information accessible directement sur les sites des partenaires, ce qui élimine le besoin de recréer du contenu ou de passer d'un site à l'autre pour chercher de l'information — bref, la syndication de contenu améliore considérablement la navigation des clients. Entreprises Canada continuera de faire évoluer la syndication de contenu en 2006-2007, en accroissant le nombre de partenaires et en offrant un choix plus vaste de contenu et de services souscrits.

Entreprises Canada a également lancé une nouvelle approche axée sur les utilisateurs, qui prévoit des améliorations périodiques à la navigation, à la structure et à la présentation de l'information et des services sur le site Internet, en fonction de la rétroaction des clients.

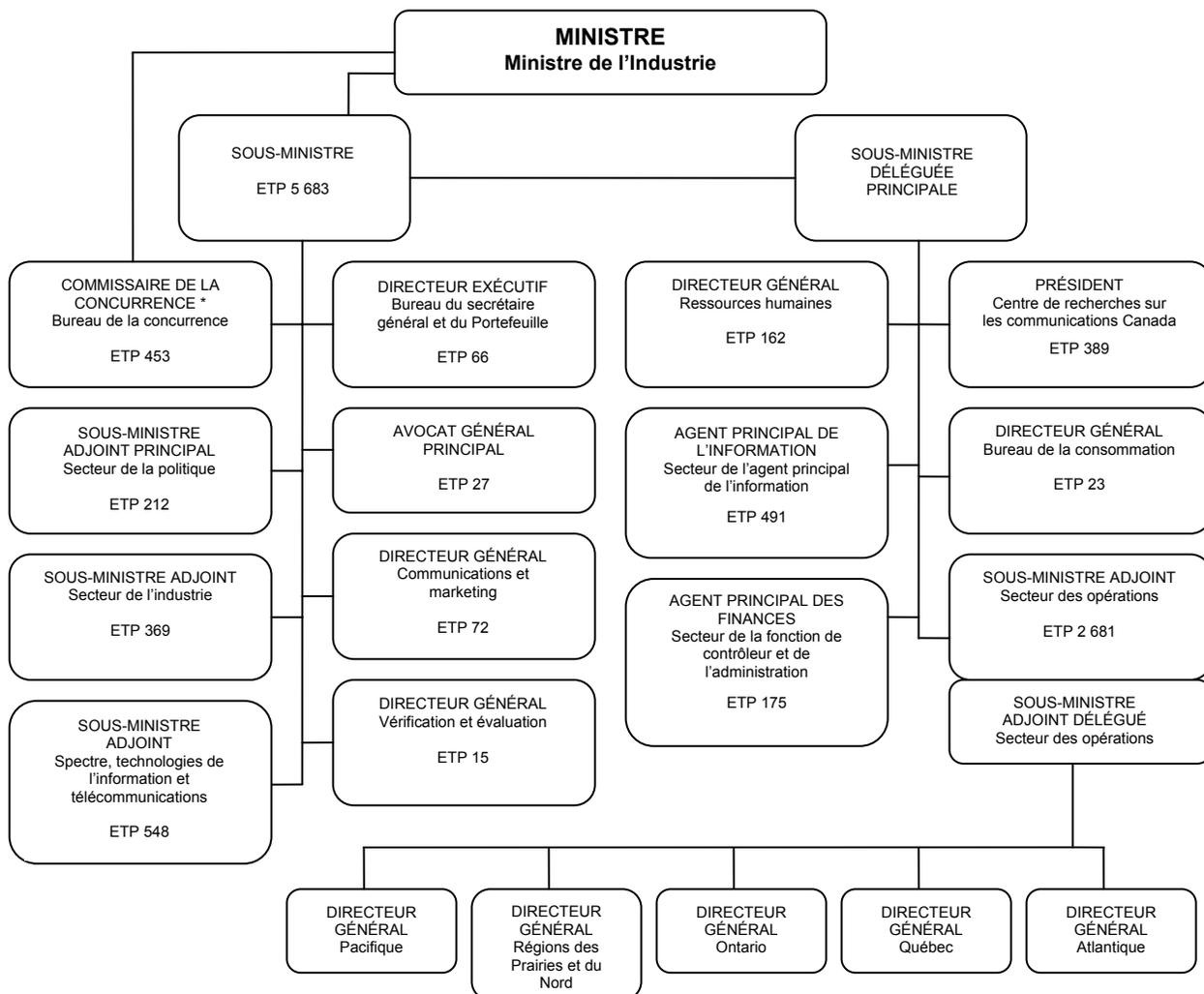
Un nouvel outil de travail électronique à l'intention du personnel de première ligne d'Entreprises Canada a été déployé. Le nouveau système organise les ressources documentaires afin de servir les clients, de gérer le flux de travail et d'obtenir des statistiques sur les services.

Section 3

Renseignements supplémentaires

3.1 Renseignements sur l'organisation

L'organigramme d'Industrie Canada décrit la structure de responsabilisation du Ministère jusqu'au niveau des activités de programme. Il indique le nombre d'équivalents temps plein affectés à chaque organisation.



* Relève du sous-ministre pour les questions administratives et financières et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre sur son rôle d'agent indépendant de mise en application de la loi.

3.2 Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et réelles (y compris les ETP)

(en millions de dollars)*	Chiffres réels 2003-2004	Chiffres réels 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Un marché équitable, efficace et concurrentiel						
Secteur de la politique — Marché	—	—	5,2	7,1	8,1	7,2
Secteur des opérations — Marché	—	—	115,7	115,5	118,9	110,2
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché	—	—	53,9	54,1	76,8	73,4
Secteur de l'agent principal de l'information — Marché	—	—	0,6	0,6	0,6	0,6
Bureau de la consommation	—	—	5,2	5,2	5,8	5,6
Bureau de la concurrence	—	—	38,6	46,5	60,0	55,7
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)	—	—	(15,6)	(15,6)	121,8	(27,6)
Total partiel	—	—	203,7	213,5	391,9	225,2
Une économie innovatrice						
Secteur de la politique — S-T et innovation	—	—	11,1	26,1	43,0	42,2
Secteur de l'industrie — S-T et innovation	—	—	10,6	20,1	174,0	172,5
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — S-T et innovation	—	—	2,0	2,0	20,8	20,8
Centre de recherches sur les communications Canada	—	—	45,8	48,7	58,5	56,5
Partenariat technologique Canada	—	—	354,5	341,0	490,9	473,7
Total partiel	—	—	423,9	437,8	787,2	765,7
Industrie concurrentielle et collectivités durables						
Secteur de la politique — Développement économique	—	—	12,4	12,4	28,2	27,2
Secteur des opérations — Développement économique	—	—	442,5	518,6	388,2	377,4
Secteur de l'industrie — Développement économique	—	—	104,6	230,6	86,9	83,0
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique	—	—	128,4	128,2	122,1	119,6
Secteur de l'agent principal de l'information — Développement économique	—	—	15,5	15,5	20,2	18,9
Total partiel	—	—	703,4	905,3	645,6	626,2
Budget principal des dépenses budgétaires	1 912,8	1 376,6	1 331,0	1 556,6	1 824,7	1 617,0
Budget principal des dépenses non budgétaires			0,8	0,8	2,8	—
Total	1 912,8	1 376,6	1 331,8	1 557,4	1 827,4	1 617,0

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

(en millions de dollars)*	Chiffres réels 2003-2004	Chiffres réels 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Total des dépenses budgétaires et non budgétaires	1 912,8	1 376,6		1 557,4		1 617,0
Moins : Revenus non disponibles**	(254,5)	(599,1)		(568,4)		(485,4)
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux**	79,4	77,9		76,2		79,8
Coût net du Ministère	1 737,7	855,4		1 065,2		1 211,4
Équivalents temps plein	5 808	5 739		5 942		5 683

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

** Les revenus non disponibles et les services reçus à titre gracieux ne sont pas inclus dans le Budget principal des dépenses ou dans le total des autorisations du Ministère.

Nota : Les résultats stratégiques actuels et la structure des activités de programme ont été mis en œuvre dans le système financier d'Industrie Canada en 2005-2006 seulement. Par conséquent, cette ventilation n'existe pas pour les années antérieures.

Tableau 2 : Ressources par activité de programme

2005-2006 (en millions de dollars)*

Activité de programme par résultat stratégique	Budgétaire							Plus : Non budgétaire	Total
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions	Contributions et autres paiements de transferts	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Recettes disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	Prêts, investissements et avances	
Un marché équitable, efficace et concurrentiel									
Secteur de la politique – Marché									
Budget principal des dépenses	5,2	-	-	-	5,2	-	5,2	-	5,2
Dépenses prévues	7,1	-	-	-	7,1	-	7,1	-	7,1
Total des autorisations	7,4	0,2	0,6	-	8,1	-	8,1	-	8,1
Dépenses réelles	6,8	0,2	0,3	-	7,2	-	7,2	-	7,2
Secteur des opérations – Marché									
Budget principal des dépenses	155,1	0,4	-	-	155,5	(39,8)	115,7	-	115,7
Dépenses prévues	154,9	0,4	-	-	155,3	(39,8)	115,5	-	115,5
Total des autorisations	155,4	3,2	-	-	158,6	(39,8)	118,9	-	118,9
Dépenses réelles	146,9	3,1	-	-	150,0	(39,8)	110,2	-	110,2
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications – Marché									
Budget principal des dépenses	47,0	-	6,9	-	53,9	-	53,9	-	53,9
Dépenses prévues	47,2	-	6,9	-	54,1	-	54,1	-	54,1
Total des autorisations	63,9	6,0	6,9	-	76,8	-	76,8	-	76,8
Dépenses réelles	60,7	6,0	6,7	-	73,4	-	73,4	-	73,4
Secteur de l'agent principal de l'information – Marché									
Budget principal des dépenses	0,6	-	-	-	0,6	-	0,6	-	0,6
Dépenses prévues	0,6	-	-	-	0,6	-	0,6	-	0,6
Total des autorisations	0,6	-	-	-	0,6	-	0,6	-	0,6
Dépenses réelles	0,6	-	-	-	0,6	-	0,6	-	0,6
Bureau de la consommation									
Budget principal des dépenses	3,5	-	-	1,7	5,2	-	5,2	-	5,2
Dépenses prévues	3,5	-	-	1,7	5,2	-	5,2	-	5,2
Total des autorisations	4,0	0,1	-	1,7	5,8	-	5,8	-	5,8
Dépenses réelles	3,9	0,1	-	1,7	5,6	-	5,6	-	5,6
Bureau de la concurrence									
Budget principal des dépenses	49,0	0,1	-	-	49,1	(10,5)	38,6	-	38,6
Dépenses prévues	56,9	0,1	-	-	57,0	(10,5)	46,5	-	46,5
Total des autorisations	69,6	0,9	-	-	70,5	(10,5)	60,0	-	60,0
Dépenses réelles	65,3	0,9	-	-	66,2	(10,5)	55,7	-	55,7
Office de la propriété intellectuelle du Canada									
Budget principal des dépenses	129,0	-	-	-	129,0	(144,7)	(15,6)	-	(15,6)
Dépenses prévues	129,0	-	-	-	129,0	(144,7)	(15,6)	-	(15,6)
Total des autorisations	266,4	-	-	-	266,4	(144,7)	121,8	-	121,8
Dépenses réelles	109,7	-	-	-	109,7	(137,3)	(27,6)	-	(27,6)
Total partiel – Marché									
Budget principal des dépenses	389,5	0,5	6,9	1,7	398,6	(194,9)	203,7	-	203,7
Dépenses prévues	399,3	0,5	6,9	1,7	408,4	(194,9)	213,5	-	213,5
Total des autorisations	567,4	10,4	7,4	1,7	586,9	(194,9)	391,9	-	391,9
Dépenses réelles	393,8	10,2	7,0	1,7	412,7	(187,6)	225,2	-	225,2
Une économie innovatrice									
Secteur de la politique – S-T et innovation									
Budget principal des dépenses	11,1	-	-	-	11,1	-	11,1	-	11,1
Dépenses prévues	16,4	-	-	9,7	26,1	-	26,1	-	26,1
Total des autorisations	12,8	0,2	30,0	-	43,0	-	43,0	-	43,0
Dépenses réelles	12,0	0,2	30,0	-	42,2	-	42,2	-	42,2
Secteur de l'industrie – S-T et innovation									
Budget principal des dépenses	10,6	-	-	-	10,6	-	10,6	-	10,6
Dépenses prévues	20,1	-	-	-	20,1	-	20,1	-	20,1
Total des autorisations	8,8	0,2	165,0	-	174,0	-	174,0	-	174,0
Dépenses réelles	7,3	0,2	165,0	-	172,5	-	172,5	-	172,5
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications – S-T et innovation									
Budget principal des dépenses	2,0	-	-	-	2,0	-	2,0	-	2,0
Dépenses prévues	2,0	-	-	-	2,0	-	2,0	-	2,0
Total des autorisations	0,8	-	20,0	-	20,8	-	20,8	-	20,8
Dépenses réelles	0,8	-	20,0	-	20,8	-	20,8	-	20,8

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

2005-2006 (en millions de dollars)*

Activité de programme par résultat stratégique	Budgétaire							Plus : Non budgétaire	Total
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions	Contributions et autres paiements de transferts	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Recettes disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	Prêts, investissements et avances	
Centre de recherches sur les communications Canada									
Budget principal des dépenses	53,0	2,5	-	-	55,5	(9,7)	45,8	-	45,8
Dépenses prévues	52,9	5,5	-	-	58,4	(9,7)	48,7	-	48,7
Total des autorisations	62,7	5,4	-	-	68,1	(9,7)	58,5	-	58,5
Dépenses réelles	59,5	5,4	-	-	64,9	(8,4)	56,5	-	56,5
Partenariat technologique Canada									
Budget principal des dépenses	16,9	-	-	337,6	354,5	-	354,5	-	354,5
Dépenses prévues	16,9	-	-	324,1	341,0	-	341,0	-	341,0
Total des autorisations	22,9	0,3	-	467,7	490,9	-	490,9	-	490,9
Dépenses réelles	21,8	0,3	-	451,6	473,7	-	473,7	-	473,7
Total partiel – S-T et innovation									
Budget principal des dépenses	93,5	2,5	-	337,6	433,6	(9,7)	423,9	-	423,9
Dépenses prévues	108,2	5,5	-	333,8	447,5	(9,7)	437,8	-	437,8
Total des autorisations	108,0	6,1	215,0	467,7	796,8	(9,7)	787,2	-	787,2
Dépenses réelles	101,4	6,1	215,0	451,6	774,1	(8,4)	765,7	-	765,7
Industrie concurrentielle et collectivités durables									
Secteur de la politique – Développement économique									
Budget principal des dépenses	12,4	-	-	-	12,4	-	12,4	-	12,4
Dépenses prévues	12,4	-	-	-	12,4	-	12,4	-	12,4
Total des autorisations	18,0	0,2	10,0	-	28,2	-	28,2	-	28,2
Dépenses réelles	16,9	0,2	10,0	-	27,2	-	27,2	-	27,2
Secteur des opérations – Développement économique									
Budget principal des dépenses	53,2	0,2	-	389,1	442,5	-	442,5	-	442,5
Dépenses prévues	97,9	0,2	-	420,5	518,6	-	518,6	-	518,6
Total des autorisations	69,0	1,1	-	318,1	388,2	-	388,2	2,0	390,1
Dépenses réelles	65,1	1,0	-	311,2	377,4	-	377,4	-	377,4
Secteur de l'industrie – Développement économique									
Budget principal des dépenses	43,7	-	-	60,9	104,6	-	104,6	0,8	105,4
Dépenses prévues	54,7	-	-	175,9	230,6	-	230,6	0,8	231,4
Total des autorisations	61,2	0,7	-	24,9	86,9	-	86,9	0,8	87,7
Dépenses réelles	57,9	0,7	-	24,4	83,0	-	83,0	-	83,0
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications – Développement économique									
Budget principal des dépenses	24,8	-	-	103,6	128,4	-	128,4	-	128,4
Dépenses prévues	24,6	-	-	103,6	128,2	-	128,2	-	128,2
Total des autorisations	32,6	0,5	-	89,0	122,1	-	122,1	-	122,1
Dépenses réelles	30,7	0,5	-	88,4	119,6	-	119,6	-	119,6
Secteur de l'agent principal de l'information – Développement économique									
Budget principal des dépenses	12,0	0,6	-	2,9	15,5	-	15,5	-	15,5
Dépenses prévues	12,0	0,6	-	2,9	15,5	-	15,5	-	15,5
Total des autorisations	19,4	0,8	-	-	20,2	-	20,2	-	20,2
Dépenses réelles	18,1	0,8	-	-	18,9	-	18,9	-	18,9
Total partiel – Développement économique									
Budget principal des dépenses	146,1	0,8	-	556,5	703,4	-	703,4	0,8	704,2
Dépenses prévues	201,6	0,8	-	702,9	905,3	-	905,3	0,8	906,1
Total des autorisations	200,1	3,4	10,0	432,1	645,6	-	645,6	2,8	648,3
Dépenses réelles	188,8	3,3	10,0	424,1	626,2	-	626,2	-	626,2
Total									
Budget principal des dépenses	629,1	3,9	6,9	895,7	1 535,6	(204,6)	1 331,0	0,8	1 331,8
Dépenses prévues	709,0	6,9	6,9	1 038,3	1 761,1	(204,6)	1 556,6	0,8	1 557,4
Total des autorisations	875,5	19,9	232,4	901,5	2 029,2	(204,6)	1 824,7	2,8	1 827,4
Dépenses réelles	684,0	19,5	232,0	877,4	1 813,0	(196,0)	1 617,0	-	1 617,0

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

2005-2006 (en millions de dollars)*					
Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	382,3	462,2	484,9	451,7
5	Dépenses en capital	3,9	6,9	19,9	19,6
10	Subventions et contributions	774,9	917,5	830,5	806,0
(L)	Ministre de l'Industrie — Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10,0	10,0	—	—
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(15,6)	(15,6)	121,8	(27,6)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (LPPE)	8,3	8,3	5,2	5,2
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (LFPEC)	109,4	109,4	73,0	73,0
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57,8	57,8	63,3	63,3
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	—	—	0,5	0,2
(L)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	—	—	0,3	0,3
(L)	Pertes de change	—	—	—	—
(L)	Paiements conformément au paragraphe 14(1) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	—	0,2	0,2
(L)	Académies canadiennes des sciences	—	—	30,0	30,0
(L)	Subvention à Génome Canada	—	—	165,0	165,0
(L)	Subvention à Precarn Incorporated	—	—	20,0	20,0
(L)	Subvention à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	—	—	10,0	10,0
	Total budgétaire	1 331,0	1 556,6	1 824,7	1 617,0
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	0,3	0,3	0,3	—
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	0,5	0,5	0,5	—
L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés travaillant à l'étranger. <i>Loi n°1 de 1970 portant affectation de crédits</i> . Plafond de 1 950 000 \$ (net)	—	—	2,0	—
	Total non budgétaire	0,8	0,8	2,8	0,0
	Total pour le Ministère	1 331,8	1 557,4	1 827,4	1 617,0

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en millions de dollars)*	2005-2006
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	52,1
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (hors les fonds renouvelables)	22,8
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	0,4
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	4,5
Total des services reçus à titre gracieux en 2005-2006	79,8

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

Tableau 5 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Industrie concurrentielle et collectivités durables						
Secteur de l'industrie — Développement économique						
Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	—	0,3	0,3	0,3	—
Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	—	0,5	0,5	0,5	—
Secteur des opérations — Développement économique						
Avances aux bureaux régionaux et aux employés travaillant à l'étranger. <i>Loi n°1 de 1970 portant affectation de crédits</i> . Plafond de 1 950 000 \$ (net)	—	—	—	—	2,0	—
Total	—	—	0,8	0,8	2,8	—

Tableau 6 : Sources des revenus disponibles et non disponibles**Revenus disponibles**

(en millions de dollars)*	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Total des autorisations	Dépenses réelles
Un marché équitable, efficace et concurrentiel						
Secteur des opérations — Marché						
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	29,9	30,9	31,9	31,9	31,9	31,9
Réglementation sur les sociétés	7,3	7,5	7,9	7,9	7,9	7,9
Bureau de la concurrence						
Droit et politique de la concurrence	8,8	10,5	10,5	10,5	10,5	10,4
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)	103,2	127,2	144,7	144,7	144,7	137,3
Total partiel	149,2	176,1	195,0	195,0	195,0	187,5
Une économie innovatrice						
Centre de recherches sur les communications Canada						
Recherche sur les communications	7,6	7,9	9,7	9,7	9,7	8,4
Total partiel	7,6	7,9	9,7	9,7	9,7	8,4
Total des revenus disponibles	156,8	184,0	204,6	204,6	204,6	195,9

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)*	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Total des autorisations	Dépenses réelles
Un marché équitable, efficace et concurrentiel						
Secteur des opérations — Marché						
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	1,0	1,0	—	1,0	—	1,0
Réglementation sur les sociétés (y compris NUANS)	0,7	0,7	—	2,0	—	1,6
Réglementation des mesures commerciales	1,8	1,9	—	1,9	—	1,6
Remboursements des années antérieures, intérêts et divers	16,9	27,7	—	—	—	26,7

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

(en millions de dollars)*	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Total des autorisations	Dépenses réelles
Bureau de la concurrence — Marché						
Amendes	11,1	8,5	—	—	—	8,1
Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité à l'intention des consommateurs	0,2	0,1	—	0,1	—	0,1
Remboursements des années antérieures, intérêts et divers	—	—	—	—	—	2,2
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché**	107,7	385,8	—	371,9	—	205,6
Total partiel	139,4	425,7	—	376,9	—	247,0
Une économie innovatrice						
Centre de recherches sur les communications Canada						
Recherche sur les communications	1,2	1,2	—	1,5	—	1,5
Partenariat technologique Canada — Organisme de service spécial						
Rentrées de fonds des contributions remboursables	28,6	37,3	—	77,6	—	79,9
Remboursements des années antérieures, intérêts et divers	—	—	—	—	—	11,3
Total partiel	29,8	38,5	—	79,1	—	92,8
Industrie concurrentielle et collectivités durables						
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique	—	—	—	—	—	2,1
Secteur des opérations — Développement économique						
Frais de service en vertu de la LPPE/LFPEC	18,7	55,7	—	56,8	—	59,3
Rentrées de fonds des contributions remboursables	—	—	—	34,9	—	20,3
Revenus de placements	13,6	15,2	—	15,0	—	18,2
Remboursements des années antérieures, intérêts et divers	—	—	—	—	—	3,0
Secteur de l'industrie — Développement économique						
Rentrées de fonds des contributions remboursables	53,0	64,0	—	5,7	—	32,9
Remboursements des années antérieures, intérêts et divers	—	—	—	—	—	9,9
Total partiel	85,3	134,9	—	112,4	—	145,7
Total des revenus non disponibles	254,5	599,1	—	568,4	—	485,4
Total des revenus disponibles et non disponibles	411,3	783,1	204,6	773,0	204,6	681,4

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

** Le revenu réel ne comprend pas la portion de revenu reporté réalisée dans l'année courante. Le revenu prévu comprend 171,1 millions de dollars liés à l'amortissement des recettes de redevances reçues les années précédentes.

Tableau 7 : Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

État des résultats

(en millions de dollars)*	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autori- sations	Dépenses réelles
Revenus disponibles	95,7	115,6	126,8	126,8	126,8	124,7
Dépenses						
Fonctionnement :						
Salaires et avantages sociaux	62,4	68,7	85,1	85,1	85,1	75,1
Dépréciation	15,0	15,7	17,4	17,4	17,4	14,8
Réparations et entretien	1,1	1,1	1,3	1,3	1,3	1,2
Services administratifs et de soutien	13,7	16,0	15,1	15,1	15,1	17,5
Services publics, matériel et fournitures	8,0	8,6	14,2	14,2	14,2	9,2
Marketing	—	—	—	—	—	—
Intérêts	—	—	—	—	—	—
Total des dépenses	100,2	110,1	133,1	133,1	133,1	117,8
Excédent (déficit) partiel	(4,5)	5,5	(6,3)	(6,3)	(6,3)	6,9
Assistance d'immobilisation reportée	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4
Excédent (déficit)	1,9	11,9	0,1	0,1	0,1	13,3

État de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)*	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autori- sations	Dépenses réelles
Excédent (déficit)	1,9	11,9	0,1	0,1	0,1	13,3
Ajouter les postes hors trésorerie :						
Dépréciation/amortissement	15,0	15,7	17,4	17,4	17,4	14,8
Assistance d'immobilisation reportée	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(6,4)
Activités de placement :						
Acquisition de biens amortissables	(2,5)	(2,9)	(8,5)	(8,5)	(8,5)	(7,6)
Changement des actifs et des passifs à court et à long terme	9,3	13,9	13,0	13,0	13,0	13,5
Excédent de trésorerie (besoin)	17,3	32,2	15,6	15,6	15,6	27,6

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)*	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Réduction :						
Solde au 1 ^{er} avril	57,5	74,8	93,9	93,9	93,9	107,2
Crédit 5 du CT	0,6	0,2	—	—	—	—
Excédent prévu (réduction)	16,7	32,2	15,6	15,6	15,6	27,6
	74,8	107,2	109,5	109,5	109,5	134,8
Solde prévu au 31 mars	79,8	112,2	114,5	114,5	114,5	139,8

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

Tableau 8 : Besoins en ressources par direction générale ou secteur

Organisation (en millions de dollars)*	2005-2006			Total
	Un marché équitable, efficace et concurrentiel	Une économie innovatrice	Industrie concurrentielle et collectivités durables	
Secteur de la politique				
Budget principal des dépenses	5,2	11,1	12,4	28,7
Dépenses prévues	7,1	26,1	12,4	45,6
Total des autorisations	8,1	43,0	28,2	79,3
Dépenses réelles	7,2	42,2	27,2	76,6
Secteur des opérations				
Budget principal des dépenses	115,7	-	442,5	558,3
Dépenses prévues	115,5	-	518,6	634,1
Total des autorisations	118,9	-	390,1	509,0
Dépenses réelles	110,2	-	377,4	487,6
Secteur de l'industrie				
Budget principal des dépenses	-	10,6	105,4	115,9
Dépenses prévues	-	20,1	231,4	251,4
Total des autorisations	-	174,0	87,7	261,6
Dépenses réelles	-	172,5	83,0	255,5
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications				
Budget principal des dépenses	53,9	2,0	128,4	184,2
Dépenses prévues	54,1	2,0	128,2	184,2
Total des autorisations	76,8	20,8	122,1	219,6
Dépenses réelles	73,4	20,8	119,6	213,7
Secteur de l'agent principal de l'information				
Budget principal des dépenses	0,6	-	15,5	16,1
Dépenses prévues	0,6	-	15,5	16,1
Total des autorisations	0,6	-	20,2	20,8
Dépenses réelles	0,6	-	18,9	19,6
Centre de recherches sur les communications Canada				
Budget principal des dépenses	-	45,8	-	45,8
Dépenses prévues	-	48,7	-	48,7
Total des autorisations	-	58,5	-	58,5
Dépenses réelles	-	56,5	-	56,5
Partenariat technologique Canada – Organisme de service spécial				
Budget principal des dépenses	-	354,5	-	354,5
Dépenses prévues	-	341,0	-	341,0
Total des autorisations	-	490,9	-	490,9
Dépenses réelles	-	473,7	-	473,7
Bureau de la consommation				
Budget principal des dépenses	5,2	-	-	5,2
Dépenses prévues	5,2	-	-	5,2
Total des autorisations	5,8	-	-	5,8
Dépenses réelles	5,6	-	-	5,6
Bureau de la concurrence				
Budget principal des dépenses	38,6	-	-	38,6
Dépenses prévues	46,5	-	-	46,5
Total des autorisations	60,0	-	-	60,0
Dépenses réelles	55,7	-	-	55,7
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)				
Budget principal des dépenses	(15,6)	-	-	(15,6)
Dépenses prévues	(15,6)	-	-	(15,6)
Total des autorisations	121,8	-	-	121,8
Dépenses réelles	(27,6)	-	-	(27,6)
Total				
Budget principal des dépenses	203,7	423,9	704,2	1 331,8
Dépenses prévues	213,5	437,8	906,1	1 557,4
Total des autorisations	391,9	787,2	648,3	1 827,4
Dépenses réelles	225,2	765,7	626,2	1 617,0

* Les différences mineures sont attribuables aux arrondissements.

3.3 Frais d'utilisation

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Tableau A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)				
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
Frais de demande d'accès à l'information	Service réglementaire	<i>Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la protection des renseignements personnels</i>	1983	—	3	1 394	Cadre en voie d'élaboration par le SCT	Délais réglementaires respectés dans 94 p. 100 dans des cas
Total				—	3	1 394		
Années de planification								
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)					
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2006-2007	2007-2008	2008-2009			
3	3	3	1 394	1 394	1 394			
B. Autres renseignements								
La <i>Loi sur l'accès à l'information</i> (LAI) stipule que toutes les demandes officielles doivent s'accompagner d'un droit de 5,00 \$ payable au Receveur général du Canada. Tous les frais prévus et reçus conformément à la LAI sont versés au Trésor.								
Tous les frais perçus et annulés en vertu de la LAI sont décrits dans le rapport annuel du Ministère concernant la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> et la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> déposé au Parlement.								
Les chiffres correspondent à l'affectation pour toute la direction générale (ensemble de Droit des affaires ainsi que les fonds pour l'administration).								

- * D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :
- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
 - la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
 - les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Frais exigés pour le traitement de demandes d'accès faites en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	Cadre en voie d'élaboration par le SCT. Pour plus de renseignements, consulter lois.justice.gc.ca/fr/A-1/	Délais réglementaires respectés dans 94 p. 100 des cas.	La norme de service est établie par la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> et le <i>Règlement sur l'accès à l'information</i> . Le ministère de la Justice et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont consulté les parties intéressées pour les modifications faites en 1986 et en 1992.
B. Autres renseignements			
La <i>Loi sur l'accès à l'information</i> prévoit l'annulation des frais lorsqu'il y va de l'intérêt public et que les frais sont inférieurs à 25 \$. Les frais perçus durant la période visée s'élevaient à 2 987,50 \$. Conformément à la politique du gouvernement, le Ministère annule les frais lorsque le montant total dû par demande est inférieur à 25 \$. Les frais annulés en 2005-2006 représentaient 1 460,00 \$.			
Il y a une hausse importante continue du nombre d'annulations de frais, en raison de l'utilisation croissante du service de communication électronique. Afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité, les documents communiqués sont fournis sur cédérom, ce qui signifie que le demandeur n'a pas à payer de frais de reproduction.			

- * Comme l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :
- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
 - les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
 - les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.


Programme de financement des petites entreprises du Canada
Tableau A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)				
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
LFPEC Prêts (enregistrement et administration) Contrats de location-acquisition (enregistrement et administration)	Service réglementaire	<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (LFPEC)	Des frais ont été établis pour la LFPEC en avril 1999, et pour le projet pilote de contrats de location-acquisition en avril 2002.	LFPEC : Prêts : 54 200 Contrats de location-acquisition : 915	LFPEC : Prêts : 56 352 Contrats de location-acquisition : 1 279	4 120	Les normes suivantes ont été établies : Deux jours ou moins pour enregistrer les prêts et les contrats de location-acquisition 18 jours ou moins pour traiter les demandes d'indemnisation	Les résultats suivants ont été obtenus : Norme de deux jours ou moins pour enregistrer les prêts et contrats atteinte dans 100 p. 100 des cas Moyenne de 13 jours pour traiter une demande d'indemnisation en 2005-2006 Norme de 18 jours ou moins pour traiter les demandes d'indemnisation atteinte dans 79 p. 100 des cas
LPPE Administration	Service réglementaire	<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (LPPE)	Des frais d'administration de 1,25 p. 100 ont été établis en 1995.	LPPE : 2 750	LPPE : 2 816	217	La norme suivante a été établie : 18 jours ou moins pour traiter les demandes d'indemnisation	Les résultats suivants ont été obtenus : Moyenne de 13 jours pour traiter une demande d'indemnisation en 2005-2006 Norme de 18 jours ou moins pour traiter les demandes d'indemnisation atteinte dans 79 p. 100 des cas.
Total				57 865	60 447	4 337		
Années de planification								
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)					
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2006-2007	2007-2008	2008-2009			
57 250	57 750	57 550	4 165	4 165	4 165			
B. Autres renseignements								
Le « coût total » représente le coût total assumé par la direction du FPEC pour administrer les programmes (FPEC et PPE). Le coût total ne comprend pas les dépenses liées aux indemnités versées aux banques par suite des défauts sur des prêts ou des contrats de location-acquisition. Ces dépenses sont couvertes dans les tableaux financiers pour les Programmes de paiements de transfert (voir p. 70).								

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
LFPEC Prêts (enregistrement et administration) Contrats de location-acquisition (enregistrement et administration)	Les normes suivantes ont été établies : Deux jours ou moins pour enregistrer les prêts et les contrats de location-acquisition 18 jours ou moins pour traiter les demandes d'indemnisation	Les résultats suivants ont été obtenus : Norme de deux jours ou moins pour enregistrer les prêts et contrats atteinte dans 100 p. 100 des cas. Moyenne de 13 jours pour traiter une demande d'indemnisation en 2005-2006. Norme de 18 jours ou moins pour traiter les demandes d'indemnisation atteinte dans 79 p. 100 des cas.	Des discussions et un sondage auprès des prêteurs participants indiquent que les résultats actuels liés au rendement sont satisfaisants. Les réunions annuelles avec les principaux prêteurs seront maintenues et comprendront des discussions sur la satisfaction des intervenants au sujet des normes de service et des résultats.
LPPE Administration	La norme suivante a été établie : 18 jours ou moins pour traiter les demandes d'indemnisation	Les résultats suivants ont été obtenus : Moyenne de 13 jours pour traiter une demande d'indemnisation en 2005-2006. Norme de 18 jours ou moins pour traiter les demandes d'indemnisation atteinte dans 79 p. 100 des cas.	Des discussions récentes et un sondage auprès des prêteurs participants indiquent que les résultats actuels liés au rendement sont satisfaisants. Les réunions annuelles avec les principaux prêteurs seront maintenues et comprendront des discussions sur la satisfaction des intervenants au sujet des normes de service et des résultats.

* Comme l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Office de la propriété intellectuelle du Canada

Tableau A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)				
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
La plupart des frais d'utilisation de l'OPIC sont définis comme des services fournis uniquement par une autorité réglementaire	Service réglementaire L'OPIC accorde ou enregistre cinq types de propriété intellectuelle, soit les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés.	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> <i>Loi sur les brevets</i> <i>Loi sur les marques de commerce</i> <i>Loi sur le droit d'auteur</i> <i>Loi sur les dessins industriels</i> <i>Loi sur les topographies de circuits intégrés</i> <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	1 ^{er} janvier 2004	Brevets : 96 946	Brevets : 95 567	111 428	Traiter les demandes d'examen en moins de 30 mois dans 80 p. 100 des cas.	82 p. 100 des demandes d'examen ont été traitées en moins de 30 mois.
				Marques de commerce : 26 229	Marques de commerce : 25 704		Traiter les demandes dans les 4 mois suivant la date du dépôt.	Les demandes ont été traitées dans les 5,6 mois suivant la date du dépôt.
				Dessins industriels : 2 198	Dessins industriels : 2 127		Traiter les demandes dans les 14 mois suivant la date de réception.	Les demandes ont été traitées dans les 12,6 mois suivant la date de réception.

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

2005-2006 (milliers de dollars)								
A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
				Information : 837	Information : 710		Fournir les copies demandées en personne dans un délai d'un jour ouvrable. Fournir les copies certifiées dans un délai de deux à cinq jours ouvrables.	Les demandes sont traitées dans les délais établis 94 p. 100 du temps.
Total				126 210	124 108	111 428		
Années de planification								
Revenus prévus (milliers de dollars)				Coût total estimatif (milliers de dollars)				
2006-2007	2007-2008	2008-2009		2006-2007	2007-2008	2008-2009		
136 381	140 807	146 747		131 672	140 206	145 744		

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
L'OPIC accorde ou enregistre cinq types de propriété intellectuelle, soit les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés.	<p>Brevets :</p> <p>Traiter les demandes d'examen en moins de 30 mois dans 80 p. 100 des cas</p> <p>Marques de commerce :</p> <p>Traiter les demandes dans les 4 mois suivant la date du dépôt.</p> <p>Droits d'auteur :</p> <p>Traiter les demandes dans les 15 jours civils suivant la date du dépôt.</p> <p>Dessins industriels :</p> <p>Traiter les demandes dans les 14 mois suivant la date de réception.</p> <p>Information :</p> <p>Fournir les copies demandées en personne dans un délai d'un jour ouvrable.</p> <p>Fournir les copies certifiées dans un délai de deux à cinq jours ouvrables.</p>	<p>Brevets :</p> <p>82 p. 100 des demandes d'examen ont été traitées en moins de 30 mois.</p> <p>Marques de commerce :</p> <p>Les demandes ont été traitées dans les 5,6 mois suivant la date du dépôt.</p> <p>Droits d'auteur :</p> <p>Les demandes ont été traitées dans les 4 jours civils suivant la date du dépôt.</p> <p>Dessins industriels :</p> <p>Les demandes ont été traitées dans les 12,6 mois suivant la date de réception.</p> <p>Information :</p> <p>Les demandes sont traitées dans les délais établis 94 p. 100 du temps.</p>	De vastes consultations officielles ont été entreprises en 2002 auprès des intervenants, par courrier, Internet et séances d'information. La nécessité de majorer les frais existants afin de financer l'amélioration de la prestation des services et de nouveaux services, comme les recherches internationales et les examens préliminaires internationaux est largement approuvée.
B. Autres renseignements			
Les délais pour l'examen des demandes de marque de commerce n'ont pas été respectés, en raison de la perte d'examineurs et de la hausse correspondante des demandes à traiter. Le recrutement de nouveaux examinateurs corrigera la situation.			

* Comme l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.


Bureau de la concurrence
Tableau A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)			Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total		
Demandes combinées d'avis de fusion et de certificats de décision préalable	Service réglementaire	<i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> , Politique du Bureau de la concurrence sur la tarification et les normes de service	1 ^{er} avril 2003	3 024	2 950	16 312	Cas non complexes : 14 jours Cas complexes : 10 semaines Cas très complexes : 5 mois	94,9 p. 100 94,4 p. 100 85,7 p. 100
Demandes de certification de décision préalable	Autres produits et services	<i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> , Politique du Bureau de la concurrence sur la tarification et les normes de service	1 ^{er} avril 2003	8 064	9 650	858	Cas non complexes : 14 jours Cas complexes : 10 semaines Cas très complexes : 5 mois	94,9 p. 100 94,4 p. 100 85,7 p. 100
Avis écrits : le commissaire peut fournir un avis écrit exécutoire sur la pratique commerciale proposée	Autres produits et services	<i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> , Politique du Bureau de la concurrence sur la tarification et les normes de service	1 ^{er} avril 2003	112	37	421	Les normes de rendement varient de 2 à 10 semaines selon les dispositions de la <i>Loi sur la concurrence</i> .	72,2 p. 100
Numéro d'identification CA : fournir un numéro CA pour les étiquettes de vêtements	Autres produits et services	<i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	Novembre 1997	145	144	397	Il n'y a pas de norme de rendement pour ce service.	76 p. 100 des demandes sont traitées instantanément en ligne. Cependant, le Bureau est en train d'examiner les frais, les normes de service et les coûts relatifs au numéro CA.
Total				11 345	12 781	17 987		
Années de planification								
Revenus prévus (milliers de dollars)				Coût total estimatif (milliers de dollars)				
2006-2007	2007-2008	2008-2009		2006-2007	2007-2008	2008-2009		
11 000	11 000	11 000		18 326	18 788	19 096		

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Demandes combinées d'avis de fusion et de certificats de décision préalable	Cas non complexes : 14 jours Cas complexes : 10 semaines Cas très complexes : 5 mois	94,9 p. 100 94,4 p. 100 95,7 p. 100	Il n'y a eu aucune consultation publique sur ces normes de service en 2005-2006.
Demandes de certification de décision préalable			
Avis écrits : le commissaire peut fournir un avis écrit exécutoire sur la pratique commerciale proposée	Les normes de rendement varient de 2 à 10 semaines, selon les dispositions de la <i>Loi sur la concurrence</i> .	72,2 p. 100	Il n'y a eu aucune consultation publique sur ces normes de service en 2005-2006.
Avis écrits : le commissaire peut fournir un avis écrit exécutoire sur la pratique commerciale proposée	Il n'y a pas de norme de rendement pour ce service.	S.O.	76 p. 100 des demandes sont traitées instantanément en ligne. Cependant, le Bureau est en train d'examiner les frais, les normes de service et les coûts relatifs au numéro CA.
Numéro d'identification CA : fournir un numéro CA pour les étiquettes de vêtements	À élaborer avec les intervenants.		Des consultations sont prévues en 2007-2008.
B. Autres renseignements			
Numéro CA — Durant l'exercice 2007-2008, le Bureau de la concurrence examinera les frais et les normes de service concernant les numéros CA.			

* Comme l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Corporations Canada

Tableau A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)				
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
Corporations Canada propose plusieurs produits, notamment : enregistrement des statuts constitutifs; lettres patentes; enregistrement des statuts de prorogation; enregistrement de la déclaration de renonciation à dissolution; enregistrement de la déclaration annuelle; recherches de nom et approbations.	Service réglementaire	<i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> (LCSA), <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> (LCC), <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> (LCCoop)	Aucune activité en 2005-2006 Les consultations les plus récentes remontent à 2000-2001, année où Corporations Canada a réduit les frais de constitution en société et les frais d'enregistrement de la déclaration annuelle.	Demandes de constitution en société en vertu de la LCSA : 3 900	Demandes de constitution en société en vertu de la LCSA : 4 361	12 168	Internet : Les demandes de constitution en société en vertu de la LCSA reçues avant 13 h HNE par la voie du commerce électronique devraient être traitées avant 17 h HNE. En personne : Les clients qui se présentent à l'administration centrale entre 8 h 30 et 14 h 30 seront servis sur place, en une heure.	90 p. 100 des demandes de constitution en vertu de la LCSA reçues par la voie du commerce électronique ont été traitées en respectant la norme. 100 p. 100 des demandes (constitution en vertu de la LCSA et mises à jour) ont été traitées en respectant la norme.

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)				
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
							Lots : Les lots de cinq statuts ou plus sont traités la même journée, s'ils sont reçus avant 8 h.	100 p. 100 des demandes ont été traitées conformément à la norme.
				Demandes de constitution en vertu de la partie II de la LCcoop : 190	Demandes de constitution en vertu de la partie II de la LCcoop : 195		Traiter les demandes de constitution en vertu de la partie II de la LCcoop, dans un délai de 20 jours ouvrables.	94 p. 100 des demandes de constitution en vertu de la partie II de la LCcoop reçues par la poste ont été traitées en respectant la norme.
				Rapports annuels conformément à la LCSA : 3 275	Rapports annuels conformément à la LCSA : 3 442		Traiter les rapports annuels conformément à la LCSA et les afficher sur le site Internet de Corporations Canada dans un délai de cinq jours ouvrables.	96 p. 100 des rapports annuels reçus par la poste ont été affichés sur le site Internet de Corporations Canada en respectant la norme.
				Sommaires annuels conformément à la LCcoop : 400	Sommaires annuels conformément à la LCcoop : 361		Traiter les sommaires annuels conformément à la LCcoop et les afficher sur le site Internet de Corporations Canada dans un délai de 20 jours ouvrables.	98 p. 100 des sommaires annuels reçus par la poste ont été affichés sur le site Internet de Corporations Canada en respectant la norme.
				Demandes de modification des statuts conformément à la LCSA : 1 010	Demandes de modification des statuts conformément à la LCSA : 1 131		Les demandes de modification des statuts conformément à la LCSA reçues avant 13 h HNE par la voie du commerce électronique devraient être traitées avant 17 h HNE.	90 p. 100 des demandes de modification des statuts conformément à la LCSA reçues par la voie du commerce électronique ont été traitées en respectant la norme.
				Autres services, comme reconstitution, certificat, copies 835	Autres services, comme reconstitution, certificat, copies 1 118		Les normes de service sont publiées sur le site Internet de Corporations Canada à strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incd-dgc.nsf/fr/cs01054f.html	
Total				9 610	10 608	12 168		
Années de planification								
Revenus prévus (milliers de dollars)				Coût total estimatif (milliers de dollars)				
2006-2007	2007-2008	2008-2009		2006-2007	2007-2008	2008-2009		
10 500	10 500	10 500		13 294	12 985	12 522		

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Corporations Canada propose plusieurs produits, notamment : enregistrement des statuts constitutifs; lettres patentes; enregistrement des statuts de prorogation; enregistrement de la déclaration de renonciation à dissolution; enregistrement de la déclaration annuelle; recherches de nom et approbations.	<u>Demands de constitution en société en vertu de la LCSA :</u> Internet : <ul style="list-style-type: none"> Les demandes de constitution en société en vertu de la LCSA reçues avant 13 h HNE par la voie du commerce électronique devraient être traitées avant 17 h HNE. En personne : <ul style="list-style-type: none"> Les clients qui se présentent à l'administration centrale entre 8 h 30 et 14 h 30 seront servis sur place, en une heure. Lots : <ul style="list-style-type: none"> Les lots de cinq statuts ou plus sont traités la même journée, s'ils sont reçus avant 8 h. 	90 p. 100 des demandes de constitution en société en vertu de la LCSA ont été traitées en respectant la norme. 100 p. 100 des demandes (constitution en vertu de la LCSA et mises à jour) ont été traitées en respectant la norme. 100 p. 100 des demandes (constitution en vertu de la LCSA et mises à jour) ont été traitées en respectant la norme.	Il n'y a pas eu de consultation publique sur ces normes de service en 2005-2006.
	<u>Demands de constitution en vertu de la partie II de la LCcoop :</u> Traiter les demandes de constitution en vertu de la partie II de la LCcoop dans un délai de 20 jours ouvrables.	94 p. 100 des demandes de constitution en vertu de la partie II de la LCcoop reçues par la poste ont été traitées en respectant la norme.	
	<u>Rapports annuels conformément à la LCSA :</u> Traiter les rapports annuels conformément à la LCSA et les afficher sur le site Internet de Corporations Canada dans un délai de cinq jours ouvrables.	96 p. 100 des rapports annuels reçus par la poste ont été affichés sur le site Internet de Corporations Canada en respectant la norme.	
	<u>Sommaires annuels conformément à la LCcoop :</u> Traiter les sommaires annuels conformément à la LCcoop et les afficher sur le site Internet de Corporations Canada dans un délai de 20 jours ouvrables.	98 p. 100 des sommaires annuels reçus par la poste ont été affichés sur le site Internet de Corporations Canada en respectant la norme.	
	Autres services, comme reconstitution, certificat, copies	Les normes de service sont publiées sur le site Internet de Corporations Canada à strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incd-dgc.nsf/fr/cs01054f.html	

* Comme l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.



Tableau A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)				
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
Approbation des appareils et agrément des étalons	Service réglementaire	<i>Loi sur les poids et mesures</i>	Dernière modification en 1993 après des consultations approfondies avec les intervenants et la publication dans la <i>Gazette du Canada</i>	15	219	851	Calibrer l'étalon et délivrer le certificat d'étalonnage dans les 60 jours civils suivant la réception de l'étalon. Évaluer l'appareil et publier l'avis d'approbation dans les 90 jours civils suivant la réception de l'appareil si celui-ci est conforme aux exigences.	Norme de rendement atteinte, en moyenne, 100 p. 100 du temps Norme de rendement atteinte, en moyenne, 79 p. 100 du temps
Inspection des appareils	Service réglementaire	<i>Loi sur les poids et mesures</i>	Dernière modification en 1993 après des consultations approfondies avec les intervenants et la publication dans la <i>Gazette du Canada</i>	1 165	852	3 309	Effectuer l'inspection dans les 10 jours civils suivant la réception de la demande.	Cible de rendement atteinte 80 p. 100 du temps
Approbation des compteurs et agrément des appareils de mesure	Service réglementaire	<i>Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz</i>	Dernière modification en 1995 après des consultations approfondies avec les intervenants et la publication dans la <i>Gazette du Canada</i>	230	196	761	Calibrer l'étalon et délivrer le certificat d'étalonnage dans les 60 jours civils suivant la réception de l'étalon. Évaluer l'appareil et publier l'avis d'approbation dans les 90 jours civils suivant la réception de l'appareil si celui-ci est conforme aux exigences.	Cible de rendement atteinte, en moyenne, 100 p. 100 du temps Cible de rendement atteinte, en moyenne, 80 p. 100 du temps

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)			Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total		
Inspection des compteurs	Service réglementaire	<i>Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz</i>	Dernière modification en 1995 après des consultations approfondies avec les intervenants et la publication dans la <i>Gazette du Canada</i>	400	193	750	Effectuer l'inspection dans les 10 jours civils suivant la réception de la demande.	Cible de rendement atteinte 80 p. 100 du temps
Accréditation d'organismes d'électricité et de gaz (initiale et renouvellement)	Service réglementaire	<i>Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz</i>	Dernière modification en 1995 après des consultations approfondies avec les intervenants et la publication dans la <i>Gazette du Canada</i>	45	54	209	Accorder l'accréditation dans le mois suivant une vérification ayant démontré que le requérant a répondu à toutes les exigences pertinentes.	Cible de rendement atteinte 100 p. 100 du temps
Total				1 855	1 514	5 881		
Années de planification								
Revenus prévus (milliers de dollars)				Coût total estimatif (milliers de dollars)				
2006-2007	2007-2008	2008-2009		2006-2007	2007-2008	2008-2009		
Approbation des appareils et agrément des étalons								
220	220	220		854	854	854		
Inspection des appareils								
850	850	850		3 303	3 303	3 303		
Approbation des compteurs et agrément des appareils de mesure								
200	200	200		777	777	777		
Inspection des compteurs								
200	200	200		777	777	777		
Accréditation d'organismes d'électricité et de gaz (initiale et renouvellement)								
50	50	50		195	195	195		
Total : 1 520	Total : 1 520	Total : 1 520		Total : 5 907	Total : 5 907	Total : 5 907	Total : 5 907	

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Approbation des appareils et agrément des étalons	Délivrer le certificat d'étalonnage dans les 60 jours civils suivant la réception de l'étalon. Publier l'avis d'approbation dans les 90 jours civils suivant la réception de l'appareil et de toute la documentation pertinente si l'appareil est conforme aux exigences.	Norme de calibrage et de publication du certificat dans un délai de 60 jours atteinte 100 p. 100 du temps Norme d'évaluation de l'appareil et d'approbation dans un délai de 90 jours atteinte 79 p. 100 du temps	Les normes de service et les cibles de rendement ont été élaborées en consultation avec les intervenants en 2000. Les clients peuvent exprimer leurs points de vue en utilisant un formulaire de rétroaction en ligne et durant les réunions avec les intervenants. Les commentaires sont analysés pour dégager les tendances, et les processus sont modifiés pour améliorer le rendement du service. Une révision des processus administratifs a permis l'amélioration des résultats pour la norme de service de l'agrément des étalons. La complexité du calibrage et de la certification laisse peu de latitude pour des améliorations supplémentaires.
Inspection des appareils	Effectuer l'inspection dans les 10 jours civils suivant la réception de la demande.	Cible de rendement pour l'inspection des appareils dans un délai de 10 jours atteinte 80 p. 100 du temps	Les normes de service et les cibles de rendement ont été élaborées en consultation avec les intervenants en 2000. Les clients peuvent exprimer leurs points de vue en utilisant un formulaire de rétroaction en ligne et durant les réunions avec les intervenants. Les commentaires sont analysés pour dégager les tendances, et les processus sont modifiés pour améliorer le rendement du service.
Approbation des compteurs et agrément des appareils de mesure	Délivrer le certificat d'étalonnage dans les 60 jours civils suivant la réception de l'étalon. Publier l'avis d'approbation dans les 90 jours civils suivant la réception de l'appareil et de toute la documentation pertinente si l'appareil est conforme aux exigences.	Norme de calibrage et de délivrance du certificat de calibrage dans un délai de 60 jours atteinte 100 p. 100 du temps Norme d'évaluation de l'appareil et d'approbation dans un délai de 90 jours atteinte 80 p. 100 du temps	Les normes de service et les cibles de rendement ont été élaborées en consultation avec les intervenants en 2000. Les clients peuvent exprimer leurs points de vue en utilisant un formulaire de rétroaction en ligne et durant les réunions avec les intervenants. Les commentaires sont analysés pour dégager les tendances, et les processus sont modifiés pour améliorer le rendement du service. Une révision des processus administratifs a permis l'amélioration des résultats pour la norme de service de l'agrément des étalons. La complexité du calibrage et de la certification laisse peu de latitude pour des améliorations supplémentaires.
Inspection des compteurs	Effectuer l'inspection dans les 10 jours civils suivant la réception de la demande.	Cible de rendement pour l'inspection dans les 10 jours civils suivant la réception de la demande atteinte 80 p. 100 du temps	Les normes de service et les cibles de rendement ont été élaborées en consultation avec les intervenants en 2000. Les clients peuvent exprimer leurs points de vue en utilisant un formulaire de rétroaction en ligne et durant les réunions avec les intervenants. Les commentaires sont analysés pour dégager les tendances, et les processus sont modifiés pour améliorer le service.
Accréditation d'organismes d'électricité et de gaz (initiale et renouvellement)	Accorder l'accréditation dans le mois suivant une vérification ayant démontré que le requérant a répondu à toutes les exigences pertinentes.	Norme de traitement dans un mois atteinte 100 p. 100 du temps	Une consultation effectuée en 2004-2005 a révélé que les clients sont généralement satisfaits de l'exécution du programme. Les possibilités d'amélioration ont permis d'améliorer le rendement.

* Comme l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.


Bureau du surintendant des faillites Canada (BSF)
Tableau A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)				
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
Enregistrement	Service réglementaire	<i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> (LFI) et règles connexes	2001	9 808	9 592	12 816	Enregistrement de nouveaux actifs : 2 jours	99,9 p. 100 des actifs ont été enregistrés en respectant la norme.
Prélèvement du surintendant	Service réglementaire	<i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> (LFI) et règles connexes	2001	22 838	22 531	30 104	Lettres de commentaires remises dans un délai de 21 jours ouvrables suivant la réception du Bilan.	90,2 p. 100 des lettres ont été remises en respectant la norme.
Recherche de noms	Service réglementaire	<i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> (LFI) et règles connexes	2001	2 450	2 570	3 434	Réponse aux télécopies dans un délai de 24 heures	Il a été répondu à 99,9 p. 100 des télécopies en respectant la norme.
Licence de syndic	Service réglementaire	<i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> (LFI) et règles connexes	2001	970	999	1 335	Aucune norme Les syndics versent des droits tous les ans afin de conserver leur licence; elle est annulée si les droits ne sont pas acquittés.	S.O.
Total				36 066	35 692	47 688		
Années de planification								
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)					
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2006-2007	2007-2008	2008-2009			
Enregistrement								
9 506	9 597	9 873	13 203	13 203	13 203			
Prélèvement du surintendant								
22 211	22 566	23 167	31 014	31 014	31 014			
Recherche de noms								
2 450	2 450	2 450	3 538	3 538	3 538			
Licence de syndic								
970	970	970	1 375	1 375	1 375			
Total : 35 137	Total : 35 583	Total : 36 460	Total : 49 130	Total : 49 130	Total : 49 130			

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Enregistrement	Enregistrement de nouveaux actifs : 2 jours	99,9 p. 100 des actifs ont été enregistrés en respectant la norme.	Pour tous les frais (tous modifiés en 2001), le BSF a publié deux documents de travail dans son <i>Bulletin sur l'insolvabilité</i> et sur son site Internet en janvier 1999 et en novembre 1999. Les documents expliquaient aux intervenants la nécessité de modifier les droits, présentaient diverses options et leur demandaient leurs observations et commentaires. Les mémoires ont été analysés et présentés au surintendant et au Conseil consultatif de gestion du BSF.
Prélèvement du surintendant	Lettres de commentaires remises dans un délai de 21 jours ouvrables suivant la réception de l'état définitif des recettes et des débours	90,2 p. 100 des lettres ont été remises en respectant la norme.	
Recherche de noms	Recherche de noms : réponse aux télécopies dans un délai de 24 heures	Il a été répondu à 99,9 p. 100 des télécopies en respectant la norme.	
Licence de syndic	Licence de syndic : aucune norme Les syndicats versent des droits tous les ans afin de conserver leur licence; elle est annulée si les droits ne sont pas acquittés.	S.O.	

* Comme l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Gestion du spectre

Tableau A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006 (milliers de dollars)				
				Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
Licences radio	Service réglementaire	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> <i>Loi sur la radiocommunication</i> <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	Licences radio : 2000	210 360 (conformément à la mise à jour du niveau de référence annuel)	210 360 (Ce montant reflète le total pour toutes les licences radio/spectre. Le système actuel ne permet pas de ventiler les frais d'utilisation.)	102 430 (Ce montant ne comprend pas les coûts pour le matériel radio et terminal indiqués ci-dessous.)	1a) Délai de traitement de trois semaines (15 jours ouvrables) par transaction	1a) Norme de traitement en trois semaines atteinte 96,4 p. 100 du temps
1. Service mobile terrestre							1b) Délai de traitement de sept semaines (35 jours ouvrables) par transaction	1b) Norme de traitement en sept semaines atteinte 96,0 p. 100 du temps
a) Prédéterminé (paramètres fixes) b) Non prédéterminé (nécessitant une assignation de fréquence et une étude de la compatibilité électromagnétique)								
2. Service fixe							2. Délai de traitement de quatre semaines (20 jours ouvrables) par transaction	2. Norme de traitement en quatre semaines atteinte 92 p. 100 du temps
3. Service satellitaire							3. Délai de traitement de neuf semaines (45 jours ouvrables) par transaction	3. Norme de traitement en neuf semaines atteinte 96,2 p. 100 du temps

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

				2005-2006 (milliers de dollars)				
A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
Approbation du matériel radio et terminal	Service réglementaire	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	21 janvier 1998	2 500	1 834	2 793	De trois à cinq semaines	12 jours civils en moyenne; 35 jours maximum; norme atteinte 85 p. 100 du temps
Total				212 860	212 194	105 223		
Années de planification								
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)					
2006-2007	2007-2008	2008-2009	2006-2007	2007-2008	2008-2009			
Licences radio								
205 000	205 000	205 000	93 072	93 072	93 072			
Approbation du matériel radio et terminal								
1,8	980	935	2 793	1 465	1 488			
Total : 205 002	Total : 205 980	Total : 205 935	Total : 95 865	Total : 94 537	Total : 94 560			

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Licences radio :			
1. Service mobile terrestre	1a) Délai de traitement de trois semaines (15 jours ouvrables) par transaction	1a) Norme de traitement de trois semaines atteinte 96,4 p. 100 du temps	Des sondages sur la satisfaction des clients ont été effectués au printemps 2005. Les résultats indiquent que les clients sont assez satisfaits ou très satisfaits des niveaux de service.
a) Prédéterminé (paramètres fixes)	1b) Délai de traitement de sept semaines (35 jours ouvrables) par transaction	1b) Norme de traitement de sept semaines atteinte 96,0 p. 100 du temps	
b) Non prédéterminé (nécessitant une assignation de fréquence et une étude de la compatibilité électromagnétique)	2. Délai de traitement de quatre semaines (20 jours ouvrables) par transaction	2. Norme de traitement de quatre semaines atteinte 92 p. 100 du temps	
2. Service fixe	3. Délai de traitement de neuf semaines (45 jours ouvrables) par transaction	3. Norme de traitement de neuf semaines atteinte 96,2 p. 100 du temps	
3. Service satellitaire			
Approbation du matériel radio et terminal	De trois à cinq semaines	12 jours civils en moyenne; 35 jours maximum; norme atteinte 85 p. 100 du temps	Il n'y a eu aucune consultation en 2005-2006.
B. Autres renseignements			
Un examen des frais est en cours. Une consultation officielle sur le nouveau barème de frais proposé a été menée du 5 mars au 20 mai 2004, conformément à l'avis dans la <i>Gazette du Canada</i> n° SMSE-006-04 affiché à strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/fr/sf06291f.html . Deux des frais proposés sont assujettis à la <i>Loi sur les frais d'utilisation</i> . Une proposition de dépôt de ces frais au Parlement conformément à la <i>Loi sur les frais d'utilisation</i> est examinée actuellement.			

* Comme l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

3.4 Principaux objectifs réglementaires

Réglementation	Résultats prévus	Critères de mesure du rendement	Résultats obtenus
Modification au règlement précisant quels sont les organismes d'enquête, conformément à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i> (LPRPDE).	La modification prévoit l'ajout de nouveaux organismes d'enquête à ceux déjà nommés dans le règlement. Ce dernier permet aux organismes indiqués d'utiliser et de communiquer des renseignements personnels sans le consentement des personnes visées, aux fins d'enquêtes relatives à des violations à un accord ou à des infractions à la loi.	Approbation par le Cabinet de la modification au règlement précisant quels sont les organismes d'enquête.	Le Cabinet a approuvé la publication préalable de la modification au règlement précisant quels sont les organismes d'enquête.
Décret d'exclusion visant des dépositaires de renseignements sur la santé de la province de l'Ontario.	Comme il a été établi que les dispositions de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé</i> de l'Ontario sont assez semblables à celles de la LPRPDE, les dépositaires de renseignements sur la santé assujettis à la loi ontarienne seront exclus de l'application des dispositions de la loi fédérale relatives à la collecte, à l'utilisation et à la communication de renseignements personnels dans des activités commerciales, dans la province.	Approbation du décret par le Cabinet.	Le Cabinet a approuvé le décret.
Une série de modifications à la <i>Loi sur les télécommunications</i> a été déposée à la Chambre des communes en décembre 2004, afin de permettre l'établissement d'une liste nationale d'abonnés auto-exclus.	Un cadre législatif définitif pour l'établissement d'une liste nationale d'abonnés auto-exclus est mis en œuvre et administré par le CRTC afin de protéger les consommateurs contre le télémarketing non sollicité au Canada.	Le projet de loi entre en vigueur.	Le projet de loi C-37, <i>Loi modifiant la Loi sur les télécommunications</i> , a reçu la sanction royale le 25 novembre 2005, et est entré en vigueur le 30 juin 2006. Le CRTC est en train d'établir la liste nationale d'abonnés auto-exclus et les règles de télémarketing connexes relatives aux appels non sollicités.

3.5 Renseignements sur les dépenses de projets

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
				Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Un marché équitable, efficace et concurrentiel							
Initiative de dépôt électronique du Bureau du surintendant des faillites Canada Mise en œuvre du projet — Phase 3	8,2*	2,2	1,8	0,6	0,6	0,6	0,4
Une économie innovatrice							
Laboratoire de recherche en composants et en systèmes photoniques du Centre de recherches sur les communications Canada, étape de la construction, débutant en mars 2005	7,78	0,27	0,67	2,49	3,26	3,26	3,17
Total	15,98	2,47	2,47	3,09	3,86	3,86	3,57

* Représente le coût total réel du projet; projet terminé le 31 mars 2006.

3.6 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Voici, ci-dessous, la liste par résultat stratégique des programmes de paiements de transfert d'Industrie Canada dont les paiements de transfert dépassent 5 millions de dollars. De plus amples renseignements sur chacun de ces programmes se trouvent à www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp.

Un marché équitable, efficace et concurrentiel

- Union internationale des télécommunications (Suisse)

Une économie innovatrice

- Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS)
- Commercialisation de la recherche subventionnée par le gouvernement dans les universités et les hôpitaux de recherche
- Partenariat technologique Canada — Programme de recherche-développement
- Partenariat technologique Canada — Programme de projets stratégiques industriels
- Partenariat technologique Canada — Programme des adhérents pionniers h2

Industrie concurrentielle et collectivités durables

- Entreprise autochtone Canada
- Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord
- Programme d'infrastructures Canada-Ontario
- Programme de financement des petites entreprises du Canada
- Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement
- Programme d'accès communautaire
- FedNor — Programme de développement du Nord de l'Ontario
- FedNor — Programme de développement des collectivités

- FedNor — Fonds de développement de l'Est de l'Ontario
- Direction générale des applications de l'autoroute de l'information — Stratégie emploi jeunesse (DGAAl-SEJ)
- Rescol
- Économie sociale – Financement
- Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux
- Mécanisme de financement structuré

3.7 Fondations (subventions conditionnelles)

Industrie Canada est chargé d'administrer des accords de financement avec les fondations suivantes. De plus amples renseignements sur ces fondations sont affichés à www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp.

Une économie innovatrice

- Institut canadien de recherches avancées
- Fondation Pierre Elliott Trudeau
- Fondation canadienne pour l'innovation
- Conseil des académies canadiennes (auparavant Académies canadiennes des sciences)
- Génome Canada
- Centre canadien de technologie créative (Shad International)
- Precarn Incorporated, Phase 4
- CANARIE — CA*net 4

Industrie concurrentielle et collectivités durables

- Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs

3.8 Initiatives de diversification des modes de prestation de services

Les initiatives de diversification des modes de prestation de services ci-dessous permettent d'offrir des programmes ou des services qui contribuent considérablement à la réalisation du mandat d'Industrie Canada. Ne sont citées que les nouvelles initiatives importantes et les initiatives existantes dont le renouvellement est prévu au cours des trois prochains exercices. De plus amples renseignements sur ces initiatives sont affichés à www.tbs-sct.gc.ca/asd-dmps.

- Amélioration de l'efficacité des services en ligne du spectre
- Automarquage du matériel terminal
- Enregistrement

3.9 Initiatives horizontales

Industrie Canada participe à plusieurs initiatives horizontales, en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, d'autres paliers d'administration, des organisations non gouvernementales et des organisations du secteur privé. En participant à ces initiatives, le Ministère contribue à la réalisation de ses objectifs stratégiques.

Industrie Canada est le ministère directeur des importantes initiatives horizontales suivantes. De plus amples renseignements sont affichés sur le site de la base de données sur les résultats des initiatives horizontales du Secrétariat du Conseil du Trésor à www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_f.asp.

- Stratégie canadienne de la biotechnologie
- Réseau Entreprises Canada
- Rescol

3.10 États financiers du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada



KPMG s.r.l.
Comptables agréés
Bureau 2000
160, rue Elgin
Ottawa, (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Copieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2006 et les états des résultats et de l'actif net, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes et en vertu la Loi sur les fonds renouvelables. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2006 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Ottawa, Canada

Le 29 mai 2006

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

Rapport de gestion

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le «Fonds») tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, incombe à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les Comptes publics du Canada sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect de normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon les règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition des comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et niveaux d'autorités directoriales soient correctement appliqués au sein de l'organisation.

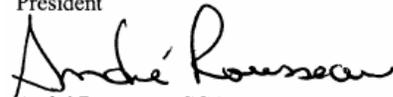
À la demande du Fonds, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistant à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2006, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du gouvernement du Canada énoncés à la note 2 des états financiers.

Approuvé par:



David Jobin

Président



André Rousseau CGA

Gestionnaire, Finance et Administration

6 juin 2006

date

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

État de l'autorisation fournie (employée) (non vérifié) pour l'exercice clos le 31 mars

(en milliers de dollars)	2006		2005	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net	80 \$	13 294 \$	5 697 \$	11 918 \$
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	11 003	7 843	15 299	9 807
Fonds provenant des opérations	11 083	21 137	20 996	21 725
Moins : éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	8 500	7 571	3 605	2 864
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(13 039)	(14 032)	(4 506)	(13 323)
Autres éléments	—	—	—	—
Autorisation fournie (employée)	15 622 \$	27 598 \$	21 897 \$	32 184 \$

Rapprochement de l'autorité non employée (non vérifié) au 31 mars

(en milliers de dollars)	2006	2005
Solde créditeur (débitaire) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(131 695) \$	(101 480) \$
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	—	(219)
	(131 695)	(101 699)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	4 306	2 564
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 393	1 500
Autres éléments	6 018	16 136
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(134 800)	(116 771)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	139 800 \$	121 771 \$

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

État de la situation financière au 31 mars

(en milliers de dollars)	2006	2005
Actif		
À court terme		
Petite caisse	2	2
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 742	1 543
Tiers	1 395	1 504
Revenus non facturés	6 071	7 508
Charges payées d'avance	222	84
	9 432	10 641
Immobilisations (note 3)	26 368	33 574
Revenus non facturés	2 172	1 180
	37 972 \$	45 395 \$
Passif		
À court terme		
Comptes de dépôts	1 889	1 511
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 797	864
Tiers	6 692	6 537
Revenus reportés	29 498	23 354
	40 876	32 266
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	7 035	6 198
Revenus reportés	44 370	37 934
	51 405	44 132
Assistance d'immobilisation reportée (note 4)	7 980	14 365
Engagements (note 6)		
Éventualités (note 10)		
Actif net / Passif net (note 5)	(62 289)	(45 368)
	37 972 \$	45 395 \$

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

États des résultats et de l'actif (passif) net pour l'exercice clos le 31 mars

(en milliers de dollars)	2006	2005
Revenus	124 722 \$	115 603 \$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	75 058	68 630
Services professionnels	15 149	13 824
Amortissements des immobilisations	14 777	15 721
Logement	6 952	6 100
Matériels et fournitures	1 780	1 970
Information	260	206
Communications	824	680
Voyages	603	427
Fret et courrier	309	279
Entretien et réparation	1 234	1 143
Formation	662	367
Location	205	215
Créances irrécouvrables	—	37
Perte sur disposition d'éléments d'actifs	—	471
	117 813	110 070
Bénéfice net avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 909	5 533
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
Bénéfice net	13 294	11 918
Actifs net (passif), au début de l'exercice	(45 368)	(11 918)
Ressources financières nettes employées (fournies) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, au cours de l'exercice	(30 215)	(29 500)
Actifs net (passif), à la fin de l'exercice	(62 289) \$	(45 368) \$

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars

(en milliers de dollars)	2006	2005
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	13 294 \$	11 918 \$
Plus : amortissement des immobilisations	14 777	15 721
Plus : perte sur disposition des actifs	—	471
Moins : amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
	<u>21 686</u>	<u>21 725</u>
Variation du fonds de roulement (note 7)	9 819	4 029
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés	(992)	(744)
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	837	1 082
Revenus reportés	6 436	6 272
	<u>6 281</u>	<u>6 610</u>
Ressources financières nettes provenant des activités d'exploitation	37 786	32 364
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(7 571)	(2 864)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	30 215	29 500
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	101 480	71 980
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	131 695 \$	101 480 \$

Notes aux états financiers

1. But et autorisation

Le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le «Fonds») octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, le Fonds acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds a été établi le 1^{er} avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002, la somme maximale de l'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor a été réduite à 5 000 000 \$. Le Parlement a accordé au Fonds l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. Le Fonds peut retenir les surplus afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2. Principales conventions comptables

Base de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que: les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge; les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; et le passif éventuel est divulgué plutôt qu'enregistré. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les frais reçus avant que le travail soit complété sont présentés comme revenus reportés. Lorsque le travail est complété avant que les frais soient reçus, les montants sont présentés comme revenus non facturés. Les frais de maintien et les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées au coût . Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Ameublement	10 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	5 ans
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

Assistance d'immobilisation reportée

Le Fonds a reçu 63 848 000 \$ de l'État pour le développement du projet d'automatisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds représentent une obligation du Conseil du Trésor et, donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2006, le passif du Conseil du Trésor pour les employés du Fonds est de 4 800 000 \$ (2005 : 5 000 000 \$). L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

Le Conseil du Trésor finance le paiement de ces prestations pour une période d'au plus quinze ans à compter de la date de création du fonds renouvelable ; en 2009-2010, le compte de passif à long terme au titre des prestations de cessation d'emploi sera redressé en conséquence par l'application d'une déduction du compte de déficit ou d'excédent accumulé du fonds renouvelable.

Régime de retraite

Les employés du Fonds sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par le Fonds sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Fonds et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Fonds n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables. L'utilisation d'estimations comptables concerne principalement les immobilisations, les revenus et les obligations salariales. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

3. Immobilisations et amortissement accumulé

(en milliers de dollars)

	Coût au 31 mars 2005	Acquisitions	Dispositions	Coût au 31 mars 2006	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Amélioration locatives	17 426	3 178		20 604	14 925	5 679
Logiciels	6 653	1 253		7 906	4 704	3 202
Matériel informatique	2 484	118		2 602	2 026	576
Équipement	—	—		—	—	—
Ameublement	—	—		—	—	—
Systèmes						
Intrepid	3 735	—		3 735	3 735	—
TechSource	85 536	—		85 536	75 601	9 934
Autres	9 693	1 471		11 164	9 231	1 933
Systèmes en développement	3 493	1 551		5 044	—	5 044
Total	129 019	7 571	—	136 590	110 222	26 368

4. Assistance d'immobilisation reportée

(en milliers de dollars)	2006	2005
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée	63 848 \$	63 848 \$
Moins : amortissement accumulé	55 868	49 483
Valeur comptable nette	7 980 \$	14 365 \$

5. Actif net / Passif net

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 000 \$ au moment de l'établissement du Fonds.

(en milliers de dollars)	2006	2005
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(131 695) \$	(101 480) \$
Surplus accumulé	69 406	56 112
Actif net / Passif net	(62 289) \$	(45 368) \$

6. Engagements
(en milliers de dollars)**TechSource**

Le Fonds a paraphé un engagement contractuel avec les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

2007	5 709
2008	5 941
2009	6 188
2010	6 442
	<u>24 280 \$</u>

Le Fonds a contracté pour le développement et l'entretien de l'application du programme d'amélioration constante des systèmes ce qui permet au Fonds de protéger et d'améliorer les systèmes et l'infrastructure d'une façon contrôlée et continue. Les fonds engagés sont pour un maximum de :

2007	3 656
2008	2 437
	<u>6 093 \$</u>

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation avec TPSGC. Les paiements futurs de location sont comme suit :

2007	6 870
2008	6 639
2009	4 655
	<u>18 164 \$</u>

7. Variations du fonds de roulement

Les composantes des variations de l'actif et du passif à court terme comprennent :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Comptes débiteurs (nets de la créance irrécouvrable)	(90) \$	(575) \$
Revenus non facturés (court terme)	1 437	1 016
Charges payées d'avance	(138)	(8)
Comptes de dépôts	378	333
Comptes créditeurs	2 088	(2 300)
Revenus reportés (court terme)	6 144	5 563
	9 819 \$	4 029 \$

8. Opérations entre apparentés

Le Fonds est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement, à la traduction, au contentieux, aux rémunérations et avantages sociaux, aux services de courrier et de sécurité ainsi qu'aux services informatiques pour l'ordinateur central furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

9. Assurance

Le Fonds n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

10. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

11. Impôts

Le Fonds n'a pas à payer l'impôt sur le revenu.

3.11 États financiers du ministère de l'Industrie

Le ministère d'Industrie Canada (033)

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du ministère. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

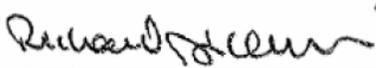
La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. L'information financière soumise pour la préparation des Comptes publics du Canada et incluse dans le Rapport ministériel sur le rendement du ministère concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le ministère.

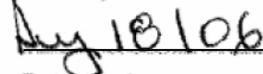
La direction est soutenue par le Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation (CMVE). Ce Comité approuve la vérification ministérielle et le plan d'évaluation et surveille la vérification interne et les activités d'évaluation dans le ministère. Il fait un compte rendu des résultats des vérifications et des évaluations de même que des réponses de la gestion et de leurs plans d'action développés pour adresser les recommandations de vérification et d'évaluation.

Les états financiers du ministère n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Sous-ministre,

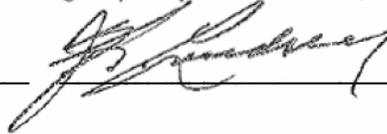
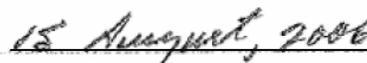


Ottawa, Canada



Date de signature

Agent principal des finances,

Date de signature

Industrie Canada
 État des résultats (non vérifié)
 Exercice terminé le 31 mars
 (en milliers de dollars)

	2006			2005	
	Marché	Sciences, technologie et innovation	Développement économique	Total	Total
Charges					
Paiements de transfert					
Industrie	- \$	228 982 \$	39 377 \$	268 359 \$	334 127 \$
Autres	8 647	(87)	383 934	392 494	534 729
Total des paiements de transfert	8 647	228 895	423 311	660 853	868 856
Charges de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux	301 903	76 597	139 321	517 821	489 602
Services professionnels et spéciaux	52 224	16 149	35 940	104 313	95 067
Installations	29 552	3 553	18 922	52 027	47 511
Déplacements	13 120	2 178	7 881	23 179	20 843
Meubles et équipement	8 481	3 883	4 762	17 126	17 743
Amortissement	11 501	4 237	2 451	18 189	17 823
Réparation et entretien de l'équipement	7 585	2 202	2 996	12 783	10 669
Communication	10 409	2 919	7 401	20 729	20 774
Location	8 605	413	1 167	10 185	9 219
Services publics, fournitures et approvisionnement	4 533	3 504	2 886	10 923	10 655
Frais postaux	1 385	141	460	1 986	2 018
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	59	34	68	161	711
Autres charges de fonctionnement	2 435	2 087	18 219	22 741	1 430
Total des charges de fonctionnement	451 792	117 897	242 474	812 163	744 065
Opérations transférées					
Bureau du directeur des lobbyistes	-	-	-	958	490
Total des charges	460 439	346 792	665 785	1 473 974	1 613 411
Revenus					
Ventes de services et privilèges	568 728	10 039	61 237	640 004	617 791
Dividendes	-	-	16 786	16 786	13 630
Revenus d'amendes	8 064	-	-	8 064	8 553
Amortissement des escomptes	-	75	4 398	4 473	-
Autres revenus	359	242	3 633	4 234	4 272
Profit sur l'aliénation des biens	151	18	34	203	268
	577 302	10 374	86 088	673 764	644 514
Opérations transférées					
Bureau du directeur des lobbyistes	-	-	-	2	-
Total des revenus	577 302	10 374	86 088	673 766	644 514
Coût de fonctionnement net	(116 863) \$	336 418 \$	579 697 \$	800 208 \$	968 897 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Industrie Canada
État de la situation financière (non vérifié)
Au 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIFS		
Actifs financiers		
Débiteurs et avances (note 4)	193 915\$	193 658\$
Prêts (note 5)	266 053	158 096
Investissements (note 6)	1 066 400	1 066 400
Total des actifs financiers	<u>1 526 368</u>	<u>1 418 154</u>
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	222	84
Immobilisations corporelles (note 7)	97 464	94 396
Total des actifs non financiers	<u>97 686</u>	<u>94 480</u>
TOTAL	<u>1 624 054\$</u>	<u>1 512 634\$</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	495 229\$	672 567\$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	25 872	25 766
Revenus reportés (note 9)	1 285 782	1 429 041
Provisions pour garanties d'emprunt (note 12)	432 444	387 645
Indemnités de départ (note 11)	79 341	69 512
Autres passifs (note 10)	19 537	19 576
Total des passifs	<u>2 338 205</u>	<u>2 604 107</u>
Avoir du Canada	<u>(714 151)</u>	<u>(1 091 473)</u>
TOTAL	<u>1 624 054\$</u>	<u>1 512 634\$</u>
Passif éventuel (note 12)		
Obligations contractuelles (note 13)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Industrie Canada
État de l'avoir du Canada (non vérifié)
Au 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Avoir du Canada, début de l'exercice	(1 091 473)\$	(1 282 439)\$
Coût de fonctionnement net	(800 208)	(968 897)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	1 617 037	1 376 585
Revenus non disponibles pour dépenser	(491 458)	(461 032)
Remboursements des charges d'exercices antérieurs	(9 419)	(8 804)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3)	(18 387)	170 372
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	<u>79 757</u>	<u>82 742</u>
Avoir du Canada, fin de l'exercice	<u>(714 151)\$</u>	<u>(1 091 473)\$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Industrie Canada
État des flux de trésorerie (non vérifié)
Exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	800 208 \$	968 897 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	(18 189)	(17 823)
Gains (pertes) sur l'aliénation et la dépréciation des immobilisations	43	(443)
Pertes sur la radiation d'immobilisations	(2 795)	-
Investissement additionnel	189	307
Services reçus gratuitement	(79 757)	(82 742)
Variations de l'état de la situation financière :		
Variation des débiteurs et des prêts, investissements et avances	108 214	355 207
Variation des charges payées d'avance	138	(33 461)
Variation des passifs	265 902	(128 864)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	<u>1 073 953</u>	<u>1 061 078</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions nettes d'immobilisations	7 691	6 156
Actifs en construction	16 360	10 177
Produit de l'aliénation d'immobilisations	(231)	(290)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	<u>23 820</u>	<u>16 043</u>
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>1 097 773 \$</u>	<u>1 077 121 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Industrie Canada **Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)**

Mandat et objectifs

Les pouvoirs exercés sur les programmes dont Industrie Canada est responsable sont issus de la Loi sur le ministère de l'Industrie. Beaucoup d'autres lois sont sous la responsabilité du ministre de l'Industrie, et le Conseil du Trésor a également la compétence de préciser d'autres pouvoirs spécifiques du ministère de l'Industrie.

Industrie Canada prévoit aider les canadiens à la connaissance économique et à améliorer la performance de productivité et d'innovation à travers ses trois résultats stratégiques, lesquels se renforcent mutuellement. Des structures de marché solides contribuent à créer un climat d'affaires propice à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat. Encourager l'innovation scientifique et technologique revient à s'assurer que des découvertes et des percées se produisent au Canada et que leurs retombées socioéconomiques contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens. En encourageant l'investissement dans la technologie, le Ministère aide les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence sur le marché mondial et il stimule le commerce. Des entreprises prospères et un contexte stable forment des collectivités durables qui attirent l'investissement. Collectivement, les résultats stratégiques du Ministère appuient la croissance de l'emploi, du revenu et de la productivité et favorisent le développement durable au Canada.

Les activités d'Industrie Canada se déroulent à son administration centrale à Ottawa ainsi qu'en région. On compte six bureaux régionaux et des points de services locaux situés dans 50 communautés. Les bureaux régionaux se situent dans les régions suivantes : Pacifique, Prairies et Nord, Ontario, Nord de l'Ontario (FedNor), Québec et Atlantique. Cette répartition offre une vision régionale importante pour répondre aux questions et aux préoccupations de la clientèle diversifiée du ministère.

Industrie Canada compte un certain nombre de programmes de paiements de transfert par l'entremise desquels il fournit des subventions et des contributions à des bénéficiaires de groupes et de secteurs ciblés. Chaque programme de paiements de transfert comprend des objectifs spécifiques et des résultats prévus qui appuient la réalisation des objectifs stratégiques d'Industrie Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Crédits parlementaires — Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au ministère ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

- b) Consolidation — Ces états financiers incluent les comptes d'Industrie Canada incluant le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) et les organismes de service spécial Mesures Canada, Surintendant de faillites et Partenariat technologique Canada. Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère, et toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels ont été éliminés. L'investissement du ministère dans la Banque de développement du Canada est comptabilisé au coût. Les bénéfices nets de la BDC ne sont pas consolidés dans ces états financiers puisque le ministère n'est pas réputé contrôler les sociétés d'État.
- c) Encaisse nette fournie par le gouvernement — Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- d) La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par le ministère. Elle découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.
- e) Revenus :
- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
 - Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
 - Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
 - Les revenus déjà encaissés mais non gagnés sont présentés à titre de revenus reportés.
- f) Charges
- Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
- Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision de verser un transfert non-répétitif, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitant ou l'autorisation des paiements avant que les états financiers ne soient achevés.
 - Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.
 - Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
 - Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- g) Avantages sociaux futurs
- i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du

Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le ministère n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.
- h) Les débiteurs et les prêts sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.
- i) Provisions pour garanties d'emprunt
Une provision pour garanties d'emprunt est enregistrée pour des pertes potentielles sur les garanties d'emprunt lorsqu'un paiement sera vraisemblablement effectué plus tard pour honorer une garantie et lorsque le montant de la perte peut être estimé de façon raisonnable.
- La provision pour perte sur les garanties d'emprunt en instance est basée sur des modèles de prévision développés par les secteurs de programme.
- j) Les contributions remboursables sont des contributions pour lesquelles on s'attend à ce que le bénéficiaire rembourse le montant versé. Selon leur nature, elles sont classées comme des contributions remboursables sans condition ou des contributions remboursables avec condition et sont comptabilisées de façons différentes.
- i Les contributions remboursables sans condition sont des contributions qui doivent être absolument remboursées. Habituellement, ces contributions sont consenties sans intérêt ou à un taux d'intérêt faible. Étant donné ces conditions précises, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière à titre de prêts à leur valeur actualisée estimative. Une partie de l'écart d'actualisation non amorti est inscrite aux résultats à chaque exercice pour refléter la variation de la valeur actualisée des contributions non remboursées. Une provision estimative pour irrécouvrabilité est également comptabilisée au besoin.
 - ii Les contributions remboursables avec condition sont des contributions remboursables en tout ou en partie lorsque les conditions établies dans l'entente se réalisent. Par conséquent, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière uniquement lorsque les conditions établies dans l'entente sont satisfaites; elles sont alors comptabilisées comme débiteur et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour irrécouvrabilité est comptabilisée au besoin.
- k) Charges payées d'avance
Comprennent les charges payées d'avance, les charges reportées, et les paiements pour lesquels, selon un contrat ou un accord de contribution, un paiement est effectué avant l'achèvement des travaux, la livraison de la marchandise ou l'exécution d'un service. Conformément à la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor, les paiements anticipés peuvent être effectués lorsque c'est nécessaire pour réaliser les objectifs du programme. Il n'existe pas de seuil de tolérance pour ce qui est des avances de paiements de transfert.

- l) **Passifs éventuels**
Les passifs éventuels représentent des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.
- m) **Passifs environnementaux**
Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque le ministère est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du ministère d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers.
- n) **Transactions en devises étrangères**
Les transactions en devises étrangères sont converties en dollars canadiens à l'aide du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au moyen du taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains et les pertes résultant des transactions en devises étrangères sont présentés à l'état des résultats sous la rubrique « Autres dépenses de fonctionnement ».
- o) **Immobilisations corporelles**
Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le ministère n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 30 ans
Travaux et infrastructure	30 ans
Machines et matériel	3 à ans
Véhicules	5 à 10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Selon la catégorie d'immobilisations si la propriété est vraisemblablement cédée au ministère, autrement, sur la durée du bail

p) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Le ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du ministère diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Coût de fonctionnement net	800 208\$	968 897\$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire):		
Revenus non disponibles pour dépenser	491 458	461 032
Remboursement des contributions conditionnellement remboursables	110 382	79 363
Services fournis gratuitement	(79 757)	(82 742)
Provision pour garanties d'emprunt	(42 157)	190 055
Mauvaises créances / radiation / moins-values	(24 063)	(1 401)
Amortissement des immobilisations corporelles	(18 189)	(17 823)
Actifs en construction	16 360	10 177
Prestations de départ des employés	(9 829)	1 562
Créditeurs à la fin de l'exercice	9 512	3 318
Remboursements des charges d'exercices antérieurs	9 419	8 804
Renversement des dépenses de Justice Canada	(5 313)	(5 312)
Provision pour litige	564	-
Paye de vacances et congé compensatoire	(368)	469
Gain (Perte) sur les dispositions et les moins-values des immobilisations corporelles	(161)	(711)
Augmentation du passif pour les sites contaminés	38	-
Charges courues en fin d'exercice paiements de transfert	-	(258 469)
Autres	(1 614)	(278)
	1 256 490	1,356,941
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire):		
Paiements de transfert à des fondations	225 000	-
Prêts, placements et avances	140 941	14 306
Revenus reportés	(13 347)	(42)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7 691	6 156
Provision pour paye de vacances	262	247
Cession des passifs éventuels	-	(1 023)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	1 617 037\$	1 376 585\$

b) Crédits fournis et utilisés

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	484 902 \$	454 864 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	19 865	5 561
Crédit 10 – Subventions et contributions	830 476	945 512
Montants législatifs	489 430	246 792
Moins:		
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(140 031)	(122 013)
Crédits annulés: Fonctionnement	(67 605)	(154 131)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>1 617 037 \$</u>	<u>1 376 585 \$</u>

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1 097 773 \$	1 077 121 \$
Revenus non disponibles pour dépenser	491 458	461 032
Remboursements des charges d'exercices antérieurs	9 419	8 804
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs et des avances	(108 214)	(355 207)
Variation des créditeurs et des charges à payer	(122 643)	107 832
Variation des revenus reportés	(143 259)	21 032
Autres ajustements	392 503	55 971
	<u>18 387</u>	<u>(170 372) \$</u>
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>1 617 037 \$</u>	<u>1 376 585 \$</u>

4. Débiteurs et avances

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Externe		
Débiteurs autres revenus	115 471 \$	120 075 \$
Provision pour créances douteuses	(108 422)	(107 348)
Débiteurs courus	20 963	22 474
Avances aux employés	121	138
Autres	102	1 524
Total externe	<u>28 235</u>	<u>36 863</u>
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	<u>165 680</u>	<u>156 795</u>
Total débiteurs et avances	<u>193 915 \$</u>	<u>193 658 \$</u>

5. Prêts:

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Office d'expansion économique de la région atlantique pour l'aménagement hydraulique	39 \$	76 \$
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	2 862	16 983
Prêts pour le développement commercial	110 000	110 000
Moins : Écart d'actualisation non amorti	(38 041)	(41 499)
Prêts nets pour le développement commercial	<u>71 959</u>	<u>68 501</u>
Contributions remboursables sans condition	200 067	84 494
Moins : Écart d'actualisation non amorti	(7 289)	(8 303)
Moins : Provision pour prêts et avances douteuse	(1 585)	(3 655)
Contributions remboursables sans condition nettes	<u>191 193</u>	<u>72 536</u>
Prêts et avances sur des garanties d'emprunt expirées	117 372	130 060
Moins : Provision pour prêts douteux	(117 372)	(130 060)
Prêts nets sur des garanties d'emprunt expirées	<u>-</u>	<u>-</u>
Total des prêts	<u>266 053 \$</u>	<u>158 096 \$</u>

Office d'expansion économique de la région atlantique pour l'aménagement hydraulique
Des prêts ont été consentis afin de financer des projets d'aménagement hydraulique de l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Les prêts rapportent des intérêts de 7,5 % à 8,5 % par an et sont remboursables à différentes dates anniversaires, le versement devant être effectué le 1^{er} avril 2006.

Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique
Des prêts ont été consentis aux provinces de l'Atlantique afin de les soutenir dans leur production d'énergie électrique par génératrices à vapeur ainsi que dans le contrôle et dans la transmission de cette énergie. Les prêts rapportent des intérêts de 4,5 % à 8,5 % par an et sont remboursables par versements annuels au cours des huit prochaines années, le versement final devant être effectué le 31 mars 2014.

Prêts pour le développement d'entreprises
Des prêts ont été consentis aux entreprises qui participent, ou qui s'approprient à participer ou à contribuer, dans les domaines manufacturiers, de la transformation ou des services au Canada, à la promotion de l'établissement, de l'amélioration, de la croissance, de l'efficacité ou de la compétitivité internationale de ce type d'industries ou à les aider dans leur restructuration financière. Un prêt sans intérêt est en cours et celui-ci est remboursable à échéance le 1^{er} avril 2017.

Contributions remboursables sans condition
L'escompte non amorti sur les contributions remboursables sans condition est calculé individuellement pour chaque prêt selon la règle des 25 %.

Prêts sur des garanties d'emprunt expirées
Le ministère garantit des prêts aux petites entreprises selon la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*, le Projet pilote de

location-acquisition ainsi que d'autres garanties d'emprunt, déduction faites des recouvrements. Les paiements faits à des établissements de crédit selon les conditions de la garantie sont enregistrés comme des prêts en cours, car la Couronne a recours à des montants de recouvrement si l'emprunteur ne rembourse pas lui-même son prêt.

6. Investissements

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Banque de développement du Canada	1 066 400 \$	1 066 400 \$
Total des investissements	1 066 400 \$	1 066 400 \$

Banque de développement du Canada

La Société constitue un représentant de Sa Majesté, elle fait ses rapports par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et elle est inscrite dans la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'investissement comprend :

- Actions ordinaires – L'investissement du gouvernement dans les actions ordinaires de la Société représente une valeur comptable de 808,4 millions de dollars.
- Actions privilégiées – La valeur comptable d'actions privilégiées en cours en vertu de l'article 23 de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* est, en date du 31 mars 2004, de 230 millions de dollars.
- Capital d'apport – Un capital d'apport au montant de 28 millions de dollars a été émis en 1999-2000 en échange du transfert du Fonds de développement des industries culturelles à la Société.

Pendant l'exercice, le ministère a enregistré un dividende de la BDC de 16 786 492 \$ (13 630 251 \$ en 2005).

7. Immobilisations

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé							
	Solde d'ouverture 1 ^{er} avril 2005	Acquisitions pendant l'année	Aliénation et radiation pendant l'année	Ajustements (i)	Solde de clôture, 31 mars 2006	Solde d'ouverture 1 ^{er} avril 2005	Amortissement	Aliénation et radiation pendant l'année	Ajustements (i)	Solde de clôture, 31 mars 2006	2006 valeur comptable nette	2005 valeur comptable nette
Terrains	1 450 \$	- \$	- \$	- \$	1 450 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 450 \$	1 450 \$
Bâtiments	34 780	-	-	332	35 112	16 284	1 224	-	-	17 508	17 604	18 496
Travaux et infrastructure	15 884	250	-	(9 969)	6 165	3 439	208	-	-	3 647	2 518	12 445
Machines et matériel	111 050	6 553	2 879	13 059	127 783	78 164	13 527	2 746	(341)	88 604	39 179	32 886
Véhicules	12 514	889	1 082	106	12 427	7 855	1 404	1 026	145	8 378	4 049	4 659
En construction	15 139	14 631	2 795	(6 697)	20 278	-	-	-	-	-	20 278	15 139
Améliorations locatives	13 094	1 713	-	3 178	17 985	3 773	1 826	-	-	5 599	12 386	9 321
Total	203 911 \$	24 036 \$	6 756 \$	9 \$	221 200 \$	109 515 \$	18 189 \$	3 772 \$	(196) \$	123 736 \$	97 464 \$	94 396 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 s'élève à 18 189 357 \$ (2005 – 17 822 955 \$).

(i) Les ajustements comprennent les écritures visant à affecter les actifs aux bonnes catégories après amortissement et règlements depuis le moment où les actifs sont en construction jusqu'à leur réalisation.

8. Crédoiteurs et charges à payer

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Externe		
Créditeurs	471 244\$	425 710\$
Retenues salariales impayées	10 699	8 383
Provision pour passif éventuel	459	1 023
Passif environnemental	161	199
Paiements de transfert	-	225 000
Autres	463	106
Total externe	<u>483 026</u>	<u>660 421</u>
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	<u>12 203</u>	<u>12 146</u>
Total crédoiteurs et charges à payer	<u>495 229\$</u>	<u>672 567\$</u>

9. Revenus reportés

La majorité des revenus reportés du ministère proviennent d'une enchère de licences de fréquence radio. Ces revenus sont réalisés sur une période de plus de dix ans. Une autre source importante des revenus reportés provient de l'examen des demandes de propriétés intellectuelles. Ces frais sont comptabilisés à l'avance et réalisés comme revenu seulement lorsque l'examen est complété.

Prix du Premier ministre – A été établi afin d'inscrire les fonds déposés par des tiers à l'appui des Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement.

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Solde d'ouverture	1 429 041 \$	1 408 009 \$
Droits de licence reçus	201 715	245 312
Droits de licence réalisés	(358 742)	(236 868)
Frais d'enregistrement d'une marque de commerce, d'un brevet et de droits d'auteur reçus	30 913	27 724
Frais d'enregistrement d'une marque de commerce, d'un brevet et de droits d'auteur réalisés	(18 333)	(15 889)
Autres services de nature réglementaire reçus	1 400	487
Autres services de nature réglementaire réalisés	(453)	(253)
Prix du Premier ministre reçus	50	50
Prix du Premier ministre versés	(190)	-
Dépôts de clients reçus	51 676	41 312
Dépôts de clients réalisés	(51 295)	(40 843)
Solde de clôture	<u>1 285 782 \$</u>	<u>1 429 041 \$</u>

10. Autres passifs

Les autres passifs représentent des fonds reçus par des tiers afin d'être déboursés pour un but spécifique. L'activité de ces comptes pendant l'année est comme suit :

(en milliers de dollars)

	1 ^{er} avril 2005	Reçus	Paiements	31 mars 2006
Projets à frais partagés	2 419 \$	585 \$	2 468 \$	536 \$
Fiducie de sûreté, <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	83	-	-	83
Ci-contre – Fiducie de sûreté, <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	(31)	-	-	(31)
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis	11 648	2 822	1 111	13 359
Entreprises Petro Canada Inc. — Actions non réclamées	961	2	-	963
<i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>	3 891	206	98	3 999
<i>Loi sur les liquidations</i>	530	-	-	530
Centre de services aux entreprises du Canada/des provinces	75	400	377	98
Total autres passifs	19 576 \$	4 015 \$	4 054 \$	19 537 \$

Projets à frais partagés – Industrie Canada a établi des partenariats avec d'autres ministères et des organismes extérieurs pour offrir des programmes et des services qui contribuent à une économie axée sur l'innovation. Le compte a été établi pour enregistrer les montants déposés par ces partenaires.

Fiducie de sûreté et revenu des fiducies de sûreté, *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* – A été élaboré pour enregistrer les dividendes payés sur les actions détenues par un courtier en faillite au nom de clients. Comme les actions n'étaient pas enregistrées au nom d'un client en particulier, les dividendes sont payés au dernier propriétaire enregistré, en l'occurrence, le courtier. Ces dividendes sont transmis au surintendant des faillites jusqu'à ce que les propriétaires légitimes soient identifiés.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis, *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* – Le compte représente les montants portés au crédit du receveur général selon les dispositions de la *Loi* en attendant d'être répartis entre les créanciers.

Entreprises Petro Canada Inc. – Actions non réclamées – A été établi pour enregistrer la charge imputable aux actionnaires qui n'ont pas présenté leurs actions contre paiement selon l'article 227 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis, *Loi canadienne sur les sociétés par actions* – A été établi afin d'enregistrer les charges imputables aux créanciers et actionnaires qui n'ont pas été retracés. Le compte est débité lorsque les fonds leur sont payés.

Loi sur les liquidations – Comptabilise les sommes créditées au receveur général après la liquidation finale des activités d'une compagnie, conformément aux articles 138 et 139 de la *Loi sur les liquidations*, en attente de la répartition aux personnes désignées.

11. Avantages sociaux des employés

a) Prestations de retraite

Les employés d'Industrie Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2005-2006, les charges s'élèvent à 56 994 775 \$ (54 830 319 \$ en 2004-2005), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Le ministère verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	69 512 \$	71 075 \$
Charge pour l'exercice	17 137	4 247
Prestations versées pendant l'exercice	(7 308)	(5 810)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	79 341 \$	69 512 \$

12. Passifs éventuels

a) Sites contaminés

On comptabilise les éléments de passif afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le ministère est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Le ministère a identifié 2 sites (2 sites en 2005) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 161 500 \$ (199 500 \$ en 2005) a été constaté. Les efforts déployés par le ministère pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le ministère pendant l'exercice où ils seront connus.

b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Des poursuites pour les réclamations totalisant environ 459,000 \$ (1 023 204 \$ en 2005) étaient toujours en instance au 31 mars 2006. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers.

- c) Garanties d'emprunt
Le ministère a garanti les dettes suivantes :

(en milliers de dollars)

	Limite autorisée	Garanties d'emprunt — solde impayé
Programme d'expansion des entreprises	1 200 000 \$	212 \$
Programme de prêts garantis aux petites entreprises (LPPE)	1 838 296	137,099
<i>Loi sur le financement des petites entreprises Canada — garantie de prêt</i>	1 087 333	743,963
Projet pilote de location-acquisition	10 372	9,934
Garanties d'emprunt aux entreprises de transport aérien	931 350	179,015
Programme économique des Autochtones	Sans limite	1,465
Facilité de crédit pour avions régionaux	1 500 000	112,854

Une provision de 432 444 \$ a été enregistrée pour la perte estimée sur les garanties d'emprunt en instance (387 645 \$ en 2005). Les dépenses reliées aux garanties d'emprunt sont rapportées sous autres paiements de transfert dans l'état des résultats.

Programme d'expansion des entreprises – Des prêts sont consentis à des fabricants canadiens et à des membres de l'industrie des services afin de promouvoir l'établissement, la croissance, l'efficacité et la compétitivité internationale de l'industrie canadienne. Ces prêts favorisent également l'expansion de l'industrie canadienne et du commerce canadien auprès des gens qui se consacrent, ou sont sur le point de se consacrer, à la production, à la transformation ou à toute autre activité commerciale

Loi sur les prêts aux petites entreprises et Loi sur le financement des petites entreprises du Canada – Des prêts sont effectués directement par des prêteurs autorisés aux petites entreprises et prévoient un partage des pertes éventuelles sur chaque prêt, selon la formule suivante : 85 % étant assumée par le gouvernement, 15 % par le prêteur, jusqu'à concurrence, par institution de prêts, d'une somme n'excédant pas le passif éventuel du ministre, indiqué dans l'article 5 de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et dans le paragraphe 6(2) de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*.

La limite autorisée représente le passif maximum de la Couronne relativement au montant total des prêts consentis par un prêteur depuis avril 1985 (*Loi sur les prêts aux petites entreprises*) et avril 1999 (*Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*).

Les garanties exigibles pour des prêts consentis à partir d'avril 1985 (*Loi sur les prêts aux petites entreprises*) et d'avril 1999 (*Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*) correspondent à la moindre des sommes suivantes : le passif net de la Couronne (limite autorisée moins demandes de remboursement payées par la Couronne) ou le montant exigible des prêts consentis par les prêteurs.

Projet pilote de location-acquisition – Les contrats de location-acquisition sont conclus directement par des prêteurs autorisés avec des petites entreprises, et prévoient un partage des pertes éventuelles sur chaque prêt, selon la formule suivante : 85 % étant assumée par le gouvernement, 15 % par le prêteur, jusqu'à concurrence, par institution de prêts, d'une somme n'excédant pas le passif éventuel du ministre selon le montant total des locations enregistrées par les institutions de prêt, comme l'indique la section 7 du projet pilote de location-acquisition.

La limite autorisée représente le passif maximum de la Couronne sur le montant total des contrats de location-acquisition qui ont été enregistrés ou transférés depuis le début de la période commençant en avril 2002.

Les garanties exigibles pour les contrats de location-acquisition conclus en avril 2002 constituent le moindre du passif net de la Couronne ou des montants exigibles du contrat de location-acquisition du locateur.

Garanties d'emprunt aux entreprises de transport aérien – Pour fournir de l'assurance concernant les obligations financières de l'acheteur qui donnent lieu à une entente intervenue avec un fournisseur, un locateur ou un prêteur pour l'achat d'aéronefs de Havilland DHC-7 et DHC-8.

Programme économique des Autochtones – Pour accroître les activités commerciales des entreprises d'Autochtones canadiens comme une étape majeure pour renforcer leur autonomie économique, en offrant de l'aide financière et des conseils à différentes étapes et pour différents aspects du développement de leur entreprises.

Facilité de crédit pour les avions régionaux – Le ministère a étendu ses garanties d'emprunt prêts à plusieurs avions de transport régional à réaction d'Air Canada. Le ministère des Finances, gestionnaire des fonds, a mis de côté des fonds dans la réserve de provisionnement pour perte du Compte du Canada. Les garanties d'emprunt prêts ont été établies à l'été 2005 pour 15 ans.

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)

	2007	2008	2009	2010	2011 et exercices ultérieurs
Paiements de transfert	442,220 \$	287,645 \$	142,580 \$	62,175 \$	74,911 \$
Autres biens et services	94,724	10,610	6,250	1,896	217
Autres	67,876	-	-	-	-
Total	604,820 \$	298,255 \$	148,830 \$	64,071 \$	75,128 \$

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, le ministère reçoit gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué.

Services fournis gratuitement :

Au cours de l'exercice, le ministère reçoit gratuitement des services d'autres ministères (installations, frais juridiques et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du ministère :

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Installations fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	52 027 \$	47 511 \$
Cotisations couvrant les parts de primes d'assurance des employés et les dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	22 799	30 433
La protection assurée par la <i>Loi sur les accidents du travail</i> offerte par Ressources humaines et Développement social Canada	449	489
Salaires et dépenses connexes de services juridiques fournis par le ministère de la Justice	4 482	4 309
Total services fournis gratuitement	<u>79 757 \$</u>	<u>82 742 \$</u>

3.12 Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2005-2006

Réponse aux comités parlementaires

Sans objet

Réponse aux rapports de la vérificatrice générale, y compris celui de la commissaire à l'environnement et au développement durable

Le rapport de 2005 de la commissaire traite de questions liées à l'environnement et au développement durable qui concernent notamment la santé des Canadiens, les richesses naturelles du Canada et la façon dont le gouvernement peut rendre ses activités durables. Les vérifications portent sur l'eau potable dans les collectivités des Premières nations, les responsabilités fédérales en ce qui a trait à l'eau potable, les océans, les parcs nationaux, la diversité biologique, l'approvisionnement et les stratégies de développement durable.

Le rapport comprend huit chapitres; Industrie Canada est visé dans le chapitre 6 — L'approvisionnement écologique, le chapitre 7 — Les stratégies de développement durable, et le chapitre 8 — Les pétitions en matière d'environnement.

Dans tous les cas, Industrie Canada est l'un des nombreux ministères examinés et il fait l'objet d'observations, mais pas de recommandations particulières.

Chapitre 6 — On entend par approvisionnement écologique le fait d'acheter des biens et des services qui sont moins nocifs pour la santé humaine et l'environnement que d'autres produits utilisés pour obtenir les mêmes résultats. Aucune recommandation ne vise expressément Industrie Canada. Cependant, la commissaire fait remarquer qu'Industrie Canada n'a pas de plan détaillé en matière d'approvisionnement écologique.

Chapitre 7 — Le chapitre sur les stratégies de développement durable traite des orientations pangouvernementales, de la qualité des stratégies de 2004, des mesures prises à l'égard des stratégies et des mesures prises à l'égard des engagements internationaux. Il mentionne Industrie Canada sous un jour positif dans deux domaines : les mesures prises à l'égard des stratégies et les mesures prises à l'égard des engagements internationaux, mais n'adresse aucune de ses recommandations à Industrie Canada.

Chapitre 8 — Le chapitre sur les pétitions en matière d'environnement vise à informer le Parlement et les Canadiens sur l'utilisation du processus de pétition et sur le suivi des engagements et des déclarations qui font suite à chaque pétition. Une seule pétition reçue par Industrie Canada et à laquelle le Ministère a répondu, a été vérifiée, mais la vérification conclut que ce dernier a répondu dans les délais. Aucune recommandation ne s'adresse au Ministère.

www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/cesd_index_f.html

Vérifications externes (nota : ceci fait référence aux autres évaluations faites par la Commission de la fonction publique du Canada et par le Commissariat aux langues officielles).

Sans objet

Vérifications ou évaluations internes**Vérifications internes**

Direction générale des communications et du marketing : Vérification des activités de passation de marchés

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/8b89fa5939f792408525710f005a4c30!OpenDocument

Vérification du cadre de contrôle de gestion de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/cc04b994ff972c3e852571300075d1f4!OpenDocument

Vérification de suivi des subventions et contributions : Avances, prêts, débiteurs et escomptes non amortis

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/75079619ea4313cc8525710f0065403f!OpenDocument

Suivi de la vérification des recettes de 2003

Suivi de la vérification des procédures, rôles et responsabilités en matière de rapprochement de 2003

Évaluations internes

Évaluation provisoire du mécanisme de financement structuré

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/4bba32f891338e7d8525710f005bdb1c!OpenDocument

Évaluation du Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/743319f22b78e28f8525710f006432a7!OpenDocument

Évaluation des investissements prévus dans le plan d'activités relatif à la gestion du spectre

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/3b5459d86935e2c1852571300075617f!OpenDocument

Évaluation à mi-parcours du programme Premières nations sur Rescol

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/f07d6eab41cb1113852571300074c851!OpenDocument

Rapport d'étude d'évaluation : Projet pilote de la Diversification des modes de prestation de services

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/2c29123ddc26e35c8525710f006678db!OpenDocument

Étude d'évaluation du Programme d'accès communautaire

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/0069798daf0e58328525710f00676264!OpenDocument

Évaluation du programme Rescol

<http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/7a3c7a3c3ab7791d8525710f0067ef91!OpenDocument>

3.13 Stratégie de développement durable

Industrie Canada	
Points à aborder	Contribution du Ministère
1. Quels sont les principaux buts et objectifs et les principales cibles à long terme de la SDD?	<p>La troisième Stratégie de développement durable (SDD III) d'Industrie Canada, 2003-2006, encourage l'essor d'une économie concurrentielle et novatrice, où le Canada est un chef de file dans la mise au point, la commercialisation et l'adoption d'outils, de pratiques et de technologies de développement durable dans toute l'économie.</p> <p>La SDD III est structurée en fonction de trois résultats stratégiques : l'innovation favorisant le développement durable, la durabilité des entreprises et des collectivités et le renforcement des capacités d'Industrie Canada en matière de développement durable. Les résultats stratégiques représentent les avantages à long terme que les intervenants peuvent tirer de la vision et des efforts du Ministère en matière de développement durable.</p> <p>Le premier résultat stratégique vise à accroître la commercialisation et l'adoption de technologies et d'outils éco-efficaces en adoptant les objectifs suivants : renforcer les capacités en R-D et les compétences, promouvoir l'innovation technologique et appliquer les outils sur le marché. Le deuxième résultat stratégique vise à accroître l'utilisation par les intervenants de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité des entreprises en adoptant les objectifs suivants : promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises, et promouvoir la durabilité locale et mondiale. Le troisième résultat stratégique vise à renforcer les capacités du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada en adoptant la cible suivante : améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable.</p>
2. Comment ces buts, ces objectifs et ces cibles à long terme contribuent-ils à l'atteinte des résultats stratégiques de votre ministère ou de votre organisme?	<p>Les résultats stratégiques axés sur les intervenants de l'industrie de la SDD III d'Industrie Canada sont reliés principalement au résultat stratégique ministériel Industrie concurrentielle et collectivités durables. Dans ce contexte, Industrie Canada s'efforce d'appuyer la croissance et la compétitivité à long terme en encourageant le développement, la commercialisation et l'adoption d'outils, de pratiques et de technologies éco-efficaces dans l'ensemble de l'économie. Le Ministère s'efforce également d'accroître l'utilisation de pratiques de responsabilité sociale et de durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités.</p>
3. Quelles étaient vos cibles pour la période visée par le rapport?	<p>La SDD III est un plan ministériel triennal en matière de développement durable. Des mesures sont prises de manière continue tout au long de la période de trois ans (2003-2006) pour atteindre les résultats prévus. Chacun des trois résultats stratégiques s'accompagne d'une cible, présentée ci-dessous.</p> <p><u>Première cible</u></p> <p>Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants pour montrer l'apport de l'éco-efficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la R-D et les compétences; encourager l'innovation technologique; et appliquer les outils sur le marché. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les 16 points du plan d'action.</p> <p><u>Deuxième cible</u></p> <p>Travailler en partenariat avec l'industrie, d'autres ministères et d'autres intervenants pour promouvoir les pratiques de responsabilité sociale et de durabilité dans les entreprises et encourager le développement durable des collectivités. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les 10 éléments du plan d'action.</p>

	<p><u>Troisième cible</u></p> <p>Améliorer le système de gestion d'Industrie Canada en se concentrant sur les fonctions de planification, de mesure du rendement et d'évaluation, et en améliorant l'intégration du développement durable dans la prise des décisions. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les six éléments du plan d'action.</p>
<p>4. Quelles sont les progrès enregistrés jusqu'à présent (ce qui inclut les résultats obtenus par rapport aux objectifs et les progrès accomplis par rapport aux cibles)?</p>	<p>La SDD III comporte 32 éléments visant à atteindre les trois résultats stratégiques. Seize directions générales d'Industrie Canada sont chargées de les mettre en œuvre.</p> <p>Faits saillants des progrès récents : Partenariat technologique Canada a investi plus de 334 millions de dollars dans quatre projets de développement durable (portant sur la fabrication souple, un projet pilote de navette à l'hydrogène et une technologie environnementale, qui ont permis d'obtenir plus de 3,5 milliards de dollars d'investissements du secteur privé; dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles, 113 411 ordinateurs ont été remis en état, évitant ainsi que 2,45 millions de kg de matériel informatique désuet finissent dans des décharges; et deux cours de formation sur le développement durable, auxquels environ 35 employés d'Industrie Canada ont participé, ont été offerts par la Direction générale de la politique stratégique.</p> <p>Dans l'ensemble, au cours des deux dernières années et demie, Industrie Canada a beaucoup progressé dans l'atteinte de ses cibles de la SDD III. Ces efforts visent principalement à appuyer la compétitivité à long terme par la diffusion d'information, d'outils et de pratiques à l'industrie canadienne. Industrie Canada a également intégré le développement durable dans ses cadres de planification et d'évaluation, et a amélioré considérablement son rendement en matière d'écologisation des opérations.</p>
<p>5. Quels ajustements avez-vous apportés, le cas échéant? (Pour mieux définir le contexte dans lequel s'inscrit cette information, parler de la manière dont les leçons apprises ont influé sur ces ajustements.)</p>	<p>La SDD III d'Industrie Canada comporte 32 éléments poursuivis au cours des trois ans d'application de la stratégie. Même si les points du plan d'action n'ont pas changé, de nombreuses activités ou initiatives particulières ont été modifiées avec le temps pour tenir compte de l'évolution des priorités et des ressources des directions générales. Ces modifications sont signalées dans le système de contrôle et de rapports du Ministère. De plus, des rapports semestriels sur les progrès de la stratégie sont présentés au Comité de la politique des directeurs généraux et directement au sous-ministre. Aucune de ces modifications particulières n'a changé la vision ou les résultats stratégiques. Jusqu'ici, cinq rapports d'étape de la SDD III ont été réalisés.</p>

3.14 Amélioration des services

Organisation	Indicateur de la satisfaction des clients	Progrès réalisés par rapport aux objectifs	Normes de service	Principales réalisations accomplies dans l'amélioration des services (dans la perspective des clients)
<p>Corporations Canada</p>	<p>La satisfaction des clients est mesurée en fonction des indicateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ résultats des sondages sur les transactions auxquels participent les utilisateurs du Centre de dépôt des formulaires en ligne; ▪ résultats des formulaires de rétroaction remplis pendant les séances d'information et les activités de sensibilisation. 	<p>Les taux de satisfaction des clients dépassent constamment 80 p. 100 pour les services électroniques et 90 p. 100 chez les grands utilisateurs des services de Corporations Canada.</p>	<p>Les normes de service de Corporations Canada sont concurrentielles avec celles des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux, voire les dépassent. Elles sont atteintes au moins 90 p. 100 du temps.</p> <p>Le délai de traitement des demandes de constitution en société déposées en ligne est un exemple de norme de service – ce délai est de quatre heures pour les déclarations déposées avant 13 h HNE. Cette rapidité permet aux sociétés de consacrer plus de temps à leurs activités commerciales, au lieu de s'occuper des exigences administratives fédérales.</p>	<p>Corporations Canada maintient un dialogue avec ses clients à l'aide de séances d'information annuelles, de consultations et de groupes de réflexion sur ses produits et services. À la séance d'information de 2005-2006, les clients ont noté les améliorations de services suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ améliorations apportées au Centre de dépôt des formulaires en ligne et aux formulaires ▪ amélioration de la qualité de l'aide obtenue au numéro sans frais 1-866, service qui a effectué avec succès la transition de projet pilote à programme.
<p>Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)</p>	<p>L'OPIC s'est engagé à améliorer le taux de satisfaction des clients à l'égard de son site Internet. La satisfaction des clients est mesurée à partir des résultats d'un sondage sur la satisfaction des clients.</p> <p>Le premier sondage sur la satisfaction des clients a été mené en 2001. Les résultats du sondage de 2001 fournissent un point de comparaison pour mesurer les résultats du deuxième sondage.</p>	<p>Les résultats du plus récent sondage sur la satisfaction des clients montrent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le taux de satisfaction générale des clients est passé à 82 p. 100 (contre 68 p. 100 en 2001); ▪ le taux de satisfaction quant aux délais de traitement est de 52 p. 100 (près du triple du taux de 2001); ▪ plus de la moitié des clients pensent que le service est « meilleur » que celui offert par d'autres ministères et organismes (hausse de 7 p. 100 depuis 2003, année où cet indicateur a été établi). 	<p>Des normes de service sont en place pour les principaux services; le rendement par rapport à ces normes est évalué tous les ans et décrit dans le rapport annuel de l'OPIC (cipo-opic.ic.gc.ca).</p>	<p>Les résultats du deuxième sondage sur la satisfaction des clients indiquent que l'OPIC a atteint l'objectif de l'Initiative d'amélioration des services, qui était d'accroître de 10 p. 100 le taux de satisfaction des clients.</p>

Organisation	Indicateur de la satisfaction des clients	Progrès réalisés par rapport aux objectifs	Normes de service	Principales réalisations accomplies dans l'amélioration des services (dans la perspective des clients)
FedNor	Les résultats obtenus par FedNor dans le cadre de l'Initiative d'amélioration des services sont affichés sur le site de FedNor à : strategis.ic.gc.ca/epic/internet/infednor-fednor.nsf/fr/fn02286f.html .			
Mesures Canada	Les clients peuvent exprimer leurs points de vue sur les services offerts par Mesures Canada au moyen d'un formulaire de rétroaction en ligne et durant les réunions avec les intervenants.		<p>Les normes de service de Mesures Canada et le formulaire de rétroaction sont affichés à www.mc.ic.gc.ca.</p> <p>À Mesures Canada, l'initiative d'amélioration des services vise notamment à améliorer les services en accroissant le nombre de fournisseurs de services autorisés à offrir aux clients, au nom de l'organisme, des services obligatoires.</p> <p>Mesures Canada poursuit également l'application des principes de gestion de la qualité dans la prestation de ses principaux services. Ces principes sont aussi à la base du Programme d'accréditation.</p> <p>L'organisme continue d'élaborer les politiques et les processus nécessaires pour demander l'homologation ISO 17025 de son Laboratoire des fluides.</p>	<p>Mesures Canada a augmenté de 250 p. 100 le nombre de fournisseurs de services autorisés à vérifier des instruments de mesure en son nom (passant de 30 fournisseurs en 1999-2000 à 105 en 2005-2006).</p> <p>Malgré l'utilisation accrue de systèmes de mesure complexes, plus longs à vérifier, et l'accroissement du nombre de secteurs de l'industrie où les mesures constituent la base de la transaction financière, l'initiative d'amélioration des services de Mesures Canada a permis d'améliorer les services sans faire augmenter proportionnellement les ressources gouvernementales nécessaires pour offrir ces services.</p>

3.15 Réservoirs de stockage

État des réservoirs de stockage sur les terres appartenant à Industrie Canada

Rapport annuel au 30 avril 2005

Comme l'exige le *Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial et les terres autochtones*, pris en vertu de la partie IV de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, le présent rapport fournit l'information demandée à l'annexe II du Règlement, mise à jour au 31 décembre 2004.

Nombre de systèmes de stockage hors sol

Enregistrés auprès d'Industrie Canada : 0

Qui respectent les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : 0

Qui ne respectent pas les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : 0

Nombre de systèmes de stockage souterrains

Enregistrés auprès d'Industrie Canada : 3

Qui respectent les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains* : 3

Section 4

Autres sujets d'intérêt

4.1 Renforcement des pratiques de gestion à Industrie Canada

Industrie Canada s'est engagé à renforcer les pratiques de gestion ministérielles et il utilise le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) pour promouvoir ses priorités de gestion. Voici une description de quelques réalisations et progrès touchant aux principales initiatives de gestion.

Le dernier cycle d'évaluation du CRG réalisé par le SCT a révélé qu'Industrie Canada a, dans l'ensemble, amélioré son rendement par rapport à l'évaluation de l'année précédente. De plus, le SCT a fait remarquer que le Ministère a accompli des progrès dans tous les domaines considérés comme des priorités de gestion pour 2005-2006. Le Ministère utilisera l'information contenue dans les évaluations du CRG, y compris les priorités de gestion fixées pour 2006-2007 et d'autres domaines de gestion qui offrent des possibilités d'amélioration, pour renforcer ses pratiques de gestion.

La conception d'une séance d'information sur les valeurs et l'éthique, axée sur le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*, est une réalisation importante d'Industrie Canada. Des séances ont été offertes dans toutes les régions du pays et dans les deux langues officielles. En 2005-2006, plus de 30 séances d'une demi-journée ont été offertes et ont réuni quelque 500 employés. Depuis leur création en novembre 2004, plus de 80 séances ont été offertes à 1 400 employés d'Industrie Canada. Ces séances visent à sensibiliser les employés aux valeurs et à l'éthique en milieu de travail et à les aider à résoudre les problèmes relatifs aux valeurs et à l'éthique dans leur travail quotidien. Elles ont été très bien reçues dans tout le Ministère et continuent d'être offertes aux employés.

Au cours du dernier exercice, le Ministère a franchi une étape importante en achevant l'élaboration d'un profil de risque à l'échelle de l'organisation. Le profil définit une série de secteurs de risque, des événements à risque potentiels correspondants et les stratégies d'atténuation connexes, dans les cinq secteurs de risque suivants : sécurité des technologies de l'information; partenariats (sensibilisation et communication); intendance et gestion financière; gouvernance; et gestion des ressources humaines et gestion du savoir. L'élaboration d'un profil de risque n'est qu'un aspect d'un processus permanent et intégré de gestion des risques. En 2006-2007, les travaux se poursuivront pour faire avancer et élaborer un Cadre de gestion intégrée du risque pour le Ministère.

Des travaux ont également été entrepris, et se poursuivront en 2006-2007, sur d'autres priorités de gestion du Ministère, soit la *Loi fédérale sur la responsabilité* et le plan d'action connexe, la planification des ressources humaines et des activités, la politique d'apprentissage, de formation et de perfectionnement du gouvernement, le cadre d'intendance du Ministère, la gestion de l'information et les technologies de l'information (GI-TI), la prestation des services et la Structure de gestion, des ressources et des résultats.

4.2 Gouvernance de la GI-TI et responsabilités connexes à Industrie Canada

L'utilisation efficace de la gestion de l'information (GI) et des technologies de l'information (TI) est une condition essentielle de la réussite d'Industrie Canada. L'importance stratégique et l'ampleur des investissements du Ministère dans la GI-TI exigent un solide leadership et une gestion efficace. À Industrie Canada, le Secteur de l'agent principal de l'information est le principal conseiller ministériel en GI-TI et il rend compte du rendement global et de l'efficacité de ces services dans l'ensemble du Ministère.

En 2005-2006, plusieurs changements ont été apportés à la structure et à la gouvernance des services de TI. Les changements comprenaient une structure de gouvernance ministérielle des TI, qui fournit le cadre requis pour pouvoir prendre des décisions stratégiques sur les TI en fonction d'une optique et d'une approche ministérielles. Dans la nouvelle structure de gouvernance, trois comités ministériels de gouvernance des TI sont désormais opérationnels et fournissent une tribune pour les discussions stratégiques sur les TI. Ces comités sont responsables des procédures, des politiques, de la planification, des décisions d'investissement et des normes qui régissent l'utilisation des TI.

Dans le cadre de la délégation des responsabilités de la GI-TI au Secteur de l'agent principal de l'information, il a été décidé de regrouper toutes les fonctions de TI du Ministère dans ce bureau afin de renforcer la gestion et l'efficacité de la prise des décisions en matière de GI-TI à Industrie Canada, de réaliser des économies d'échelle et de rationaliser les dépenses en TI.

Le transfert des services de TI au Secteur de l'agent principal de l'information a été planifié en deux phases. Dans la première phase, qui s'est terminée en 2005-2006, la plupart des services ministériels de base de TI ont été transférés au Secteur. Dans la seconde phase, toutes les autres fonctions de TI devraient être transférées en 2006-2007, sauf les fonctions d'élaboration d'applications de l'OPIIC et du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications.

4.3 Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

En 2005-2006, le Ministère peut se vanter de deux grandes réalisations en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. La première est le processus consultatif et le dialogue permanent avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), soit les francophones hors-Québec et les anglophones au Québec. Ce dialogue a été instauré au niveau communautaire, régional et national, afin de diffuser l'information sur les programmes en cours et la planification future du Ministère et de comprendre clairement les besoins et les priorités des communautés. Cela permet à Industrie Canada d'aider les CLOSM à mieux cibler les politiques et programmes ministériels qui répondent le mieux à leurs besoins. En 2005-2006, Industrie Canada a mené pour la troisième année consécutive ses consultations avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire de toutes les régions du pays, et il a été heureux de planifier les réunions de consultation en collaboration avec les grandes organisations-cadres des deux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces consultations annuelles donnent aux CLOSM de toutes les régions du pays et aux fonctionnaires du Ministère l'occasion d'examiner des questions, de présenter un compte rendu de leurs travaux et, ainsi, de rendre des comptes à l'autre partie et aux Canadiens.

Les travaux de recherche et d'analyse solides entrepris pour élaborer des outils visant à améliorer la connaissance et la compréhension des CLOSM sont la deuxième grande réalisation du Ministère. La plus importante de ces activités a été la réalisation d'un cédérom de cartes géographiques montrant où se trouvent les communautés minoritaires du pays. La deuxième phase de ce grand projet, qui a débuté à la fin de 2005, a grandement élargi le

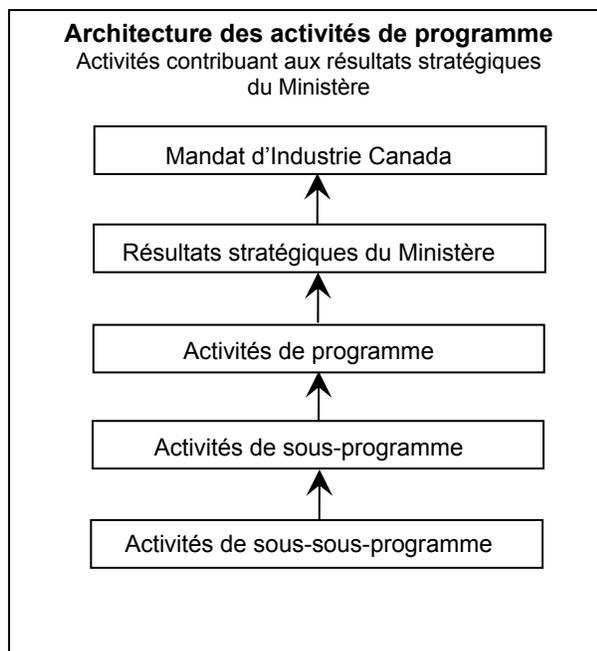
produit original et comprendra tout un éventail de données socio-économiques pertinentes qui aideront à mieux comprendre la situation économique de ces communautés et certaines des disparités entre les CLOSM, tout en créant des possibilités de développement économique dans ces communautés.

Le volet Industrie Canada du Plan d'action pour les langues officielles a prolongé les activités permanentes du Ministère en vue d'améliorer l'accès des minorités aux programmes existants et d'accroître leur participation à ces programmes. Les huit conseillers régionaux à plein temps travaillent directement avec les communautés afin de les informer sur les programmes et les services ministériels. De plus, 11 projets avec des CLOSM ont été lancés dans le cadre du programme très réussi de Franccommunautés virtuelles, ce qui porte à 31 le nombre de projets achevés dans le cadre de ce programme. Une nouvelle demande de propositions a été lancée en octobre 2005 pour les projets à financer en 2006-2007. Le Ministère continue de travailler en étroite collaboration avec les organismes de développement régional afin de lancer plus de 50 stages pour les jeunes et 17 projets pilotes de téléapprentissage et de téléformation avec des universités, des collèges et des organisations spéciales. Neuf projets ont été appuyés dans l'industrie de la langue, y compris des projets de marketing et de recherche, afin de faire connaître ces industries ainsi que leurs produits et services et de leur permettre de saisir des débouchés au Canada et à l'étranger. En résumé, en 2005-2006, Industrie Canada a investi plus de 10,9 millions de dollars dans des programmes et activités qui ont profité aux CLOSM, dont 2,95 millions de dollars dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada.

Les relations entre le Ministère et les CLOSM sont solides. Les efforts déployés par Industrie Canada ne sont pas passés inaperçus. Le Ministère entend resserrer encore plus ses relations de travail avec les communautés minoritaires et faire fond sur ses investissements et sur les résultats obtenus à ce jour.

Annexe

La présente annexe fournit des renseignements sur chacune des activités de sous-programme et de sous-sous-programme indiquées dans l'Architecture des activités de programme d'Industrie Canada. Les activités sont répertoriées par activité de programme et par résultat stratégique auxquels elles contribuent. L'information sur ces activités de programme et les résultats stratégiques du Ministère figure dans les sections 1 et 2 de ce rapport. En s'efforçant d'obtenir les résultats prévus pour ces activités, Industrie Canada progresse vers des résultats au niveau des activités de programme et des résultats stratégiques et, donc, vers la réalisation de son mandat. Les résultats et les indicateurs constituent une estimation provisoire visant à établir comment Industrie Canada mesure son rendement.



Résultat stratégique

Un marché équitable, efficace et concurrentiel

Activité de programme : Secteur de la politique — Marché

Activité de sous-programme : Direction générale des politiques-cadres du marché

Élaboration et coordination de politiques d'encadrement du marché.

Résultat prévu : Élaboration de politiques à l'appui des mesures législatives et réglementaires

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Publication des rapports et des documents de consultation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant. La Direction générale a mené à terme toutes ses activités législatives et réglementaires et n'a pas d'autre information à présenter dans cette section.
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration des mémoires au Cabinet, des projets de loi et des projets de règlement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant. La Direction générale a mené à terme toutes ses activités législatives et réglementaires et n'a pas d'autre information à présenter dans cette section.

Activité de sous-programme : Direction générale de la politique stratégique — Marché	
Élaboration de cadres stratégiques pour le marché.	
Résultat prévu : Intégration des objectifs ministériels et gouvernementaux à l'élaboration de politiques sur le marché	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éléments du marché étudiés par le Comité supérieur des politiques (niveau du sous-ministre adjoint) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cinq éléments ▪ Les membres du Comité se sont réunis 13 fois entre avril et décembre 2005. Certains des éléments examinés relèvent de plusieurs résultats stratégiques, mais n'ont été comptés que sous un seul. Plusieurs éléments ont été examinés plus d'une fois par les membres du Comité, mais ils n'ont été comptés qu'une fois.

Activité de sous-programme : Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique — Marché	
Analyse micro-économique à l'appui de l'élaboration des politiques d'encadrement du marché.	
Résultat prévu : Recherches et analyses micro-économiques de grande qualité sur des questions de politique importantes à des fins d'élaboration de politiques	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de : <ul style="list-style-type: none"> • documents présentés aux conférences, séminaires et tables rondes • conférences, tables rondes et séminaires organisés (et nombre de participants) • publications de recherche • publications d'analyses en cours • visites et téléchargements de l'analyse de la politique micro-économique sur Strategis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quatre documents présentés à des conférences ▪ Sept séminaires ▪ Deux documents, deux volumes, quatre rapports à usage interne, un bulletin ▪ Six numéros d'un bulletin mensuel publiés avant l'arrêt du bulletin ▪ Nombre de visites de la page Analyse économique, statistiques sur Strategis : 217 783 (ce total n'est pas ventilé par résultat stratégique)

Activité de programme : Secteur des opérations — Marché

Activité de sous-programme : Opérations régionales — Gestion du spectre	
Respect de la réglementation du spectre par l'attribution de licences et l'application de la loi.	
Résultat prévu : Attribution opportune et efficace des radiofréquences du spectre afin de répondre aux besoins des clients	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte des niveaux d'attribution 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les normes de service ont été atteintes pour 95,4 p. 100 des demandes.
Résultat prévu : Assurer le respect des lois, des règlements et des conditions de licence (au moyen de politiques, de règlements et de lois)	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stations de radiodiffusion non autorisées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les données recueillies à partir de différentes initiatives régionales ne sont pas statistiquement représentatives au niveau national et il est donc impossible d'en déduire des résultats quantitatifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stations qui respectent les paramètres assignés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 59 p. 100 des stations respectent les paramètres assignés.
<ul style="list-style-type: none"> • Cas d'interférences résultant d'erreurs d'attribution 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 9 cas sur 14 329 attributions au Canada (0,001 p. 100)

Activité de sous-programme : Mesures Canada	
Intégrité et exactitude des mesures au Canada.	
Résultat prévu : Intégrité et précision des mesures au Canada	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Croissance de différents modes de prestation des services (DMPS) année après année 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre d'organismes enregistrés est passé de 7 à 14 (croissance de 100 p. 100). ▪ Le nombre d'organismes accrédités est passé de 80 à 91 (croissance de 13,8 p. 100).
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'inspections réalisées par des partenaires de DMPS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organismes accrédités et enregistrés : <ul style="list-style-type: none"> ○ 95 p. 100 des inspections obligatoires des compteurs d'électricité et de gaz naturel ○ 29 p. 100 des inspections des appareils de mesure

Activité de sous-programme : Bureau du surintendant des faillites Canada		
Intégrité du système d'insolvabilité grâce à la supervision de l'administration de tous les actifs auxquels s'applique la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> .		
Résultat prévu : L'intégrité du système de faillite et d'insolvabilité est protégée		
Indicateurs	Cible	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de conformité des syndics 	Pourcentage de dossiers qui ne devraient pas être plus vieux que trois ans : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossiers d'administration sommaires : 90 p. 100 ▪ Dossiers de faillites ordinaires : 70 p. 100 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrations sommaires : 92,3 p. 100 ▪ Faillites ordinaires : 60,2 p. 100
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de conformité des débiteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S.O. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 53 p. 100 des dossiers considérés comme répondant aux critères définis d'abus potentiel du système ont été clos sans autre mesure. Les autres dossiers (47 p. 100) font l'objet d'un examen.
Résultat prévu : Efficacité du processus d'insolvabilité		
Indicateurs	Résultats	
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de faillites et de propositions déposées par voie électronique par les consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage : 70 p.100 	
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de syndics qui utilisent le système de dépôt électronique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage : 75 p. 100 	

Activité de sous-programme : Corporations Canada Administration du droit des sociétés et des lois connexes, et tâches du Bureau du registraire général du Canada.	
Résultat prévu : Meilleur respect du droit des sociétés	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de sociétés qui respectent les exigences du droit des sociétés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conformité des déclarations annuelles : 79,3 p. 100
Résultat prévu : Plus grande facilité et rapidité d'accès aux services et à l'information en matière d'incorporation	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte des normes de niveau de service de Corporations Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Normes de service atteintes 91 p. 100 du temps
Résultat prévu : Niveau élevé de services essentiels offerts en ligne	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'opérations exécutées en ligne pour des services essentiels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 81 p. 100 des nouvelles constitutions en société effectuées en ligne ▪ 67 p. 100 des rapports annuels reçus en ligne

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Marché

Activité de sous-programme : Direction générale de la réglementation des radiocommunications et de la radiodiffusion Élaboration de politiques et de procédures opérationnelles et de réglementation pour la gestion du spectre, gestion du spectre des radiofréquences, certification des installations de radiodiffusion et respect des règles et modalités applicables à l'industrie, et rôle de premier plan dans les télécommunications d'urgence et la cybersécurité au Canada.	
Résultat prévu : Affectation efficace et rapide du spectre des radiofréquences	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Le temps pris pour la publication du document sur la politique cadre portant sur la vente aux enchères 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune vente aux enchères n'a eu lieu en 2005-2006, mais un processus du premier arrivé premier servi a été utilisé pour le spectre des services de communications personnelles (SCP) résiduels. ▪ Avis dans la <i>Gazette du Canada</i> pour le spectre SCP disponible publié en juillet 2005. ▪ Les travaux préparatoires ont débuté pour les prochaines enchères, qui devraient avoir lieu en 2007-2008.
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats des enchères 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Par le processus du premier arrivé premier servi, 19 licences ont été délivrées à quatre demandeurs.

Activité de sous-sous-programme : Télécommunications d'urgence	
Utilisation d'une approche tous risques pour empêcher que des incidents physiques et reliés au cyberspace ne mettent à mal l'infrastructure des communications et des technologies de l'information (TI).	
Résultat prévu : Les Canadiens ont accès à une meilleure infrastructure des communications et des TI lors d'une situation d'urgence	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des systèmes de communication en place et opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 33 p. 100 des systèmes de communication sont en place et opérationnels par l'entremise de Rogers Sans-fil.
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la population qui a accès à de meilleurs services de communication lors d'une situation d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 95 p. 100 de la population est encore couverte par Rogers Sans-fil. ▪ D'autres fournisseurs d'accès multiple par répartition de code évaluent une mise en œuvre possible du Service prioritaire sans fil (SPSF) au Canada.

Activité de sous-programme : Direction générale de la technique du spectre	
Négociation à l'échelle internationale pour l'attribution du spectre, des créneaux orbitaux et des fréquences radio, exécution d'analyses et d'évaluations techniques sur l'exposition des réseaux à des actes malveillants, et élaboration d'outils informatiques pour la gestion du spectre.	
Résultat prévu : Capacité accrue de l'industrie des télécommunications et des communications radio pour développer de nouveaux services et équipements de communication pour les marchés nationaux et internationaux	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'avis dans la <i>Gazette du Canada</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 14 avis ont été publiés dans la <i>Gazette du Canada</i> en 2005-2006. ▪ Ces avis permettent d'offrir de nouveaux services et équipements de communication sur les marchés nationaux et internationaux, tout en protégeant les technologies et services existants qui utilisent les radiofréquences du spectre.

Activité de sous-programme : Direction générale de la politique des télécommunications	
Élaboration de politiques, de règlements et de lois pour l'industrie canadienne des services de télécommunications et services d'analyse et de conseils sur l'évolution du marché concurrentiel des services de télécommunications.	
Résultat prévu : Un environnement stratégique et réglementaire qui favorise le fonctionnement efficace et le développement concurrentiel d'une industrie des services des télécommunications novatrice et de pointe	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations de l'état de la concurrence dans le marché des télécommunications au Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part de marché des concurrents dans les revenus totaux : 23 p. 100 ▪ Part de marché des concurrents dans les minutes d'interurbain : 41 p. 100 ▪ Part de marché des concurrents dans les lignes d'accès locales : 7 p. 100 ▪ Part de marché des concurrents dans les revenus des services de données : 34 p. 100 ▪ Part de marché des entreprises de télécommunications dans les abonnés aux services à large bande : 42 p. 100 ▪ Part de marché du principal fournisseur de services sans fil : 37 p. 100

<p>Activité de sous-programme : Direction générale du commerce électronique Élaboration de règlements et de politiques visant à promouvoir le développement et la croissance du commerce électronique au Canada et de stratégies visant à encourager l'adoption et l'utilisation du commerce électronique par les entreprises canadiennes au moyen d'analyses et de mesures.</p>	
<p>Résultat prévu : Sensibilisation et contribution accrues à l'égard des politiques et des pratiques pour le développement et la croissance du commerce électronique au Canada et dans les marchés en développement</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de la sensibilisation des entreprises canadiennes aux politiques et aux pratiques favorisant le développement et la croissance du commerce électronique 	<ul style="list-style-type: none"> L'Enquête sur le commerce électronique et la technologie de Statistique Canada fournit des données de base annuelles sur l'utilisation d'Internet dans les entreprises canadiennes. De plus, de nombreuses études ont été publiées en 2005-2006 sur la contribution des investissements en TIC à la croissance de la productivité et sur le taux d'investissement des entreprises canadiennes, en particulier par rapport aux États-Unis et à d'autres pays. La Direction générale du commerce électronique continue de travailler en étroite collaboration avec des dirigeants d'entreprise pour promouvoir une plus grande adoption du commerce électronique.
<p>Activité de sous-sous-programme : Initiative canadienne pour le commerce électronique (ICCe) L'ICCe est un partenariat bénévole dirigé par le secteur privé qui vise à faire progresser les réussites du Canada en matière de commerce électronique en mettant l'accent sur la productivité, le leadership et l'innovation. L'ICCe permet de créer le milieu favorable aux affaires électroniques au Canada en préconisant l'adoption et l'utilisation du commerce électronique, en renseignant sur les règles relatives à l'impôt et à l'investissement qui entravent la croissance économique, en faisant la promotion du Canada en tant que pays ayant un savoir-faire dans le domaine technologique et en établissant le rendement du Canada dans l'économie numérique.</p>	
<p>Résultat prévu : Établir le Canada et le faire progresser comme chef de file mondial concernant les affaires électroniques grâce à des partenariats privés-publics</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Évaluation du rendement du Canada en matière de commerce électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Le financement de l'ICCe a pris fin en mars 2005. D'après l'Enquête sur le commerce électronique et la technologie, 82 p. 100 des entreprises canadiennes utilisaient Internet en 2005. Les recherches sur l'investissement du secteur privé dans les TIC au Canada et sa contribution à la productivité indiquent que les entreprises canadiennes investissent moins que les entreprises d'autres pays.

Activité de sous-sous-programme : Technologies de l'information et des communications (TIC) au service du développement

Établissement d'un pont avec la ligne de séparation numérique en Afrique en fournissant une expertise en matière de politiques sur les technologies de l'information et des communications (TIC) et en améliorant l'accès aux TIC en Afrique grâce au savoir-faire canadien et à des applications canadiennes, particulièrement en relation avec l'éducation, la santé et le développement communautaire, et en appuyant les petites et moyennes entreprises (PME) d'Afrique dans leur application des TIC.

Résultat prévu : Contribution constructive de la sensibilisation et de l'utilisation accrues des TIC dans les pays en développement à l'appui du développement socioéconomique, des débouchés pour les Canadiens dans les marchés émergents des TIC et du renforcement du leadership politique canadien à l'échelle internationale

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Participation et présentation d'exposés à divers symposiums et conférences sur la scène internationale 	<ul style="list-style-type: none"> Participation à huit événements ou séminaires internationaux, en qualité de conférencier et d'expert

Activité de programme : Secteur de l'agent principal de l'information — Marché

Aucune activité de sous-programme ou de sous-sous-programme n'a été cernée. Le niveau de communication le plus détaillé est donc celui de l'activité de programme.

Activité de programme : Bureau de la consommation (BC)**Activité de sous-programme : Politique de la consommation**

Élaboration de politiques, collaboration intergouvernementale et mise au point d'instruments non réglementaires pour la protection des consommateurs.

Résultat prévu : Recherche consolidée de la consommation

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de projets de recherche sur la politique de consommation avec la collaboration active du BC 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets de recherche : 15

Résultat prévu : Collaboration intergouvernementale renforcée

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de projets intergouvernementaux axés sur la collaboration auxquels participe activement le BC 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets intergouvernementaux axés sur la collaboration : 6

Résultat prévu : Documents non réglementaires mis au point ou renforcés

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Codes, guides, lignes directrices, normes et autres documents non réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> Norme de l'ISO sur les codes de conduite (satisfaction des clients) (nouvelle version) Norme de l'ISO sur le règlement des différends (satisfaction des clients) (nouvelle version) Code canadien de pratiques pour la protection des consommateurs dans le commerce électronique (envisageant la possibilité d'utiliser le code canadien comme base d'une norme de l'ISO) <i>Responsabilité sociale des entreprises : Guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes</i> (achevé et publié) <i>Guide du consommateur canadien</i> (compté dans les projets intergouvernementaux) Liste de vérification concernant le vol d'identité des consommateurs (compté dans les projets intergouvernementaux)

<ul style="list-style-type: none"> • Indications de l'utilisation de tels documents non réglementaires (le cas échéant) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Norme de l'ISO sur le règlement des différends (satisfaction des clients). L'Ombudsman des services bancaires et d'investissement a indiqué son intention d'utiliser la norme comme base de ses activités de règlement des différends. ▪ <i>Guide du consommateur canadien</i> (compté dans les projets intergouvernementaux) : 1 000 CD distribués ▪ <i>Lignes directrices sur les bonnes pratiques pour les déménageurs canadiens</i> (mentionné sur les sites Internet du Bureau d'éthique commerciale du Canada)
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Activité de sous-programme : Information des consommateurs et coordination	
Diffusion de produits et de services d'information à l'intention des consommateurs et renforcement des capacités du secteur bénévole des consommateurs.	
Résultat prévu : Le gouvernement donne un meilleur accès à l'information aux consommateurs	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des produits et services du Carrefour des consommateurs ou de la Passerelle d'information pour le consommateur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre moyen de visites distinctes par mois : <ul style="list-style-type: none"> ○ Carrefour des consommateurs : 56 875 ○ Passerelle d'information pour le consommateur : 38 933 ○ Courriel des plaintes : 2 989
<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Données non disponibles. Des recherches sur l'opinion publique, comme WebValidator, n'étaient pas permises durant cette période.
Résultat prévu : Amélioration de la capacité des groupes de consommateurs	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de propositions de projets de recherche financées par le Programme de contributions pour les organismes sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles, et distribution des comptes rendus de projet (le cas échéant) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets de recherche financés : 38
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de propositions de projets de développement financées par le Programme de contributions pour les organismes sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles, et suivi du projet (le cas échéant) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets de développement financés : 5

Activité de programme : Bureau de la concurrence

Activité de sous-programme : Application de la réglementation de la concurrence	
Résultat prévu : Connaissance du marché au regard des mécanismes de mise en application du Bureau de la concurrence	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Mesure dans laquelle les groupes cibles adaptent leur comportement suivant leur connaissance et leur compréhension des mécanismes de mise en application du Bureau 	<ul style="list-style-type: none"> Dans 21 cas, des entreprises ont modifié leur comportement après avoir rencontré des fonctionnaires du Bureau.
Résultat prévu : Les entreprises mettent fin à leurs pratiques anticoncurrentielles à la suite d'interventions de mise en application	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Mesure dans laquelle les entreprises mettent fin à leurs pratiques anticoncurrentielles 	<ul style="list-style-type: none"> Dans une intervention visant la publicité frauduleuse sur les produits d'amaigrissement, plus de 450 sites Internet suspects ont été examinés, et 73 p. 100 des entreprises canadiennes se sont conformées aux exigences du Bureau en supprimant les affirmations trompeuses.

Activité de sous-programme : Politique d'encadrement de la concurrence et promotion de cette politique	
Résultat prévu : Connaissance des décideurs et des intervenants gouvernementaux en ce qui a trait aux principes de la concurrence	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Mesure dans laquelle les groupes cibles connaissent et comprennent les principes de la concurrence et en tiennent compte lors de changements 	<ul style="list-style-type: none"> Les principes de la concurrence ont été pris en considération pendant le débat à la Chambre des communes sur quatre grandes questions : l'essence, l'agriculture, les transports et les services financiers.
Résultat prévu : Une politique cadre moderne	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Mesure dans laquelle la politique cadre répond à la technologie et aux ententes commerciales en évolution, à la réforme réglementaire, à la mondialisation grandissante et aux conditions économiques et sociales changeantes 	<ul style="list-style-type: none"> Données non disponibles. L'an dernier, le Parlement n'a adopté aucune politique cadre pour modifier les lois relevant de la compétence du Bureau.

Activité de sous-programme : Services concernant la concurrence	
Résultat prévu : Connaissance des intervenants sur le marché relativement à leurs droits et responsabilités	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de l'accroissement des connaissances des consommateurs et des entreprises à l'égard de leurs droits et responsabilités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Bureau préside le Forum de la prévention de la fraude, qui réunit des entreprises privées, des groupes de consommateurs, des groupes bénévoles, des organismes gouvernementaux et des services de police déterminés à lutter contre la fraude visant les consommateurs et les entreprises. Il organise également un Mois sur la prévention de la fraude, qui a eu lieu en mars 2006. Une recherche sur l'opinion publique effectuée après la campagne a confirmé que les messages sur la fraude par marketing et sur l'usurpation d'identité atteignent le public : 54 p. 100 des Canadiens (contre 50 p. 100 l'an dernier) se rappelaient avoir reçu des messages visant à les sensibiliser à la fraude en 2006, et 86 p. 100 considéraient les messages utiles.

Activité de programme : Office de la propriété intellectuelle du Canada — Fonds renouvelable

Aucune activité de sous-programme ou de sous-sous-programme n'a été cernée. Le niveau de communication le plus détaillé est donc celui de l'activité de programme.

Résultat stratégique

Une économie innovatrice

Activité de programme : Secteur de la politique — S-T et innovation

Activité de sous-programme : Secrétariat du Conseil consultatif des sciences et de la technologie

Prestation de services de secrétariat au Conseil consultatif des sciences et de la technologie.

Résultat prévu : Fournir au Conseil consultatif des sciences et de la technologie du gouvernement des services de recherche et de soutien de qualité

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de recommandations faites au ministre de l'Industrie et au premier ministre relativement aux questions touchant les sciences, la technologie, l'innovation et les politiques de commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Conseil a fait trois séries de recommandations au premier ministre du Canada et au ministre de l'Industrie.

Activité de sous-programme : Direction générale de la politique stratégique — S-T et innovation

Élaboration de cadres stratégiques pour les sciences et la technologie.

Résultat prévu : Intégration des objectifs ministériels et gouvernementaux à l'élaboration de politiques d'innovation

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éléments d'innovation étudiés par le Comité supérieur des politiques (niveau du sous-ministre adjoint) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cinq éléments d'innovation ▪ Les membres du Comité supérieur des politiques (CSP) se sont réunis 13 fois entre avril et décembre 2005. Certains des éléments examinés relèvent de plusieurs résultats stratégiques, mais n'ont été comptés que sous un seul. Plusieurs éléments ont été examinés plus d'une fois par les membres du CSP, mais ils n'ont été comptés qu'une fois.

Activité de sous-programme : Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique — S-T et innovation

Analyse micro-économique à l'appui de l'élaboration de politiques des sciences et de la technologie.

Résultat prévu : Recherches et analyses micro-économiques de haute qualité sur des questions de politique importantes à des fins d'élaboration de politiques

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de : <ul style="list-style-type: none"> • documents présentés aux conférences, séminaires et tables rondes • conférences, tables rondes et séminaires organisés (et nombre de participants) • publications de recherche • publications d'analyses en cours • visites et téléchargements de l'analyse de la politique micro-économique sur Strategis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sept documents présentés à des conférences, à des séminaires ou à des tables rondes ▪ 15 séminaires (neuf réunissant de 40 à 60 participants; six, de 15 à 25 participants) ▪ Dix études, deux volumes, un bulletin (<i>Micro</i>), six rapports à usage interne ▪ Non disponible, puisque la publication a cessé d'exister ▪ Nombre de visites de la page Analyse économique, statistiques de Strategis : 217 783 (ce total n'est pas ventilé par résultat stratégique)

Activité de sous-programme : Direction générale de la politique d'innovation — S-T et innovation	
Élaboration de politiques en matière de sciences, de technologie et d'innovation afin d'assurer une croissance commerciale et une meilleure qualité de vie.	
Résultat prévu : Faire mieux connaître les besoins en matière d'innovation et les questions de politique et augmenter la sensibilisation à cet égard	
Indicateurs	Résultats
• Nombre de nouveaux brevets déposés et accordés par l'industrie, le gouvernement et les universités	▪ Données non disponibles sur une base annuelle; par conséquent, les indicateurs seront révisés pour l'an prochain, afin de mieux démontrer les résultats.
Résultat prévu : Conserver le bassin de chercheurs hautement qualifiés du Canada	
Indicateurs	Résultats
• Augmentation du nombre de personnes hautement qualifiées en fonction du nombre de diplômés universitaires	▪ Données non disponibles sur une base annuelle; par conséquent, les indicateurs seront révisés pour l'an prochain, afin de mieux démontrer les résultats.
Activité de sous-sous-programme : MaRS Discovery District	
Mise en service d'un centre de convergence pour la recherche, les services commerciaux et financiers et pour le capital de risque où les idées foisonneront afin d'accélérer le développement d'idées à partir des recherches scientifiques réalisées dans les hôpitaux de recherche et les universités de Toronto menant au développement rapide de produits commerciaux.	
Résultat prévu : Améliorer l'efficacité de la commercialisation en assurant une fonction d'incubation permettant de regrouper au sein d'un même immeuble, un groupe représentatif d'agents de commercialisation se spécialisant dans les sciences médicales et connexes	
Indicateurs	Résultats
• Les immeubles B-1 et B-2 abritent un éventail d'investisseurs en capital de risque, de banques, d'entreprises en démarrage et de spécialistes en commercialisation d'universités	▪ Le financement de MaRS a pris fin le 31 mars 2005.
Activité de sous-sous-programme : Institut canadien des recherches avancées (ICRA)	
Regroupement de chercheurs de tout premier ordre pour se pencher sur de grands enjeux auxquels est confrontée la société canadienne et faire avancer notre compréhension du monde naturel.	
Résultat prévu : Les équipes pluridisciplinaires de chercheurs collaborent pour repousser les frontières du savoir	
Indicateurs	Résultats
• Nombre de prix et de distinction accordés aux chercheurs ayant collaboré avec l'ICRA	▪ Les membres du programme de l'ICRA ont reçu : <ul style="list-style-type: none"> ○ 14 prix internationaux en 2004 et 2005 ○ 26 prix canadiens en 2004 et 2005
Activité de sous-sous-programme : Fondation Pierre Elliott Trudeau	
Appui à la recherche et à la diffusion des résultats de la recherche dans les domaines d'étude suivants des lettres et sciences humaines : études canadiennes, histoire, relations internationales, journalisme, loi, paix et études des conflits, philosophie, économie politique, science politique, sociologie, et études urbaines et communautaires.	
Résultat prévu : Faire avancer les connaissances relativement aux sciences sociales, aux sciences humaines et à la politique publique	
Indicateurs	Résultats
• Nombre de travaux de recherche réalisés par les lauréats	▪ 28 activités de recherche, y compris la rédaction ou l'édition de livres, articles et exposés à des conférences.

Activité de sous-sous-programme : Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)	
Fonds visant à accroître la capacité des universités, collèges, hôpitaux de recherche canadiens et d'autres institutions à but non lucratif de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique de calibre international.	
Résultat prévu : Accroître la capacité de recherche des instituts de recherche canadiens	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des établissements recevant une contribution du Fonds d'innovation qui évaluent la qualité de leur nouvelle infrastructure comme étant presque la meilleure au monde ou mieux grâce aux contributions de la FCI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En raison de la procédure de présentation de rapports des établissements de recherche à la FCI, les résultats pour 2005-2006 ne seront pas disponibles avant novembre 2006.
Résultat prévu : Attirer et conserver des chercheurs aux instituts de recherche canadiens	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des personnes ayant reçu une contribution du Fonds de relève et du Fonds des chaires de recherche du Canada dont le recrutement au Canada et/ou le maintien au Canada ont été influencés par les contributions de la FCI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En raison de la procédure de présentation de rapports des établissements de recherche à la FCI, les résultats pour 2005-2006 ne seront pas disponibles avant novembre 2006.
Activité de sous-sous-programme : Fondation pour la recherche et le développement industriels Canada-Israël (FRDICI)	
Cofinancement d'une fondation du secteur privé (contribution de 50 p. 100 par le Canada et de 50 p. 100 par Israël), qui appuie la collaboration en recherche-développement (R-D) entre des entreprises canadiennes et israéliennes.	
Résultat prévu : Renforcement des entreprises canadiennes par le truchement de la collaboration mondiale en matière de R-D	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'emplois au sein d'entreprises ayant des projets financés par la FRDICI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Données non disponibles, la responsabilité ayant été transférée au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Activité de programme : Secteur de l'industrie — S-T et innovation

Activité de sous-programme : Direction générale des industries de la fabrication — S-T et innovation	
Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies dans les secteurs manufacturiers prioritaires.	
Résultat prévu : Pratiques de fabrication durable	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers de fabrication sans gaspillage et d'ateliers liés à la fabrication durable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux exposés à l'Atelier sur le développement durable et aux colloques de l'Excellence in Manufacturing Consortium sur la fabrication sans gaspillage ▪ Un atelier sur la fabrication sans gaspillage dans le cadre du cours d'Industrie Canada sur le développement durable ▪ Un atelier sur la fabrication durable en partenariat avec l'Université McGill

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cas de réussite au sein des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Six cas de réussite dans le secteur de la fabrication : <ul style="list-style-type: none"> ○ JDS Uniphase, chaîne de montage en micro-optique ○ Barrick Gold ○ Cascades ○ Postes Canada ○ Passeport Canada ○ Monnaie royale canadienne <p><i>Nota</i> : Voir strategis.gc.ca pour plus de renseignements</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes ayant visité le site Web à ce sujet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 331 456 visiteurs sur le site général de la Direction générale, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Guide canadien de ressources sur les processus de fabrication de haute performance : 46 846 ○ Solutions pour la fabrication de pointe : 29 722 ○ Cartes routières technologiques : 64 528

Activité de sous-programme : Direction générale de l'énergie et de la marine — S-T et innovation

Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies dans les secteurs énergétiques et maritimes prioritaires.

Résultat prévu : Développement des technologies émergentes dans les secteurs de l'énergie et de la marine

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Recettes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hydrogène / piles à combustible : 133 millions de dollars ▪ Énergie éolienne : 274 millions de dollars
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'emplois créés ou maintenus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hydrogène / piles à combustible : 2 056 emplois ▪ Énergie éolienne : 815 emplois
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'exportations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 120 millions de dollars d'exportations dans le secteur de l'hydrogène et des piles à combustible ▪ Aucune donnée n'est recueillie actuellement sur les exportations du secteur de l'énergie éolienne, car il s'agit d'une toute jeune industrie dont les entreprises en sont principalement à l'étape de la R-D.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de brevets 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hydrogène : 581 brevets ▪ Aucune donnée n'est recueillie actuellement sur les exportations du secteur de l'énergie éolienne, car il s'agit d'une toute jeune industrie dont les entreprises en sont principalement à l'étape de la R-D.

Activité de sous-sous-programme : Initiative en matière de technologie et d'innovation (économie de l'hydrogène)	
Résultat prévu : Base de connaissances approfondies sur l'atténuation du changement climatique lié à l'économie de l'hydrogène	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets de recherche, d'études scientifiques et technologiques; plans stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Huit nouvelles initiatives pour appuyer la planification, la coordination, l'analyse et l'élaboration de politiques dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ communications et information ○ recherche et développement technologique ○ commercialisation et diffusion ○ partenariats publics-privés et collaborations internationales
Résultat prévu : Collaboration accrue entre les partenaires et meilleure coordination des activités	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de modèles de travail intégrés, de partenariats et de programmes interministériels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A coprésidé le Comité de l'hydrogène et des piles à combustible du gouvernement fédéral et géré le plan d'activité du Comité ▪ A lancé l'évaluation à mi-parcours et le rapport d'évaluation de l'Initiative axée sur l'économie de l'hydrogène ▪ A publié <i>Vers une stratégie nationale sur l'hydrogène et les piles à combustible : Document de discussion pour le Canada</i>, et organisé deux grandes réunions de consultation des parties intéressées ▪ Les comités et groupes de travail sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ le Comité de l'hydrogène et des piles à combustible ○ le Groupe de travail sur la stratégie nationale sur l'hydrogène et les piles à combustible ○ le Comité de R-D (élaborant un nouveau modèle pour l'exécution de la R-D), groupe de travail Canada-États-Unis sur la R-D ○ le Groupe de travail interministériel des communications

Activité de sous-programme : Direction générale des technologies durables et des industries de services — S-T et innovation

Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation de technologies environnementales prioritaires.

Résultat prévu : Appréciation accrue des questions et des politiques relatives au changement climatique

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Participation des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> A mobilisé et consulté les intervenants en les faisant participer à l'élaboration des politiques gouvernementales sur les initiatives nationales concernant la réduction des émissions et l'adaptation ainsi que sur les positions de négociation internationale concernant les mécanismes de marché, de même qu'à la diffusion des positions stratégiques du gouvernement à des événements internationaux comme la Conférence des Parties à la Convention sur les changements climatiques qui a eu lieu à Montréal en novembre.
<ul style="list-style-type: none"> Adoption des recommandations en matière de politique 	<ul style="list-style-type: none"> Données non disponibles, car il est difficile de calculer exactement le nombre de recommandations stratégiques adoptées. Par conséquent, l'indicateur sera révisé, en vue des futurs rapports.

Activité de sous-programme : Direction générale de l'aérospatiale et de l'automobile — S-T et innovation

Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies dans les secteurs prioritaires que sont l'aérospatiale, la défense et l'automobile.

Résultat prévu : Développement de technologies et d'innovations canadiennes dans les industries spatiale, de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'armement

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Recettes 	<ul style="list-style-type: none"> Pour l'industrie de l'automobile : 33 milliards de dollars Pour les industries spatiale, de l'aérospatiale et de l'armement : 21,7 milliards de dollars
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'emplois créés et maintenus 	<ul style="list-style-type: none"> Pour l'industrie de l'automobile : 101 000 emplois créés ou maintenus Pour les industries spatiale, de l'aérospatiale et de l'armement : 73 000 emplois créés ou maintenus
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exportations 	<ul style="list-style-type: none"> Pour l'industrie de l'automobile : 2 600 600 exportations, d'une valeur de 79,6 milliards de dollars
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de politiques et de programmes élaborés en appui aux S-T 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les industries spatiale, aérospatiale et de l'armement : 18,2 milliards de dollars. Aucune donnée collectée sur le nombre de transactions d'exportation.
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de brevets 	<ul style="list-style-type: none"> Données non disponibles, car cet indicateur ne reflète pas les activités dans ces industries. L'indicateur sera révisé pour les futurs rapports.

Activité de sous-programme : Direction générale des sciences de la vie — S-T et innovation Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D pour accélérer la commercialisation des nouvelles technologies dans les secteurs prioritaires des sciences de la vie.	
Résultat prévu : Rendement commercial accru des industries des sciences de la vie (biotechnologie et santé) du Canada	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant moins de deux ans de financement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre total d'entreprises biopharmaceutiques : 190 ▪ Sur les 80 sociétés publiques, 55 ont moins de deux ans de financement.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et valeur des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capital de risque obtenu et nombre d'investissements pendant l'année civile 2005 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Secteur des sciences de la vie : 446,65 millions de dollars et 328 contrats ○ Secteur biopharmaceutique : 343,84 millions de dollars et 234 contrats ○ Secteur des soins de santé : 14,37 millions de dollars et 15 contrats ○ Matériel et instruments médicaux : 77,04 millions de dollars et 57 contrats ○ Logiciels médicaux et biotechnologiques et services d'information : 11,39 millions de dollars et 22 contrats
Activité de sous-sous-programme : Génome Canada Le Secteur de l'industrie est chargé de superviser l'accord de financement conclu avec Génome Canada au nom du gouvernement du Canada et agit comme porte-parole pour l'industrie de la génomique et de la protéomique.	
Résultat prévu : Gestion efficace des accords de financement conclus entre le gouvernement et Génome Canada	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Présentations aux fins de crédits de financement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement prévu dans le budget de 2005 pour trois ans
<ul style="list-style-type: none"> • Négociation avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Négociations prévues en 2007-2008
<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement du mandat de Génome Canada et du financement alloué 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prochain renouvellement prévu en 2007-2008

Activité de sous-programme : Direction générale de l'analyse industrielle — S-T et innovation

Appui à l'élaboration de politiques et de programmes visant les secteurs prioritaires en entreprenant une analyse des politiques et des travaux de recherche sur des questions relatives à la commercialisation des nouvelles technologies.

Résultat prévu : Appréciation accrue des questions et des politiques industrielles favorisant l'innovation de l'économie canadienne

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Point auquel la Direction a soulevé les questions de politique industrielle et mis la priorité sur ces dernières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A dirigé les activités du Secteur de l'industrie à l'appui du passage au nouveau gouvernement ▪ Stratégie de mise en œuvre de la Réglementation intelligente, initiative pangouvernementale visant à améliorer le cadre réglementaire du gouvernement du Canada pour s'adapter aux réalités actuelles et à l'évolution des besoins de la population.
<ul style="list-style-type: none"> • Participation des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Données non disponibles, car aucune entrevue ni aucun questionnaire n'ont été élaborés pour recueillir cette information et la suivre, les priorités ayant changé.
<ul style="list-style-type: none"> • Adoption des recommandations en matière de politique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Données non disponibles, car il est difficile de calculer exactement le nombre de recommandations stratégiques adoptées. Par conséquent, l'indicateur sera révisé, en vue des futurs rapports.

Activité de sous-programme : Secrétariat canadien de la biotechnologie	
Avis horizontaux en matière de politique et gestion de programmes à l'appui des ministères et organismes partenaires de la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie et prestation de services de secrétariat au Comité consultatif canadien de la biotechnologie.	
Résultat prévu : Coordination et élaboration du programme de biotechnologie du gouvernement du Canada	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat appuie la collaboration interministérielle sur les questions de politique en matière de biotechnologie et la mise en œuvre à cet égard 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A élaboré un cadre de politique sur la biotechnologie ▪ A coordonné les travaux interministériels sur les exigences en matière de réglementation de la biotechnologie ▪ A dirigé le plan de travail du Fonds de la SCB pour 2005-2006 et élaboré le plan de travail pour le prochain exercice ▪ A lancé le BioRéseau (outil de gestion du savoir du gouvernement fédéral), qui compte maintenant plus de 275 participants dans l'ensemble du gouvernement du Canada et accueille le BioPortail amélioré, guichet unique donnant accès à toute l'information du gouvernement du Canada sur la biotechnologie. Le BioRéseau est un service à l'intention de la communauté fédérale de la biotechnologie. Huit communautés de pratique y échangent de l'information et y gèrent le savoir électroniquement. Ces communautés sont de petits sous-ensembles de l'ensemble du BioRéseau (qui compte plus de 350 membres). Une communauté de pratique représentative du BioRéseau compte de 20 à 30 membres.
Résultat prévu : Soutien accordé au Comité consultatif canadien de la biotechnologie	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Consultations auprès des intervenants et diffusion d'un rapport 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outil de dialogue du CCCB publié : <i>Outil de dialogue</i>, approche canadienne pour examiner les aspects litigieux de la biotechnologie ▪ Rapport et recommandations sur le matériel génétique humain, la propriété intellectuelle et le secteur de la santé. Le rapport est fondé sur le rapport du Groupe de travail d'experts intitulé <i>Matériel génétique humain : mettre le régime canadien de propriété intellectuelle au service de la santé des Canadiens</i>. Ce rapport comporte cinq consultations sectorielles et une consultation multilatérale.

<ul style="list-style-type: none"> • Recherches commandées et communication du rapport 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel génétique humain, propriété intellectuelle et secteur de la santé : ce secteur a commandé des recherches dans cinq domaines, dont une étude de la portée des brevets liés à des gènes humains; des opinions canadiennes sur le brevetage en biotechnologie et Protéger la science par le droit d'auteur ▪ A lancé une nouvelle étude importante sur la bioéconomie intitulée <i>Biotechnologie et développement durable</i> ▪ Publication d'un bulletin périodique, <i>Coup d'œil sur la biotechnologie</i> ▪ Rapport annuel de 2004 du CCCB
Résultat prévu : Communication de l'initiative en biotechnologie du gouvernement du Canada	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Conseils prodigués au gouvernement du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A publié de grandes analyses pour contribuer à l'élaboration de la politique sur la biotechnologie (p. ex., le rapport du Conference Board du Canada terminé et rendu public à BioNord) ▪ A mobilisé les décideurs à la conférence sur l'éthique dans la prise de décisions en matière de réglementation ▪ Une recherche sur l'opinion publique a permis de dégager de grands domaines de recherche, et un outil de sondage à usage national et international a été mis au point.
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du contenu du BioPortail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A amélioré et fait connaître BioPortail, guichet d'accès public unique à toute l'information du gouvernement du Canada sur la biotechnologie : <ul style="list-style-type: none"> ○ A élaboré le site secondaire BioGouv ○ Nouvelle présentation graphique élaborée et mise en œuvre ○ Promotion de BioPortail au congrès de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) et à BIO 2006

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — S-T et innovation

Activité de sous-programme : Direction générale des TIC — S-T et innovation Renforcement de la capacité du Canada en sciences et en technologie en répondant aux besoins en matière de ressources humaines, en créant des liens internationaux et en résolvant les problèmes de commercialisation. Prestation des programmes de CANARIE et de Precarn au nom du gouvernement du Canada.	
Résultat prévu : Amélioration de la capacité du Canada en matière scientifique et technologique dans le domaine des TIC	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils à la disposition des chercheurs pour les projets de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de dessins dont CMC Microsystems a permis la fabrication : 342 ▪ Nombre de microprocesseurs ou de systèmes mis à l'essai : 285 ▪ Nombre de cours de deuxième et troisième cycles : 154 ▪ Nombre de cours de premier cycle : 258 ▪ Nombre de professeurs et d'étudiants appuyés : plus de 2 300
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets de recherche universitaire impliquant des PME 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre total d'entreprises participantes en 2005 : 1 058
Activité de sous-sous-programme : CANARIE Collaboration avec des intervenants pour développer et utiliser des réseaux, des technologies de réseautage et des applications de pointe afin de procurer aux Canadiens et aux chercheurs un éventail d'avantages.	
Résultat prévu : Accès véritable à un réseau de recherche de pointe (CA*net 4) dans toutes les régions du Canada, liant des partenaires nationaux et internationaux	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organisations canadiennes pouvant accéder à CA*net 4 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 200 établissements de recherche
<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux de capacités mises à la disposition des utilisateurs pour avoir accès à CA*net 4 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau ultra-haute vitesse (40 Gb/sec.)
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types de liens internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 56 réseaux internationaux de pairs
Résultat prévu : Création de produits et de services des nouvelles technologies associés aux réseaux de longueurs d'ondes spécifiques de la prochaine génération	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de produits et de services des nouvelles technologies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Neuf projets commandés pour élaborer des outils de réseautage de pointe
Activité de sous-sous-programme : Precarn Appui aux recherches menées en collaboration pour l'expansion de l'industrie canadienne des systèmes intelligents et à la diffusion et l'exploitation commerciale des nouvelles technologies.	
Résultat prévu : Adoption et utilisation accrues des technologies des systèmes intelligents	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises utilisant la technologie soutenue par Precarn 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 31 entreprises dans la Phase 3 ▪ 6 entreprises dans la Phase 4

Résultat prévu : Développement continu et commercialisation des technologies des systèmes intelligents canadiens	
Indicateurs	Résultats
• Nombre de produits fabriqués grâce aux technologies des systèmes intelligents canadiens	▪ 37 nouveaux prototypes
• Ventes et revenus associés aux technologies des systèmes intelligents canadiens	▪ Données non disponibles; une base de données est élaborée actuellement pour suivre cette information
Résultat prévu : Formation d'employés hautement qualifiés dans le domaine des systèmes intelligents et de la robotique	
Indicateurs	Résultats
• Nombre de diplômés universitaires dans les secteurs des systèmes intelligents et de la robotique	▪ Precarn a appuyé plus de 105 diplômés en 2005-2006
• Nombre d'experts dans les secteurs des systèmes intelligents et de la robotique	▪ Plus de 5 000

Activité de programme : Centre de recherches sur les communications (CRC)

Activité de sous-programme : Recherche du CRC sur les communications sans fil et l'optoélectronique	
Réalisation d'un programme de R-D sur des technologies habilitantes, des systèmes et des concepts novateurs pour la convergence des systèmes de télécommunications et amélioration de la sécurité, de l'interopérabilité et de la fiabilité des réseaux de communications au Canada.	
Résultat prévu : Le CRC est bien placé pour donner des conseils stratégiques ainsi que de l'aide directe, en vue de l'élaboration de politiques, règlements et normes, et du développement économique du secteur des télécommunications au fur et à mesure que les innovations et les défis techniques se présentent	
Indicateurs	Résultats
• Participation du CRC aux comités de réglementation, de normes et de politiques nationales, internationales et d'Industrie Canada à titre d'expert technique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeur de la recherche dirigée exécutée pour le STIT d'Industrie Canada : plus de 2 millions de dollars ▪ Le CRC a participé à des groupes de travail de l'UIT, à titre de coprésident ou de membre technique (radio et radiodiffusion). ▪ Le CRC est coprésident du groupe de travail de l'IEEE.
• Participation du CRC aux programmes d'aide industrielle d'Industrie Canada et d'autres ministères à titre d'expert technique	▪ Le CRC a évalué, à PTC et au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), des demandes de subvention relatives aux TIC.

Activité de sous-programme : R-D du CRC pour la défense	
Apport au ministère de la Défense nationale de connaissances et de compétences scientifiques en matière de communications sans fil afin d'améliorer la capacité décisionnelle et fonctionnelle des Forces canadiennes (FC).	
Résultat prévu : Le ministère de la Défense nationale peut prendre des décisions plus éclairées et judicieuses à l'égard des nouvelles technologies relatives aux systèmes de communications militaires futurs	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de technologies améliorant les capacités des opérations des FC ou en développant de nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des projets de recherche dirigée d'une valeur de 5,66 millions de dollars (y compris les traitements recouverts) ont été réalisés pour la Défense nationale. ▪ La Marine canadienne a essayé et met en place une technologie pour les relais de sous-réseaux développée par le CRC, qui fournira une capacité de réseau sans fil entre les navires reposant sur des protocoles Internet.

Activité de sous-programme : Soutien à la recherche menée au CRC	
Soutenir les efforts en R-D du CRC par le développement d'affaires, le transfert de technologie, les réseaux d'information et les systèmes; collaborer et créer des liens avec la communauté scientifique et technologique internationale; et accroître les possibilités de commercialisation des technologies.	
Résultat prévu : L'industrie des télécommunications du Canada connaît le portefeuille de propriété intellectuelle du CRC et y a accès	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats et revenus industriels découlant du portefeuille de propriété intellectuelle du CRC et communication de ses capacités techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CRC gère un Bureau de transfert de technologie qui sert de principal point de contact pour les accords sur la propriété intellectuelle et d'autres accords contractuels. ▪ Les revenus externes pour l'exercice 2005-2006 se sont établis à 2,71 millions de dollars.

Activité de programme : Partenariat technologique Canada (PTC)

Activité de sous-programme : Programme de recherche-développement de PTC	
Investissements stratégiques dans des projets de développement à l'étape préconcurrentielle dans l'intérêt économique, social et environnemental de tous les Canadiens.	
Résultat prévu : Effet multiplicateur des investissements du secteur privé en R-D	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne pondérée (valeur) du taux de partage de PTC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 30,5 p. 100
<ul style="list-style-type: none"> • Dollars des dépenses totales en innovation amassés par dollar investi par PTC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2,83 \$
Résultat prévu : Compétences et connaissances accrues des entreprises canadiennes	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux emplois créés ou conservés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 020
Résultat prévu : Remboursements réutilisés pour les fonds des programmes	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Portion du remboursement par rapport à la cible du plan d'activités de PTC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 75,2 millions de dollars

Activité de sous-programme : Programme des adhérents pionniers h2 de PTC

Investissements dans de nouveaux projets de démonstration sur la technologie de l'hydrogène qui permettront de développer une économie de l'hydrogène au Canada.

Résultat prévu : Accélérer l'adoption par le marché de l'hydrogène et des technologies compatibles avec l'hydrogène

Indicateurs	Résultats
• Nombre de participants dans les projets pilotes	▪ Cinq

Résultat prévu : Effet multiplicateur des investissements du secteur privé en R-D

Indicateurs	Résultats
• Moyenne pondérée (valeur) du taux de partage de PTC	▪ 49,68 p. 100
• Dollars des dépenses totales en innovation amassés par dollar investi par PTC	▪ 1,0142 \$

Résultat stratégique

Industrie concurrentielle et collectivités durables**Activité de programme : Secteur de la politique — Développement économique****Activité de sous-programme : Affaires internationales et intergouvernementales — Développement économique**

Détermination et évaluation de l'incidence sur les intervenants de l'industrie des négociations internationales sur le commerce.

Résultat prévu : Harmonisation des politiques fédérales et provinciales relatives à l'innovation, au développement industriel et à la concurrence

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions du ministre, du sous-ministre et du groupe directeur • Nombre de notes de service au ministre et au sous-ministre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cinq réunions (ne comprend pas les réunions bilatérales) ▪ 22 notes

Résultat prévu : Demande adressée aux provinces de lever les obstacles au commerce intérieur

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions à l'échelon du ministre, du sous-ministre et des fonctionnaires fédéraux-provinciaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 35 réunions

Résultat prévu : Intégration des intérêts du Ministère dans les positions du gouvernement en matière de politique internationale

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mémoires au Cabinet liés au commerce et approuvés par les comités du Cabinet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quatre mémoires au Cabinet, portant sur des questions commerciales, comme le Cycle de Doha à l'OMC, Canada-Corée et Commerce-CAN (promotion commerciale, conseils au ministre sur les grandes initiatives commerciales)
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de voyages et de missions internationaux coordonnés pour le ministre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un voyage international
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information au Cabinet sur les questions internationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 21 séances d'information au Cabinet

Résultat prévu : Traitement rapide des avis et des demandes d'examen formulés par les investisseurs étrangers en vertu de la *Loi sur l'investissement Canada*

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Temps nécessaire au traitement des avis et des demandes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyenne de 15 jours pour les avis ▪ Moyenne de 48,5 jours pour les demandes

Activité de sous-programme : Direction générale de la politique stratégique — Développement économique	
Élaboration de cadres stratégiques pour le développement économique.	
Résultat prévu : Intégration des objectifs du Ministère et du gouvernement à l'élaboration de politiques économiques et de développement durable	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de questions de développement économique et de développement durable étudiées par le Comité supérieur des politiques (comité à l'échelon du sous-ministre adjoint) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sept questions examinées ▪ Les membres du CSP se sont réunis 13 fois entre avril et décembre 2005. Certains des éléments examinés relèvent de plusieurs résultats stratégiques, mais n'ont été comptés que sous un seul. Plusieurs éléments ont été examinés plus d'une fois par les membres du CSP, mais ils n'ont été comptés qu'une fois.
Activité de sous-sous-programme : Stratégie de développement durable	
Développement et implantation d'une stratégie de développement durable de trois ans pour Industrie Canada.	
Résultat prévu : Augmentation de la commercialisation et de l'adoption d'outils et de technologies éconocoefficaces par les entreprises canadiennes	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises canadiennes qui ont : <ul style="list-style-type: none"> • adopté ISO 14000 • présenté des rapports de durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 492 entreprises canadiennes ont adopté la norme ISO 14000 ▪ 114 rapports
Résultat prévu : L'industrie, les établissements et les collectivités assument davantage leurs responsabilités et ont plus souvent recours aux pratiques de durabilité	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises canadiennes qui ont : <ul style="list-style-type: none"> • adopté ISO 14000 • présenté des rapports de durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 492 entreprises canadiennes ont adopté la norme ISO 14000 ▪ 114 rapports

Activité de sous-programme : Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique (APME) — Développement économique	
Analyse micro-économique à l'appui de l'élaboration de politiques économiques.	
Résultat prévu : Recherches et analyses micro-économiques de grande qualité sur des questions de politique importantes à des fins d'élaboration de politiques	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de : <ul style="list-style-type: none"> • documents présentés aux conférences, séminaires et tables rondes; • conférences, tables rondes et séminaires organisés (et nombre de participants); • publications de recherche; • publications d'analyses en cours • visites et téléchargements de l'APME sur Strategis 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quatre documents présentés à des conférences ▪ Sept séminaires ▪ Deux articles, deux volumes, quatre rapports à usage interne, un bulletin ▪ Six numéros d'un bulletin mensuel publiés avant l'arrêt du bulletin ▪ Nombre de visites de la page Analyse économique, statistiques sur Strategis : 217 783 (ce total n'est pas ventilé par résultat stratégique)

Activité de sous-programme : Direction générale de la politique de la petite entreprise	
Conseils stratégiques sur les problèmes des petites entreprises.	
Résultat prévu : Les décideurs et les autres petites entreprises concernées sont plus sensibilisés à l'information touchant les enjeux des petites entreprises et y ont davantage recours	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité (c.-à-d. exactitude, opportunité, réceptivité et clarté) des renvois aux enjeux des petites entreprises dans les documents de politique et de programme (p. ex. mémoires au Cabinet, aide-mémoire, présentations au Conseil du Trésor) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A contribué à 19 documents et réponses portant sur les politiques et la recherche relatives à des questions concernant les petites entreprises ▪ A fourni de nombreuses réponses exactes et en temps opportun aux demandes d'information ▪ A fourni de l'information et des données de qualité pour les instruments de politique et de programme relatifs aux enjeux concernant les petites entreprises

Activité de programme : Secteur des opérations — Développement économique

Activité de sous-programme : Programme de financement des petites entreprises du Canada	
Administration de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> et de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> .	
Résultat prévu : Accès au financement par emprunt pour les PME	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prêts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 864 prêts enregistrés
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur des prêts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1,1 milliard de dollars de prêts enregistrés
<ul style="list-style-type: none"> • Incrémentalité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 76,5 p. 100 des emprunteurs en vertu de la LFPEC ayant participé au sondage ont obtenu une certaine incrémentalité financière

Activité de sous-programme : Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario	
Stabilité économique, croissance, diversification, création d'emplois et collectivités durables dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario.	
Résultat prévu : Renforcement des capacités des collectivités des régions rurales et du Nord de l'Ontario en matière de développement économique par le biais d'initiatives de planification et de mise en œuvre de programmes de développement stratégique axé sur les collectivités	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre par des collectivités de plans économiques stratégiques et de projets axés sur la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> FedNor a investi 11,6 millions de dollars dans la mise en œuvre de 233 plans économiques stratégiques et projets communautaires.
Résultat prévu : Renforcement de la concurrence des entreprises dans les régions rurales et le Nord de l'Ontario grâce à l'appui accordé aux initiatives visant à maintenir et à développer les entreprises existantes et à favoriser le démarrage de nouvelles entreprises	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises créées et maintenues 	<ul style="list-style-type: none"> 3 271
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'emplois créés et maintenus 	<ul style="list-style-type: none"> 8 061
Activité de sous-sous-programme : Programme de développement des collectivités	
Développement économique communautaire de régions rurales de l'Ontario.	
Résultat prévu : Amélioration de l'accès des PME au capital et au financement à effet de levier nécessaires pour démarrer des entreprises plus risquées grâce à l'appui financier offert par les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) aux entreprises	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Nombre total (et tendances) et valeur des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> 47,4 millions de dollars investis dans 1 140 projets
<ul style="list-style-type: none"> Fonds recueillis grâce au financement des SADC 	<ul style="list-style-type: none"> 88,1 millions de dollars
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'emplois créés ou maintenus grâce aux investissements des SADC 	<ul style="list-style-type: none"> 8 061
Activité de sous-sous-programme : Programme de développement du Nord de l'Ontario (régional et communautaire)	
Développement régional et communautaire dans le Nord de l'Ontario.	
Résultat prévu : Amélioration du maintien en poste et du perfectionnement des jeunes afin d'accroître la concurrence des entreprises et la réceptivité et la capacité des collectivités vis-à-vis des possibilités et des défis du développement économique	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de stages et pourcentage de stagiaires obtenant un emploi à long terme à la fin du programme 	<ul style="list-style-type: none"> 225 stages 56 p. 100
Résultat prévu : Amélioration de l'infrastructure de la technologie et de l'esprit d'innovation au moyen d'investissements stratégiques et ciblés	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de projets visant à améliorer l'infrastructure de la technologie et à favoriser l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> 17,6 p. 100
Résultat prévu : Amélioration des compétences en affaires par l'entremise d'activités de consultation et de formation financées par FedNor	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction du client à l'égard de la formation, des services de consultation et des ateliers de perfectionnement 	<ul style="list-style-type: none"> 148 participants ont assisté à 10 séminaires ou ateliers commerciaux. Les participants ont trouvé les séances utiles.

Activité de sous-programme : Direction générale des stratégies et services sectoriels / Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO)	
Amélioration de l'infrastructure des collectivités par des investissements dans l'infrastructure rurale et municipale en Ontario, en mettant l'emphase sur les infrastructures municipales vertes comme les systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées.	
Résultat prévu : Amélioration des infrastructures des collectivités en Ontario	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la population de l'Ontario ayant bénéficié des investissements consentis dans le cadre du PICO 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 83 p. 100

Activité de sous-programme : Entreprise autochtone Canada (EAC)	
Création et développement au Canada d'entreprises viables détenues et contrôlées par des Autochtones.	
Résultat prévu : Création et développement au Canada d'entreprises viables détenues et contrôlées par des Autochtones	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises établies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 289
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises développées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 287
<ul style="list-style-type: none"> • Fonds amassés grâce au financement d'EAC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque dollar investi directement par EAC dans le capital-actions a permis de trouver 2,65 \$ auprès d'autres sources dans l'économie autochtone. Les investissements directs de 22,2 millions de dollars dans le capital-actions au cours de l'exercice qui vient de se terminer ont permis des investissements de 82,9 millions de dollars, toutes sources confondues, dans la croissance des entreprises autochtones et dans l'économie canadienne en général.
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite des entreprises ayant bénéficié de l'appui d'EAC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 92,9 p. 100
<ul style="list-style-type: none"> • Rendement sur les prêts de l'Aboriginal Capital Corporation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6,93 p. 100

Activité de sous-programme : Application régionale	
Prestation de programmes et de services dans l'ensemble du Canada.	
Résultat prévu : Amélioration de l'accès des clients, des parties intéressées et des partenaires aux programmes et services d'Industrie Canada	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises qui commercialisent des nouvelles technologies pour les produits 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Industrie Canada n'a pas pu recueillir ces données. Voir les résultats pour PTC sous le résultat stratégique Une économie innovatrice.
<ul style="list-style-type: none"> • Réactions des clients et des parties intéressées après un événement (relativement à la connectivité, aux services à large bande et aux ateliers sur l'investissement tenus par la Direction générale des technologies de l'information et des communications et la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de satisfaction de 90 p. 100
<ul style="list-style-type: none"> • Réussites communautaires reconnues (se rapportant au Programme de services à large bande, au Programme d'accès communautaire et au programme Rescol) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 93

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clients qui participent aux programmes offerts par les régions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion du spectre : plus de 65 000 détenteurs de licence ▪ PAC : plus de 3 900 centres PAC ▪ Projet pilote à large bande : plus de 500 demandeurs ▪ Interactions avec les clients par l'entremise des CSEC : plus de 42 000 en Ontario; plus de 1 000 au Yukon; plus de 600 dans les Territoires du Nord-Ouest; et plus de 200 au Nunavut.
Résultat prévu : Approfondissement des connaissances ministérielles sur les circonstances et les perspectives régionales	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires sur l'appui régional, les conseils et les renseignements de la part du cabinet du ministre et des cadres supérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 90 visites régionales ont été effectuées par les cadres supérieurs d'Industrie Canada, le ministre et le secrétaire d'État pendant la période visée. Lorsque des commentaires ont été donnés, le cabinet du ministre et les cadres supérieurs ont fait état d'un niveau de satisfaction élevé au sujet de l'information, des conseils et des renseignements préparés et fournis par les bureaux régionaux pour ces activités.

Activité de sous-programme : Article 41 de la Loi sur les langues officielles

Amélioration de la participation des communautés minoritaires de langue officielle (CMLO) aux programmes et services de développement économique fédéraux existants.

Résultat prévu : Encourager la participation des communautés minoritaires de langue officielle aux programmes d'Industrie Canada

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de participation des CMLO aux programmes d'Industrie Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quatre organisations nationales représentant plus de 80 organisations connaissent les programmes d'Industrie Canada et en sont informées.
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de financement que les CMLO ont obtenu d'Industrie Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement total d'Industrie Canada, à l'exclusion des initiatives prises en application du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral : 7,9 millions de dollars ▪ Investissement en vertu du Plan d'action pour les langues officielles (n'inclut pas l'investissement effectué par l'entremise du Programme de l'industrie de la langue) : 2,95 millions de dollars
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de financement recueilli des partenaires d'Industrie Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme Franccommunautés virtuelles : l'investissement de 0,6 million de dollars d'Industrie Canada a permis d'obtenir plus de 1,2 million de dollars ▪ Programme d'infrastructures Canada-Ontario : l'investissement de 124,6 millions de dollars d'Industrie Canada a permis d'obtenir plus de 250 millions de dollars

Activité de programme : Secteur de l'industrie — Développement économique**Activité de sous-programme : Direction générale des industries de la fabrication — Développement économique**

Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la R-D afin d'accélérer la commercialisation de technologies émergentes dans les secteurs manufacturiers prioritaires.

Résultat prévu : Concurrence internationale et production accrue des secteurs d'activité établis (p. ex. textile et vêtement, bois d'œuvre, acier, plastiques et produits chimiques)

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de débouchés pour les entreprises canadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Six principaux débouchés commerciaux poursuivis pour les textiles en 2005-2006 ▪ Hausse de 12 à 14 p. 100 des débouchés pour les matériaux de construction ▪ 560 débouchés poursuivis par des entreprises canadiennes dans les industries des produits chimiques et des plastiques
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'initiatives lancées dans les marchés d'exportation clés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur du textile : trois initiatives ▪ Secteur du vêtement : deux initiatives ▪ Secteur des matériaux de construction : quatre initiatives ▪ Industrie des produits chimiques et des plastiques : 11 initiatives

Activité de sous-sous-programme : Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement

Travail en partenariat avec les entreprises du secteur du vêtement et du textile pour qu'elles puissent innover davantage et trouver des débouchés.

Résultat prévu : Concurrence accrue des entreprises canadiennes du textile et du vêtement

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur (\$) des accords de contribution 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 6 millions de dollars en 2005-2006 et 19 millions de dollars depuis la création du programme <p><i>Nota :</i> Ces montants ne comprennent pas la portion du programme offerte au Québec par Développement économique Canada pour les régions du Québec.</p>

Activité de sous-sous-programme : Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre

Création à long terme d'avantages économiques durables dans les régions et les collectivités touchées par les droits imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre, en finançant des projets propres à favoriser la diversification de l'économie et à réduire la dépendance envers ces industries.

Résultat prévu : Renforcement de la capacité de la collectivité : rapports sur les besoins de la collectivité acceptés et adoptés par la collectivité

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports sur les besoins acceptés selon le nombre de rapports produits 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun, vu que le programme a pris fin le 31 mars 2005

Résultat prévu : Plans d'action de la collectivité acceptés et adoptés

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports financés ou terminés selon le nombre de collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun, vu que le programme a pris fin le 31 mars 2005

Résultat prévu : Diversification et accroissement de la productivité et des nouveaux débouchés : élaboration, expansion, maintien des activités	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouvelles entreprises, d'entreprises qui ont pris de l'expansion et d'entreprises existantes maintenues 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun, car le programme a pris fin le 31 mars 2005
Résultat prévu : Valeur ajoutée ou diversification des produits fabriqués	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux produits sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun, car le programme a pris fin le 31 mars 2005

Activité de sous-programme : Direction générale de l'énergie et de la marine — Développement économique	
Élaboration de politiques et de programmes qui soutiennent la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs énergétiques et maritimes prioritaires et de nouvelles technologies énergétiques et maritimes en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.	
Résultat prévu : Concurrence et croissance des industries de l'énergie et de la marine arrivées à maturité	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien et augmentation de la part du marché des industries de l'énergie électrique, pétrolière et gazière et de la construction navale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information non disponible sur les parts de marché, mais la balance commerciale des secteurs visés est indiquée ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> ○ Équipement et services dans l'industrie pétrolière et gazière : 168,5 millions de dollars ○ Équipement et services dans le secteur de l'électricité : 29 millions de dollars ○ Construction navale : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Revenus : 540 millions de dollars ▪ 700 emplois ▪ L'information est liée à la part de marché exacte; par conséquent, l'information fournie reflète la balance commerciale pour ces secteurs.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contacts engagés par Industrie Canada entre les fournisseurs canadiens et les acheteurs étrangers (selon les demandes du suivi) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information non disponible, en raison du souci de confidentialité des entreprises.
<ul style="list-style-type: none"> • Participation des intervenants du Comité consultatif du secteur de la construction navale et maritime à l'élaboration de politiques (nombre de réunions tenues par des comités et des sous-comités, nombre de documents de travail et de présentations élaborés par le Comité consultatif) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion avec quelques membres du Comité ▪ Réunion de tous les membres du Comité avec le ministre ▪ Trois documents de travail ou exposés présentés par le Comité ▪ Le ministre a invité l'industrie de la construction navale à proposer un cadre lors de l'examen de la politique. ▪ Le Comité a formé un comité spécial.

Résultat prévu : Capacités des entreprises canadiennes encouragées sur les marchés internationaux	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des intervenants internationaux aux capacités du Canada dans les secteurs de l'énergie et de la marine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur de l'énergie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mission de promotion commerciale en Inde ○ Projet TEAM en Inde ○ Mission canadienne sur les gazoducs et les oléoducs au Mexique, en collaboration avec le gouvernement de l'Alberta et Commerce international Canada (CICan) ○ PowerGen, foire commerciale internationale sur l'électricité et les services ○ Global Petroleum Show 2005 : en collaboration avec Exportation et développement Canada, CICan et les gouvernements provinciaux ○ Mission en Chine sur la viabilité écologique urbaine ○ Pavillon canadien et réception à Offshore Europe 2005 ○ A dirigé un groupe de travail formé de représentants d'autres ministères et des gouvernements provinciaux à Offshore Technology Conference 2005 ▪ Secteur de la marine : <ul style="list-style-type: none"> ○ A fait connaître les capacités canadiennes à des tribunes internationales et assisté et présenté une exposition à trois foires commerciales maritimes (stands à Nor-Shipping, en Norvège, et à Seatrade, à Miami); a distribué un répertoire des entreprises canadiennes dans l'industrie des croisières et de leurs capacités; a participé à Pacific Marine Expo, à Seattle. Le site Réseau des entreprises canadiennes de Strategis a été promu par des brochures, des expositions et des présentations.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenariats développés entre les entreprises canadiennes et étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information non disponible, les partenaires ne souhaitant pas communiquer d'information et se souciant des délais de transaction

<p>Activité de sous-sous-programme : Mécanisme de financement structuré (MFS) Stimulation des activités économiques dans le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle en offrant une aide financière aux acheteurs et preneurs à bail de navires de construction canadienne.</p>	
<p>Résultat prévu : Accroissement des connaissances sur les avantages du MFS et sensibilisation à ces derniers</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites du site Web 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 048 visites du site du MFS
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de trousse d'information, de brochures et de dépliants utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une vingtaine de trousse d'information ont été distribuées à des demandeurs éventuels. ▪ Cet indicateur ne donne pas une bonne idée de l'information fournie sur le MFS et ses avantages. Le site du MFS s'est révélé être la source d'information la plus efficace.
<ul style="list-style-type: none"> • Rétroaction des intervenants clés au moyen de lettres et commentaires sur le Web (p. ex., ministère des Finances Canada, Exportation et développement Canada, Association de la construction navale du Canada, Association des armateurs canadiens, Agence du revenu du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En règle générale, les intervenants appuient le programme. Cependant, ils soutiennent que son efficacité serait améliorée si les bénéficiaires du MFS ne devaient pas renoncer à la déduction pour amortissement accéléré. Les intervenants jugent le programme essentiel pour maintenir la compétitivité des chantiers navals canadiens, en particulier sur les marchés internationaux. Étant donné que tous les fonds du programme sont engagés depuis décembre 2005, les intervenants se sont inquiétés du fait que ce financement n'est plus offert.
<p>Résultat prévu : Plus grande confiance de l'industrie (MFS, etc.)</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires à partir du Web, des trousse d'information ou séances (salons professionnels) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les données sur le renforcement de la confiance dans l'industrie ne sont pas disponibles. Il y a eu de nombreuses visites sur le site du MFS, comme le montre l'indicateur ci-dessus, mais les visiteurs n'ont pas fait de commentaires.
<p>Résultat prévu : Utilisation accrue du MFS par les acheteurs ou preneurs à bail canadiens et étrangers</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques et tendances d'utilisation du MFS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 13 projets de bonification des taux d'intérêt ont été approuvés ▪ 35 millions de dollars d'engagements ▪ Total cumulatif de 35 projets et 62 millions de dollars d'engagements ▪ La cible de financement initiale du MFS était de 145 millions de dollars sur cinq ans. L'utilisation du MFS a été faible au départ, et plus de la moitié de ces fonds ont été supprimés dans le cadre de l'examen des dépenses du gouvernement. L'intérêt pour le programme s'est accru par la suite et le programme a été prolongé d'un an. En décembre 2005, les fonds étaient entièrement engagés même si l'autorisation prévoyait que le programme pourrait être offert pendant 15 autres mois.
<ul style="list-style-type: none"> • Tendances d'utilisation du MFS par les acheteurs ou preneurs à bail canadiens et étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Location-acquisition : 0 ▪ Exportations : sept projets d'une valeur totale de 21 millions de dollars ▪ Marché intérieur : six projets d'une valeur totale de 14 millions de dollars

<p>Activité de sous-programme : Direction générale des technologies durables et des industries de services — Développement économique</p> <p>Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des industries de services prioritaires et de nouvelles technologies liées aux services en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.</p>	
<p>Résultat prévu : Compétitivité et croissance des industries environnementales et de services</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'occasions de commerce et de développement de marchés pour les entreprises canadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En vertu de l'Initiative des villes durables, 46 missions commerciales internationales ont été organisées. Y ont participé 287 représentants d'entreprises, d'ONG et du milieu universitaire.
<p>Résultat prévu : Augmentation de la sensibilisation aux possibilités des entreprises canadiennes sur les marchés nationaux et internationaux</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur des occasions de soumission envoyées aux entreprises canadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SourceCAN ne peut pas mesurer la valeur monétaire des occasions de soumission envoyées aux entreprises canadiennes et il se peut que certaines soient comptées deux fois, vu le processus en place actuellement. L'indicateur est révisé actuellement afin que les rapports soient plus précis à l'avenir. ▪ Le nombre d'occasions de soumission envoyées donne une indication des entreprises rejointes dans le cadre des activités de SourceCAN. SourceCAN diffuse des occasions de soumission, ce qui sensibilise les entreprises canadiennes aux débouchés d'affaires et améliore leur accès à ces débouchés. ▪ Par conséquent, l'indicateur a été modifié et est devenu le nombre d'occasions de soumission envoyées aux entreprises canadiennes. <ul style="list-style-type: none"> ○ Résultat : SourceCAN a communiqué 841 602 occasions de soumission aux entreprises canadiennes
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires offrant des occasions de soumission 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SourceCAN diffuse des occasions de soumission provenant de 50 sources et fournies par neuf partenaires.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de soumissions choisies provenant d'entreprises canadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 70 151 clients inscrits : SourceCAN n'est pas le seul facteur déterminant, mais il fait partie de la chaîne de valeur qui permet aux entreprises d'obtenir un contrat. De plus, les clients ne sont pas tenus de signaler à SourceCAN qu'ils ont obtenu un contrat. Par conséquent, un indicateur plus pertinent serait le nombre de clients inscrits à SourceCAN.

<p>Activité de sous-sous-programme : Projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement (GCA)</p> <p>Encouragement d'une plus large participation des PME dans diverses initiatives pour surveiller, mieux gérer et, à plus long terme, obtenir des réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre (GES) en utilisant divers moyens comme des modifications aux mécanismes opérationnels et de production et l'utilisation de nouvelles technologies.</p>	
<p>Résultat prévu : Augmentation de la portée des programmes de GCA de l'industrie pour y inclure la réduction des émissions</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Quantité et qualité de l'information dans les bases de données par rapport aux données initiales 	<ul style="list-style-type: none"> Industrie Canada a participé au projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement environnementale géré par VCR Inc. Cependant, les résultats de cet indicateur ne sont pas encore disponibles.
<p>Résultat prévu : Sensibilisation accrue des PME aux mesures d'économie d'énergie et augmentation du nombre de PME qui participent au projet pilote de réduction des GES et d'économie d'énergie</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de PME engagées et leur rétroaction 	<ul style="list-style-type: none"> 40 p. 100 des entreprises invitées à l'atelier y ont assisté (c.-à-d. 9 entreprises sur 22). Le nombre de fournisseurs invités est relativement faible parce que l'accent était mis sur les quelques fournisseurs qui ont une consommation d'énergie relativement élevée. Toutes les entreprises invitées venaient du secteur des ressources de l'Alberta. Ces entreprises étaient toutes en pleine expansion pour pouvoir répondre aux besoins des clients, et elles avaient du mal à trouver le temps de participer à un atelier portant sur l'efficacité énergétique.
<p>Résultat prévu : Au moins deux grandes entreprises ayant des connaissances et une influence sur la présence de GES</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Changement du taux de GES 	<ul style="list-style-type: none"> Sur les neuf entreprises qui ont assisté aux ateliers, six avaient déjà pris des mesures de conservation de l'énergie ou avaient l'intention de le faire. Les entreprises qui ont participé au projet pilote ont communiqué avec d'autres pour les inviter à participer. Elles attendent des vérifications énergétiques pour déterminer la valeur monétaire des économies d'énergie.

<p>Activité de sous-sous-programme : Initiative des industries de la langue (IIL)</p> <p>L'objectif de l'IIL est de favoriser la collaboration avec le secteur privé pour bâtir une industrie forte et concurrentielle. Le programme vise à soutenir les entreprises qui souhaitent entreprendre des activités de commercialisation et de positionnement.</p>	
<p>Résultat prévu : Comité directeur et groupe de l'exploitation de l'IIL</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Les orientations et conditions sont claires et bien comprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La structure du comité a évolué et représente mieux l'industrie maintenant. Le comité est passé d'une tribune d'information à une tribune plus interactive. ▪ Le comité directeur s'est réuni deux fois afin de présenter les projets entrepris par les nombreux intervenants, ainsi que les résultats obtenus, et afin de planifier une approche claire et coordonnée face aux principaux défis de l'industrie (c.-à-d., fragmentation, ressources humaines insuffisantes, pénurie de R-D et industrie peu connue)
<ul style="list-style-type: none"> • Document d'orientation examiné et approuvé par les intervenants clés (consensus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Industrie Canada et les intervenants de l'industrie (l'Association de l'industrie de la langue / Language Industry Association [AILIA] et le Centre de recherche en technologies langagières [CRTL]) ont mis en place un mécanisme pour échanger et analyser les plans de travail annuels. Échanger sur les priorités et en discuter permet à tous les partenaires de mieux coordonner leurs efforts pour optimiser l'incidence des travaux réalisés.
<p>Résultat prévu : Stratégies de marketing nationales et internationales : Déterminer les débouchés nationaux et internationaux</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Information sur la macro-économie des industries de la langue (IL) au niveau national et international, notamment le nombre d'emplois et d'entreprises, les recettes d'entreprise, le nombre d'entreprises de niveau international; le niveau de concurrence, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une enquête sur les entreprises de l'industrie de la langue a été réalisée à l'été 2005. ▪ L'adresse du site d'Industrie Canada sur l'industrie de la langue est : strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inlain-la.nsf/fr/Home.
<p>Résultat prévu : Augmentation de la sensibilisation selon les débouchés nationaux et internationaux des IL</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'utilisation des programmes gouvernementaux pour les IL : demandes, nombre de projets 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des fonds d'un montant total supérieur à 550 000 \$ ont été approuvés pour 70 entreprises dans le cadre du Programme de l'industrie de la langue. ▪ 80 p. 100 des projets approuvés avaient un volet international (participation à des salons, à des conférences, etc.) dans plus de 30 pays. ▪ 826 occasions de soumission de SourceCAN ont été communiquées aux membres de l'AILIA. ▪ 95 demandes ont été présentées. ▪ 15 demandes ont été rejetées. ▪ 10 entreprises ont retiré leur demande.

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et description des demandes de participation à des événements nationaux et internationaux de stimulation du commerce (foires, salons, missions, etc.); nombre comparatif de participants (données initiales par rapport au programme des IL) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tournée de l'AILIA (Canada) : cinq villes, 200 participants ▪ Foire de l'Association de l'industrie de la langue (Ottawa) : 29 exposants et 200 participants ▪ Aseproce (Espagne) : foire étudiante, trois entreprises canadiennes, 3 000 étudiants et plus de 50 agents ▪ British Education, Technology and Training Show (Royaume-Uni) : 12 entreprises canadiennes, dont trois de l'industrie de la langue ▪ Quatre salons de l'emploi et de l'éducation : un à Toronto, deux à Montréal, un à Québec ▪ Localization Industry Standards Association (Boston) : 12 entreprises y ont participé ▪ Conférence « Défense Sécurité Innovation » : trois entreprises de technologies langagières y ont participé
Résultat prévu : Augmentation de la sensibilisation aux IL par le public-cible	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de connaissance des IL chez les étudiants et les clients éventuels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'information n'est pas disponible pour l'instant à cause du coût prohibitif de la collecte et du suivi de cette information.
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de sensibilisation à l'information de promotion des IL chez les étudiants et les clients éventuels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'information n'est pas disponible pour l'instant à cause du coût prohibitif de la collecte et du suivi de cette information.
Résultat prévu : Augmentation de la sensibilisation (connaissances) aux IL canadiennes par représentant canadien à l'étranger	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de sensibilisation (connaissances) aux IL canadiennes par représentant canadien à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cinq études de marché ont été réalisées (deux en Chine, deux au Brésil, une en Corée) par l'intermédiaire des ambassades. Elles ont repéré des débouchés pour les entreprises canadiennes, et les délégués commerciaux ont utilisé cette information pour promouvoir et positionner les entreprises canadiennes à l'étranger. ▪ Du matériel promotionnel ou des renseignements sur l'industrie ont été envoyés aux missions en Espagne, au Portugal, en République dominicaine, en Hongrie, en Algérie, au Mexique et au Chili.

Activité de sous-sous-programme : Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier

La Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier (SQAT) est une initiative bilatérale visant à assurer une meilleure coordination de la gestion de la qualité de l'air par le Canada et les États-Unis, et à faire progresser le programme canadien sur l'air pur qui s'étale sur 10 ans. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a approuvé en août 2003 un montant de 90 millions de dollars sur une période de quatre ans pour la SQAT. Dirigée au Canada par Environnement Canada et Santé Canada, cette initiative comporte (entre autres choses) une étude sur la faisabilité d'un système intégré d'échange de droits d'émission (SEDE) entre le Canada et les États-Unis pour les polluants atmosphériques causant le smog et les pluies acides (8,8 millions de dollars). Industrie Canada et Ressources naturelles Canada sont des partenaires moins importants qui examinent les questions liées à la conception du système d'échange dans le cadre de l'étude sur le SEDE, menée par Environnement Canada et l'Agence américaine de protection de l'environnement.

Résultat prévu : Évaluation des éléments de programmes nécessaires à un programme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de SO₂ et de NO_x exécuté conjointement par le Canada et les États-Unis

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Étude d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une étude de faisabilité entreprise conjointement par le Canada et les États-Unis a été achevée et diffusée dans les deux pays.
Résultat prévu : Contribution à la recherche sur la faisabilité économique et technique d'un système d'échange de droits d'émission	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des recherches 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une étude sur les capacités canadiennes en technologies environnementales, axée sur la qualité de l'air, a été réalisée. Elle visait à déterminer où il existe des possibilités au Canada que des technologies environnementales apportent des solutions à des problèmes de qualité de l'air, et à définir les exigences qui pourraient être imposées dans le cadre d'un éventuel système d'échange de droits d'émissions.

Activité de sous-programme : Direction générale de l'aérospatiale et de l'automobile — Développement économique

Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de l'automobile, et de nouvelles technologies liées à l'aérospatiale et à l'automobile en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.

Résultat prévu : Compétitivité et croissance des industries spatiale, de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'armement

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque secteur : <ul style="list-style-type: none"> • Part du marché mondial <ul style="list-style-type: none"> ○ Automobile ○ Aérospatiale ○ Défense • Nombre d'entreprises <ul style="list-style-type: none"> ○ Automobile ○ Aérospatiale ○ Défense • Nombre de ventes <ul style="list-style-type: none"> ○ Automobile ○ Aérospatiale et défense 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part du marché mondial : <ul style="list-style-type: none"> ○ Automobile : 4 p. 100 ○ Aérospatiale et défense : 6 p. 100 (80 p. 100 de la production de l'industrie aérospatiale canadienne est exportée) ▪ Nombre d'entreprises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Automobile : 914 entreprises ○ Aérospatiale et défense : 700 ▪ Ventes <ul style="list-style-type: none"> ○ Automobile : 79,8 milliards de dollars ○ Aérospatiale et défense : 21,7 milliards de dollars

Activité de sous-programme : Direction générale des sciences de la vie — Développement économique

Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des industries des sciences de la vie et de nouvelles technologies liées aux sciences de la vie en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.

Résultat prévu : Encouragement des industries des sciences de la vie au commerce international et à l'atteinte des cibles d'investissement aux États-Unis, en Europe et en Asie

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Niveau de sensibilisation à l'expertise du Canada dans le secteur des sciences de la vie parmi les clients des entreprises internationales 	<ul style="list-style-type: none"> Des milliers de documents d'information sur les sciences de la vie canadiennes ont été diffusés dans le monde, traduits en trois langues et redistribués par 35 missions clés à l'étranger. Délégation et exposition canadiennes à BIO 2005 à Philadelphie, qui a attiré 20 000 délégués. D'après les résultats du sondage sur BIO 2005, 97 p. 100 des participants canadiens ont trouvé des personnes-ressources clés, 78 p. 100 ont accédé à de nouveaux marchés, et 84 p. 100 ont repéré et négocié des alliances à ce salon. Présence et demandes d'investissement canadiennes à Medica 2005 à Düsseldorf (Allemagne), le plus gros salon d'appareils médicaux du monde, avec 130 000 visiteurs et environ 45 exposants canadiens.

Résultat prévu : Augmentation des exportations du secteur des sciences de la vie du Canada

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'exportation des industries des sciences de la vie 	<ul style="list-style-type: none"> Exportations pharmaceutiques canadiennes : 3,9 milliards de dollars en 2005, en baisse par rapport à 4 milliards de dollars en 2004 Exportations canadiennes d'instruments médicaux : 2,4 milliards de dollars en 2005, en hausse par rapport à 2,2 milliards de dollars en 2004 Exportations canadiennes de biotechnologie : 900 millions de dollars in 2003, en hausse par rapport à 789 millions de dollars en 2001 (chiffres tirés de l'enquête biennale de Statistique Canada, les résultats les plus récents étant ceux de 2003).

Résultat prévu : Accroissement des investissements internationaux dans les industries des sciences de la vie au Canada	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Investissements directs étrangers dans les industries des sciences de la vie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GlaxoSmithKline (R.-U.) a acheté ID Biomedical Corporation, fabricant de vaccins de Vancouver, pour 1,7 milliard de dollars. De plus, GlaxoSmithKline a annoncé une expansion de 23 millions de dollars de son usine pharmaceutique de Mississauga (Ontario), qui crée aussi 75 emplois. ▪ Autres investissements dans les sciences de la vie : <ul style="list-style-type: none"> ○ AstraZeneca (R.-U.) : expansion de 5 millions de dollars du centre de recherche sur la douleur dans le Technoparc Saint-Laurent ○ Roche Diagnostics (Suisse) : expansion de 10 millions de dollars de l'installation de diagnostic in vitro à Québec ○ Tyco Medical (Bermudes) : expansion de 20 millions de dollars, qui triple la capacité de l'usine de Montréal et crée 70 emplois ○ Debiopharm S.A. (Suisse) a renforcé sa présence en Amérique du Nord au début de 2006 en acquérant l'entreprise montréalaise de développement pharmaceutique H3 Pharma. Debiopharm détenait auparavant une participation de 50 p. 100 dans H3 Pharma. Depuis l'achat de l'autre moitié, le nom de la filiale montréalaise est devenu Debiovision. ○ Amerisource Bergen Corporation de Buffalo (New York), a acquis Trent Drugs de Kingston (Ontario) pour 40 millions de dollars plus 43 millions de dollars de dettes. L'acquisition permet d'élargir les activités de distribution pharmaceutique de l'entreprise. ○ CK Life Sciences International (Hong Kong) a pris pied en Amérique du Nord en achetant la société québécoise Santé Naturelle, qui fabrique des suppléments alimentaires, des vitamines et des minéraux. CK Life Sciences effectue également des recherches précliniques en collaboration avec l'Université de la Colombie-Britannique. ▪ Les données sur l'investissement direct étranger (IDE) sont fournies par Statistique Canada uniquement sur une base agrégée. Elles ne sont pas recueillies au niveau du secteur des sciences de la vie. ▪ L'information sur l'IDE dans le secteur des sciences de la vie est recueillie sur une base individuelle.

Activité de sous-programme : Direction générale de l'analyse industrielle — Développement économique

Appui à l'élaboration de politiques et de programmes visant les secteurs prioritaires et les nouvelles technologies en entreprenant une analyse des politiques et des travaux de recherche sur des questions commerciales, d'investissement et de réglementation.

Résultat prévu : Meilleure appréciation des questions et des politiques industrielles rendant les industries canadiennes plus concurrentielles et les collectivités canadiennes plus durables

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Point auquel la Direction a soulevé les questions de politique industrielle et mis la priorité sur ces dernières 	<ul style="list-style-type: none"> A produit des présentations sur des questions industrielles, p. ex. investissement en machines et en matériel dans les chaînes d'approvisionnement mondiales A appuyé la mise en œuvre du programme du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité A organisé et tenu une conférence sur les chaînes d'approvisionnement mondiales
<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des cadres supérieurs relativement aux conseils formulés en matière d'orientation stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> Données non disponibles, car le programme n'a pas pu élaborer les sondages, questions et entrevues nécessaires pour recueillir et suivre cette information avec exactitude
<ul style="list-style-type: none"> Participation des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> Données non disponibles, car le programme n'a pas pu élaborer les sondages, questions et entrevues nécessaires pour recueillir et suivre cette information avec exactitude
<ul style="list-style-type: none"> Adoption des recommandations en matière de politique 	<ul style="list-style-type: none"> Données non disponibles, car il est difficile de calculer exactement le nombre de recommandations stratégiques adoptées. Par conséquent, l'indicateur a été révisé et est devenu recommandations stratégiques faites aux cadres supérieurs d'Industrie Canada. <p>Résultat :</p> <p>Recommandations formulées dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> planification à moyen terme changements climatiques voies d'accès stratégie nationale sur le tourisme

Activité de programme : Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications — Développement économique

Activité de sous-programme : Direction générale des technologies de l'information et des communications — Développement économique	
Amélioration de la compétitivité et encouragement à la croissance de l'industrie canadienne des TIC.	
Résultat prévu : Influencer les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs pour qu'ils aident les entreprises canadiennes à croître et à innover sur le marché mondial	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites d'entreprises relativement aux cibles d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A organisé et appuyé 27 visites de prospection et de suivi auprès d'entreprises canadiennes. A organisé et appuyé 69 visites de promotion des investissements dans des entreprises établies à l'étranger.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de documents fournis et d'exposés présentés concernant l'élaboration des politiques ministérielles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation au Comité de la politique des directeurs généraux, le 28 avril 2005, sur la mondialisation et l'évolution technologique, et sur l'incidence sur le secteur canadien des TIC; diffusion aux groupes des politiques à Industrie Canada et au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. ▪ Document présenté en juin 2005 à un groupe d'experts afin de donner le point de vue du secteur des TIC sur la commercialisation.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de données statistiques sur le rendement du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moniteur trimestriel du secteur canadien des TIC; mises à jour du profil du secteur canadien des TIC ▪ Rapport annuel régional sur le secteur canadien des TIC
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction des clients par rapport aux événements de développement commercial 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résultats d'un sondage auprès de 36 clients ont révélé que 92 p. 100 étaient satisfaits ou très satisfaits.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pistes sur les acheteurs éventuels pour les entreprises canadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 329 pistes

<p>Activité de sous-programme : Direction générale des applications de l'autoroute de l'information Accélération de la participation des Canadiens et de leurs collectivités à l'économie numérique en favorisant la création de réseaux communautaires et en améliorant l'accès aux TIC et leur utilisation pour une acquisition continue du savoir et pour le développement économique.</p>	
<p>Résultat prévu : Promotion et facilitation de la diffusion, de l'utilisation et de l'exploitation des solutions associées aux technologies de l'information et aux télécommunications pour et par les Canadiens</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du rendement des programmes individuels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 88 p. 100 des écoles des Premières nations dans les réserves fédérales participent maintenant au programme Premières nations sur Rescol. ▪ 170 autres collectivités ont été branchées sur le réseau haute vitesse en 2005-2006, ce qui porte le total à 294. ▪ 113 411 ordinateurs provenant du gouvernement et du secteur privé ont été remis à neuf et offerts à des écoles, à des bibliothèques et à des organismes sans but lucratif. ▪ Les centres d'accès communautaire ont continué à offrir une formation de base et avancée en TIC à quelque 15 millions de Canadiens. ▪ 1 666 jeunes de 15 à 30 ans ont acquis des compétences en TIC. ▪ Il y a eu 222 455 visites à la page Ressources pédagogiques de Rescol, et 3 093 cours postsecondaires étaient offerts en ligne aux utilisateurs au 31 mars 2006.
<p>Activité de sous-sous-programme : Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord Accès assuré à une infrastructure fiable et moderne des TIC pour les collectivités et les entreprises canadiennes en rendant les services Internet haute vitesse ou à large bande accessibles aux collectivités rurales, éloignées, nordiques et des Premières nations.</p>	
<p>Résultat prévu : Faciliter l'accès à une infrastructure fiable et moderne des TIC pour les collectivités et les entreprises canadiennes en rendant les services Internet haute vitesse ou à large bande accessibles aux collectivités rurales, éloignées, nordiques et des Premières nations</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de collectivités au Canada qui reçoivent le service à large bande grâce à ce programme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 294 collectivités sur 886 branchées, dont 170 en 2005-2006.
<p>Activité de sous-sous-programme : Franccommunautés virtuelles Promotion de la participation active des collectivités de langue française du Canada dans les TIC pour favoriser la connectivité, l'accès à Internet et le développement de contenu et de nouveaux médias en français.</p>	
<p>Résultat prévu : Amélioration de l'accès aux applications, au contenu et aux services Web en langue française pour les populations francophones et acadiennes du Canada</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'applications, contenu et services destinés au Web en langue française 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune application n'a été créée en 2005-2006. Cependant, 27 projets seront financés en 2006-2007. Une évaluation du programme est prévue en 2006-2007 afin de mesurer les résultats et réalisations du programme.

<p>Activité de sous-sous-programme : Initiative nationale de satellite (INS)</p> <p>Accès assuré à une infrastructure de TIC moderne et fiable pour les collectivités et les entreprises canadiennes en mettant Internet haute vitesse à la portée des collectivités vivant dans le Grand Nord et dans le Moyen Nord ainsi que dans des régions isolées ou éloignées du Canada, où le satellite est le seul moyen raisonnable de relier les institutions publiques, les résidents et les entreprises.</p>	
<p>Résultat prévu : Faciliter l'accès à une infrastructure moderne des TIC pour les collectivités et les entreprises canadiennes en rendant les services Internet haute vitesse ou à large bande accessibles aux collectivités du Grand Nord et du Moyen Nord et des régions éloignées et isolées du Canada, par satellite</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de collectivités qui ont accès aux services Internet haute vitesse grâce à l'INS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 18 collectivités, sur un total possible de 52, ont à présent accès aux services Internet haute vitesse. Même si aucune nouvelle collectivité n'a été branchée en 2005-2006, le deuxième volet du concours s'est terminé en mai 2005 : 29 demandes ont été présentées; 2 ont été acceptées et 27 sont en cours d'examen.
<p>Activité de sous-sous-programme : Programme d'accès communautaire</p> <p>Accès public à Internet qui est abordable pour les Canadiens et leur procure les compétences qu'ils doivent avoir pour l'utiliser efficacement. Aide les Canadiens, peu importe où ils vivent, à tirer parti des nouvelles occasions qui se présentent dans la nouvelle économie mondiale basée sur le savoir.</p>	
<p>Résultat prévu : Amélioration de l'accès à Internet pour les Canadiens les plus touchés par le fossé numérique</p>	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Degré d'utilisation d'Internet par la population du fossé numérique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible revenu : <ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de pénétration d'Internet dans les ménages à faible revenu (moins de 24 000 \$ par année) : 26,7 p. 100 ▪ Faible scolarité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de pénétration d'Internet en fonction du niveau de scolarité du chef de ménage (inférieur au niveau d'études secondaires) : 25,5 p. 100 ▪ Personnes âgées : <ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de pénétration d'Internet parmi les chefs de ménage de 65 ans ou plus) : 22,7 p. 100 ▪ À titre de comparaison, le taux de pénétration général d'Internet dans les ménages canadiens est de 64 p. 100 (7,9 millions sur 12,3 millions de ménages canadiens).

Activité de sous-sous-programme : Rescol

Collaboration avec les gouvernements, les organismes sans but lucratif et le secteur privé pour placer le Canada à l'avant-garde mondiale des capacités d'apprentissage en ligne afin d'appuyer l'utilisation novatrice des TIC pour un apprentissage permanent et afin de promouvoir la compétitivité de l'industrie de l'apprentissage en ligne. Collaboration avec les provinces et les territoires afin de développer et présenter des pratiques exemplaires dans l'utilisation des TIC pour l'apprentissage, afin d'améliorer la connectivité et le développement des compétences en TIC dans les écoles des Premières nations et afin d'effectuer des recherches sur la connectivité de la société canadienne et sur l'utilisation des TIC pour l'apprentissage.

Résultat prévu : Meilleur accès aux TIC et à l'infrastructure des TIC et utilisation efficace de celles-ci par les élèves et les apprenants des Premières nations ainsi que par les autres apprenants et professionnels de l'enseignement canadiens

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'intervenants en éducation, incluant les établissements postsecondaires (et secondaires) qui participent aux activités de développement de l'apprentissage en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 14 établissements membres de Campus Canada et 89 participants de Campus branché offrent des cours en ligne. ▪ 88 p. 100 des écoles participent au programme Premières nations sur Rescol. ▪ 41 p. 100 des écoles participantes bénéficient d'une connectivité suffisante pour offrir des applications d'apprentissage en ligne.

Résultat prévu : Meilleure accessibilité des ressources d'apprentissage en ligne, multimédias et riches en contenus canadiens qui peuvent être réutilisées ou reciblées

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ressources d'apprentissage en ligne utilisées, extraites et échangées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 222 455 visites ont été faites sur la page Ressources pédagogiques du site de Rescol. ▪ 3 093 cours postsecondaires en ligne offerts aux utilisateurs par l'intermédiaire de Campus branché

Activité de sous-sous-programme : Partenaires avec le secteur bénévole — Le volet gestion de l'information et technologie de l'information

Renforcement de la capacité technologique des organismes bénévoles pour que ces derniers puissent remplir leur mission particulière et leur mandat.

Résultat prévu : Amélioration de la capacité technologique du secteur bénévole du Canada

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organismes du secteur bénévole qui utilisent des applications de TIC dans leurs opérations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun, car le programme a pris fin le 31 mars 2005.

Activité de programme : Secteur de l'agent principal de l'information — Développement économique**Activité de sous-programme : Strategis**

Source d'information fournissant aux entreprises, aux consommateurs et aux gouvernements un accès en ligne à toute une gamme de services axés sur l'information et de transactions avec le Ministère, qui mettent en valeur l'innovation commerciale et la productivité ou qui contribuent à l'efficacité du marché.

Résultat prévu : Une communauté des affaires branchée qui exploite Internet pour s'assurer un avantage sur le plan de la concurrence

Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clients distincts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de visiteurs distincts : 11 325 931, selon les calculs de Webtrends, logiciel de pointe pour suivre les visites des sites Internet

Activité de sous-programme : Projets Gouvernement en direct (GED) d'Industrie Canada	
Au nom d'Industrie Canada, atteindre l'objectif du gouvernement du Canada (énoncé dans le discours du Trône de 1999) visant à rendre les principaux services accessibles en ligne d'ici 2005 en coordonnant les progrès réalisés par le Ministère pour ce qui est d'offrir ses principaux services en ligne et de diriger les travaux sur les principales initiatives horizontales du Ministère en ligne.	
Résultat prévu : Améliorer l'accès aux services d'Industrie Canada en encourageant le Ministère à faire une meilleure utilisation d'Internet pour la prestation des services, de façon à ce que les services soient facilement accessibles aux entreprises	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Ampleur de l'utilisation des services en ligne d'Industrie Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La croissance prévue de l'utilisation a été atteinte. En 2005, 61 p. 100 des clients d'Industrie Canada ont utilisé ses services en ligne.

Activité de sous-programme : Secrétariat des Centres de services aux entreprises du Canada et Portail des affaires	
Activités faisant mieux connaître les renseignements, programmes et services relatifs aux entreprises du gouvernement, les rendant plus accessibles et aidant les entreprises à respecter la réglementation.	
Résultat prévu : Sensibilisation et accès accrus à l'information relative aux affaires, programmes et services gouvernementaux, et conformité facilitée pour les entreprises	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du service 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 235 280 clients ont été servis par les services assistés (téléphone, en personne, télécopieur, poste, courriel et Consultez-nous!), soit une baisse de 11,9 p. 100 par rapport à 2004-2005. ▪ 7 millions de visites sur le site de Réseau Entreprises Canada
Résultat prévu : Utilisation accrue des voies libre-service	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Tendances de l'utilisation des voies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 millions de visites sur le site de Réseau Entreprises Canada en 2005-2006, soit une hausse de 11,8 p. 100 par rapport à 2004-2005.
Résultat prévu : Accès facilité aux programmes et services et assouplissement des exigences de conformité pour les PME	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2005-2006, les Centres de services aux entreprises du Canada de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Alberta ont effectué des sondages internes auprès de la clientèle. Les résultats en ce qui concerne la satisfaction des clients sont les suivants : en Colombie-Britannique, le résultat moyen est 4,3 sur 5; en Alberta, 76 p. 100 étaient très satisfaits; au Québec, entre 90 et 95 p. 100 qualifiaient les services de bons à excellents.

Résultat prévu : Les PME font de meilleures planifications d'activités et études de marché	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Niveau de satisfaction de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> En 2005-2006, les Centres de services aux entreprises du Canada de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Alberta ont effectué des sondages internes auprès de la clientèle. Les résultats en ce qui concerne la satisfaction des clients sont les suivants : en Colombie-Britannique, le résultat moyen est 4,3 sur 5; en Alberta, 76 p. 100 étaient très satisfaits; au Québec, entre 90 et 95 p. 100 qualifiaient les services de bons à excellents.
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des ressources d'appui aux entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> En 2005-2006, les Centres de services aux entreprises du Canada de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Alberta ont effectué des sondages internes auprès de la clientèle. Les résultats en ce qui concerne la satisfaction des clients sont les suivants : en Colombie-Britannique, le résultat moyen est 4,3 sur 5; en Alberta, 76 p. 100 étaient très satisfaits; au Québec, entre 90 et 95 p. 100 qualifiaient les services de bons à excellents.

Activité de sous-programme : Projets GED du gouvernement du Canada	
Intégration accrue de l'information et des services gouvernementaux dans tous les ministères et paliers de gouvernement afin que les entreprises canadiennes soient plus en mesure de respecter la réglementation et de mener des activités commerciales.	
Résultat prévu : Meilleure collaboration et intégration accrue de l'information gouvernementale à l'échelle des trois niveaux de gouvernement afin d'offrir un service partagé aux entreprises	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Commentaires des partenaires et de la clientèle indiquant qu'il est plus facile d'obtenir de l'information complète sur les permis et les licences 	<ul style="list-style-type: none"> Quatre provinces et territoires et 14 municipalités ont participé à PerLE, reconnaissant ainsi les avantages d'une complexité réduite pour les entreprises.

Activité de sous-programme : Étudiants bien branchés	
Activités visant à accroître la connaissance d'Internet et du commerce électronique auprès des petites et moyennes entreprises canadiennes et des aînés ainsi que leur utilisation et accroître les connaissances, les compétences et les chances d'emploi des jeunes.	
Résultat prévu : Connaissances et compétences accrues des PME et des aînés relativement à Internet et aux applications et aux technologies de commerce électronique	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Perceptions de la clientèle à l'égard des connaissances et des compétences accrues 	<ul style="list-style-type: none"> 82 p. 100 ont déclaré avoir reçu une formation pratique qui leur permet de mieux utiliser les TI.
Résultat prévu : Expérience de travail pratique à court terme pour les étudiants du postsecondaire faisant des études liées à la TI	
Indicateurs	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes embauchés 	<ul style="list-style-type: none"> 319 jeunes ont été embauchés.

Index

A

Académies canadiennes des sciences Voir
Conseil des académies canadiennes.
Accord sur le commerce intérieur (ACI) 33
Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* 33,
36, 112, 144

B

Bureau de la concurrence 21, 22, 43, 44, 46, 50,
51, 54, 59, 60, 123, 124
Bureau de la consommation (BC) 19-21, 43, 44,
46, 54, 121
Bureau du surintendant des faillites Canada
(BSF) 15, 16, 66, 67, 70, 117

C

Cadre de gestion intégrée du risque 111
Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)
111
CANARIE (CA*net 4) 10, 28, 39, 71, 135
Centre canadien de technologie créative (Shad
International) 71
Centre de recherches sur les communications
Canada (CRC) 29, 30, 43, 44, 47, 50, 51, 54, 70,
136, 137
Centres de services aux entreprises du Canada
(CSEC) 40, 144, 161, 162
*Code de valeurs et d'éthique de la fonction
publique* 111
Conseil consultatif des sciences et de la
technologie 26, 125
Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes (CRTC) 14,
17, 18, 69
Conseil des académies canadiennes 10, 25, 48,
71
Corporations Canada 15-17, 60-62, 108, 118

E

Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique
14
Entreprise autochtone Canada (EAC) 12, 33, 35,
70, 143
Étudiants bien branchés 162

F

Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs
48, 71
Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) 26,
71, 127
Fondation Pierre Elliott Trudeau 71, 126
Fondation pour la recherche et le développement
industriels Canada-Israël (FRDICI) 127
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique
(FCIS) 35
Fonds de développement de l'Est de l'Ontario 34,
71
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale
Canada-Ontario 35
Francommunautés virtuelles 113, 144, 158

G

Génome Canada 1, 10, 25, 28, 48, 71, 131
Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des
télécommunications (GECRT) 10, 17, 20

I

Infrastructure Canada 35
Initiative d'adaptation économique industrielle et
communautaire pour le secteur du bois d'œuvre
résineux 71, 145
Initiative d'allègement du fardeau de la
paperasserie (IAFP) 14
Initiative des industries de la langue (IIL) 151
Initiative fédérale de développement économique
pour le Nord de l'Ontario (FedNor) 12, 33, 34, 70,
71, 109, 142
Initiative nationale de satellite (INS) 2, 12, 38, 39,
159
Institut canadien de recherches avancées (ICRA)
71, 126

L

Loi canadienne sur les organisations à but non
lucratif 9, 14
Loi canadienne sur les sociétés par actions
(LCSA) 16, 60-62
Loi canadienne sur les coopératives (LCcoop)
60-62
Loi fédérale sur la responsabilité 111
Loi sur Investissement Canada 139
Loi sur l'accès à l'information 55

Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz 15, 63, 64

Loi sur la concurrence 10, 21, 22, 59, 60

Loi sur la faillite et l'insolvabilité 9, 13, 14, 66, 117

Loi sur la gestion des finances publiques 57, 67, 68

Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) 69

Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé 69

Loi sur la radiocommunication 15, 67

Loi sur le droit d'auteur 9, 13, 14, 57

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC) 48, 51, 56, 57, 141

Loi sur le ministère de l'Industrie 48, 49, 57, 59, 67

Loi sur le Programme de protection des salariés 9, 13, 14, 16

Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies 9, 13, 14, 16

Loi sur les brevets 10, 13, 14, 24, 57

Loi sur les corporations canadiennes 60

Loi sur les dessins industriels 57

Loi sur les frais d'utilisation 55-68

Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE) 48, 51, 56, 57, 141

Loi sur les télécommunications 17, 18, 69

Loi sur les topographies de circuits intégrés 57

M

Mécanisme de financement structuré (MFS) 71, 105, 148

Mesures Canada 15, 16, 63, 109, 117

N

NUANS 19, 50

O

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) 15, 23, 24, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 57, 58, 73-79, 105, 108, 112, 124

P

Partenariat canadien pour l'aérospatiale 11

Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité 156

Partenariat sur les sciences et technologies des océans 11, 27

Partenariat technologique Canada (PTC) 30, 31, 44, 47, 51, 54, 70, 107, 136-138, 143

PerLE 2, 162

Precarn 25, 28, 48, 71, 135, 136

Premières nations sur Rescol *Voir Rescol.*

Programme d'accès communautaire (PAC) 12, 38, 39, 70, 105, 143, 144, 159

Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO) 35, 70, 143, 144

Programme de développement des collectivités 34, 70, 142

Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC) 12, 33, 34, 56, 70, 141

Programme de projets stratégiques industriels 31, 70

Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement 70, 145

Programme jeunes stagiaires 34

Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord 2, 12, 38, 39, 70, 158

Q

Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS) 70, 126

R

Régime canadien d'accès aux médicaments 14

Réglementation intelligente 14, 132

Rescol 2, 12, 39, 71, 72, 105, 143, 158, 160

Réseau Entreprises Canada 40, 41, 72, 161

Réseau international de contrôle et de protection des consommateurs 21

S

Secteur du Spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) 17, 28, 30, 38, 44, 46, 47, 51, 54, 112, 118, 135, 136, 157

SourceCAN 37, 149, 151

Stratégie canadienne de la biotechnologie (SCB) 11, 27, 72, 133

Stratégie de développement durable (SDD) 106, 107, 140

Stratégie emploi jeunesse 71

Stratégie sur la qualité de l'air transfrontalier 153

Strategis 40, 116, 125, 141, 147, 160

Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) 3, 5, 111

U

Union internationale des télécommunications (UIT) 18, 30, 70, 136